

FRAP: Marchand voulait dire "caution" et non "couverture" — Trudeau désavoue ses propos

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les Communes ont oublié, jeudi, le sort toujours inconnu réservé au diplomate britannique James Richard Cross pour se pencher sur les déclarations effectuées la veille par M. Jean Marchand.

Ce dernier, d'ailleurs, a été amené à s'expliquer pour préciser que le FRAP n'a pas servi de "couverture" ("front") au FLQ, mais plutôt de "caution morale".

M. Marchand a expliqué que dans le contexte actuel, l'expression "caution morale", ce sont les déclarations du FRAP et du Conseil central (CSN) de Montréal qui sont venues donner "une

espèce de caractère de respectabilité à une action qui n'était pas respectable en soi, c'est-à-dire l'action du FLQ qui enlève un ministre, qui ensuite l'égorge et qui enlève aussi un consul".

Depuis quelques jours, à Ottawa, les événements ont littéralement plongé dans l'oubli le centre des opérations du ministère des Affaires extérieures qui suit de la capitale canadienne les opérations policières québécoises. Jeudi soir, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a confirmé que les autorités étaient sans nouvelles de M. Cross, enlevé le 5 octobre par des membres du FLQ, depuis dimanche dernier, alors qu'une lettre manuscrite de l'attaché

commercial britannique parvenait à son épouse.

Le "front"
Mercredi, dans une entrevue accordée au journaliste Jack Webster, du poste CKNW, de Vancouver, le ministre de l'Expansion économique régionale affirmait que le FRAP avait servi de "front" au FLQ.

Aux Communes, jeudi matin, le premier ministre désavouait les propos de son lieutenant québécois. A deux reprises

Voir MARCHAND en page A 6

Les malheurs linguistiques de Jean Marchand — page A 4



Le président du Front d'action politique, M. Paul Cliche, à gauche, en compagnie des deux candidats du FRAP incarcérés pendant une semaine au quartier général de la Sûreté du Québec, M. Jean Roy, au centre, et le Dr Henri Bellemare, à droite. Le FRAP avait convoqué une conférence de presse hier pour dénoncer ceux qui relisent ce mouvement au Front de libération du Québec.

Mgr Grégoire propose la création d'un comité d'aide aux détenus

Dans une déclaration qu'il a faite hier, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a souhaité la formation d'un "comité d'aide aux personnes détenues sous l'effet des mesures de guerre".

Ce comité, qui serait composé de quelques personnes "particulièrement reconnues pour leur intégrité", pourrait, entre autres, "assurer la liaison

opportune entre les détenus et leurs proches, veiller aux besoins de familles concernées et particulièrement des enfants, et répondre à d'autres besoins".

"Pour ma part, a précisé Mgr Grégoire, je serais heureux de contribuer à la formation de ce groupe en désignant une personne qui s'intégrerait à son activité."

L'archevêque de Montréal s'est par ailleurs dit heureux que le gouvernement se soit engagé à préparer pour bientôt "une nouvelle législation qui

Voir MGR GREGOIRE en page A 6

Texte intégral de la déclaration de Mgr Grégoire — page A 5

Mesures de guerre: plusieurs syndicats dénoncent les centrales

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Vingt-quatre heures à peine après la formation d'un front commun des trois centrales syndicales contre la Loi des mesures de guerre, il

semble déjà que les dirigeants des trois mouvements auront de sérieuses difficultés à convaincre le mouvement entier de les suivre dans leur action et déjà de sérieuses résistances à la position syndicale officielle et en faveur de

l'action gouvernementale se dessinent dans le mouvement.

A la Corporation des enseignants québécois, c'est par une seule voix de majorité, soit par un vote de 48 à 47, que le conseil provincial du mouvement a décidé d'appuyer le front commun et de demander le remplacement de la Loi des mesures de guerre par une loi moins drastique.

Une déclaration provenant du Service d'information de la CEQ indiquait hier que des rapports de sondages indiquent que les enseignants de plusieurs régions sont presque à l'unanimité en faveur de l'application de la Loi des mesures de guerre dans les circonstances actuelles.

Cette approbation serait de l'ordre de 90 pour cent dans l'Estrie, de 94 pour cent à la régionale des Vieilles forges et de 95 pour cent au Saguenay. Elle serait de l'ordre de 70 pour cent à la régionale Deux-Montagnes et de 76 pour cent à la régionale Henri-Bourassa.

Par ailleurs, l'Association des enseignants de la régionale Lapointe au Saguenay Lac Saint-Jean s'est prononcée mardi soir en faveur de la Loi des mesures de guerre et a blâmé les dirigeants de la CEQ qui selon elle prennent position sans consultation des enseignants.

D'autres déclarations, provenant notamment de l'Ecole polyvalente Marie de la Présentation de Drummondville et de l'Ecole des métiers de Port-Alfred approuvent eux aussi l'attitude du gouvernement et demandent à la CEQ de se retirer du front syndical.

A la FTQ

La Fédération des travailleurs du Québec n'est pas exempte de ce contre-courant.

Plusieurs syndicats, dont la Fraternité internationale des pâtes et papiers, à Baie-Comeau, l'Union typographique

Voir MESURES en page A 6

Aucune nouvelle piste dans les recherches de Cross — page A 3

Deux détenus racontent leur aventure — page D 1

Rose et Carboneau auraient changé leur apparence — page D 3

sommaire

- Annonces classées / D 4 à D 14
- Arts et Spectacles / A 13 à A 15
- Bandes dessinées / D 2
- Cinéma / A 15
- Décès, naissances, etc. / D 15
- Editorial / A 4
- Etes-vous observateur / D 5
- Financo / C 1 à C 4, C 6 - C 7
- Horoscope / A 11
- Informations étrangères / C 5
- Informations nationales / A 2
- Les secrets de polichinelle / A 10
- Loisirs et récréation / D 2
- Mots croisés / D 6
- "Mot-mystère" / D 7
- Radio et télévision / A 13
- Sports / B 1 à B 6
- Tribunaux / A 7 et A 9
- Vie féminine / A 10 - A 11
- Vie mondaine / A 11
- Vie religieuse / A 5 et B 8
- Votre médecin / A 11

Achetez maintenant
Inter-Loto
Octobre

2.00

Aujourd'hui

- **Bâtir un deuxième Canada en 30 ans**
— page A 2
- **Prise de bec entre Ruel et Rousseau**
— page B 1
- **Messe dominicale le samedi à Montréal**
— page B 8
- **L'état d'urgence proclamé au Chili**
— page C 5

— page A 4

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 23 octobre 1970. 86e année, no 246. 42 pages. 1 cent.

Le FRAP accuse Drapeau de "semer le terrorisme" "Un nouveau coup du type Brinks"

par Rose-Anne GIROUX

Un nouveau "coup de la Brinks"! Une "violence morale démasquée".

C'est de cette façon que le président du Front d'action politique (FRAP), M. Paul Cliche, a vertement dénoncé, hier, "la violence, le terrorisme psychologique et moral" des autorités qui ont conduit "au contrôle du gouvernement fédéral sur le Québec par l'occupation militaire, la censure politique infligée aux médias d'information et le ratisage en règle, arrestations, perquisitions, intimidations et harcèlements de tout ce qui bouge au Québec".

Qui sont les extrémistes? a-t-il demandé. Qui sont ceux qui incitent à la violence? "Le maire Drapeau sème le terrorisme".

"Le maire Drapeau" a faussé les pistes", a-t-il dit, lors d'une conférence de presse du FRAP, hier après-midi.

Et, selon lui, "la violence du Système vient d'être démasquée par le coup de la Brinks que M. Marchand vient de faire: sa déclaration est d'ailleurs démentie formellement par M. Trudeau, qui a du même coup désavoué la récente déclaration de M. Drapeau".

Malhonnêteté intellectuelle

En retirant ses déclarations sur le FRAP, en devenant le "premier membre du Cabinet à se faire désavouer par le premier ministre du Canada, M. P.E. Trudeau, M. Jean Marchand a causé, selon M. Cliche, "un tort énorme à sa réputation d'homme politique". Quant au maire Drapeau, a-t-il dit, "j'espère qu'il s'est fait un tort irréparable pour ses élections".

Tout en qualifiant le maire Jean Drapeau de "malhonnête intellectuel" le président du FRAP l'a mis au défi de prouver ses allégations sur "l'extrémisme" du mouvement, de son opposition.

"Le FRAP est également convaincu,

a-t-il dit, que le Parti civique, qui a comme chef inconditionnel Drapeau, ne travaille pas dans l'intérêt des travailleurs salariés de Montréal, mais dans l'intérêt du pouvoir économique".

Comme il est persuadé "que les travailleurs salariés ne sont pas d'accord avec cette situation causée par le gouvernement fédéral et ceux qui ont des liens directs ou indirects avec eux, c'est-à-dire l'entreprise privée dirigée par les capitalistes anglo-saxons".

"Jamais de violence"

Pour le président du FRAP, le maire Drapeau est "malhonnête" quand il prend prétexte de l'appui du mouvement aux objectifs du FLQ ("le pouvoir aux travailleurs") pour qualifier le FRAP de "felquiste". "On a toujours condamné la violence", a-t-il dit. Et,

quand le maire rappelle que le centre sportif Paul-Sauvé a servi en même temps de lieu de réunion au FRAP et à des sympathisants du FLQ, M. Cliche réplique, lui, que les sympathisants du FLQ se sont amenés là parce qu'on leur avait refusé un lieu de réunion à l'Université de Montréal.

"Vallières et Gagnon étaient là, a-t-il dit. Mais, ils n'ont fait que lancer des appels au calme".

Du jour où le FRAP s'est lancé dans la lutte électorale municipale, il a répété souvent qu'on était "parti pour revivre le gâchis du 29 avril, le coup de la Brinks, etc...". Et, depuis la déclaration retirée et désavouée de M. Marchand, on a une bonne preuve, selon le FRAP, que "les élections ont presque perdu tout leur sens".

Voir COUP en page A 6

Drapeau: "Le sang coulera si le FRAP est porté au pouvoir"

"Le sang coulera dans les rues", a affirmé, hier, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, si le FRAP, parti municipal de tendance socialiste, remporte les élections municipales de dimanche prochain, à Montréal.

Le FRAP (Front d'action politique) présente 31 candidats aux 46 sièges du conseil municipal dans une lutte qui l'oppose au parti civique du maire Drapeau.

Le maire a fait cette déclaration, au cours de la journée, sur les ondes d'une station radiophonique anglophone.

Au cours d'une autre interview radiodiffusée, il a déclaré que c'est un "fait connu" que le FRAP a invité les électeurs montréalais à se rendre à un rassemblement tenu la semaine dernière,

dans la métropole, au cours duquel des personnalités reconnues comme sympathisants du FLQ, soit Pierre Vallières, Charles Gagnon et Michel Chartrand, ont pris la parole.

Tout en se défendant de lancer une campagne de salissage contre le FRAP, principal groupement politique qui lui fait la lutte, M. Drapeau a toutefois insisté sur le fait qu'il existe des liens évidents entre cette formation et le FLQ.

Par suite de ces déclarations du maire, certains candidats indépendants aux élections de dimanche prochain l'ont accusé d'avoir organisé sa campagne électorale à la dernière minute pour abattre ses principaux adversaires.

A ce sujet, M. Drapeau rétorque que c'est M. Marchand et non lui qui a fait la première relation entre le FRAP et le FLQ. Le maire devait d'ailleurs donner une conférence de presse aujourd'hui au sujet de cette affaire.

Québec ne peut retarder les élections

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Maurice Tessier, a déclaré à LA PRESSE, hier matin, qu'il déplorait "le climat dans lequel se dérouleront les élections à Montréal".

"C'est tout ce que je peux faire, le déplorer... Même si je voulais intervenir pour retarder la tenue des élections, je serais impuissant. La charte de la Ville de Montréal ne peut être modifiée que par une loi spéciale du gouvernement...", a fait savoir M. Tessier.

météo

Nuageux, pluie ou bruine.
Maximum 60° Minimum 45°
● Détails à la page A 6.

POLLUTION
La pollution de l'air à Montréal: 0.02 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

ça descend bien... avec

VICHY CELESTINS



Gromyko rencontre Nixon

Le président Nixon a reçu, hier, à Washington le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andrei Gromyko. Ce dernier est venu aux Etats-Unis assister aux cérémonies du 25e anniversaire de l'ONU. Les deux hommes d'Etat ont discuté pendant plus de deux heures.

— Nos informations, page C 5

Les malheurs linguistiques de Jean Marchand

Pierre-C.
O'NEIL

de notre bureau d'Ottawa



OTTAWA — Il y a quelque ironie dans les sérieux malheurs qui frappent M. Jean Marchand, la principale étant sans doute que son interlocuteur au cours de l'entrevue qu'il a donnée mercredi soir, ne savait pas qu'il avait une importante "histoire" entre les mains, jusqu'à ce que quelqu'un lui explique un peu clairement ce que c'est que le FRAP.

Consternation à Ottawa

Mais que son interlocuteur s'en soit rendu compte ou pas, le matériel de cette entrevue a fait succéder à l'angoisse et à la stupeur des derniers jours, une véritable consternation des milieux politiques à Ottawa.

Il semble que la seule consolation du gouvernement au moment où ces lignes étaient écrites hier après-midi ait tenu à la faiblesse manifestée par l'opposition dans l'utilisation qu'elle a faite de l'entrevue au cours de la période des questions dans la matinée.

Les malheurs de M. Jean Marchand illustrent, entre bien d'autres choses, les difficultés du bilinguisme et les pièges de la traduction. On se souviendra à cet égard, de la querelle politique soulevée par la traduction des mots "lousy french" par français de pouilleux, alors qu'on aurait pu le traduire avec au moins autant d'exactitude par une formule plus anodine.

On se souviendra aussi de ce qui était arrivé au cours d'une conférence fédérale-provinciale quand M. Lesage "demandait" quelque chose au gouvernement central et qu'au lieu de traduire par "request" on avait traduit par "demand".

Un faux pas

De ce point de vue, l'explication donnée par M. Marchand de l'utilisation du terme "iron" alors qu'il cherchait une traduction de "caution morale" est tout à fait plausible.

Mais cette explication est sans rapport avec l'importance du faux pas commis par M. Marchand lorsqu'il évoque des rapports (qu'il a niés fermement plus tard, il est vrai) entre l'action entreprise par les autorités gouvernementales et la tenue et l'évolution des élections municipales à Montréal.

S'il n'y avait pas le piège de la traduction, il resterait le piège de l'usage des mots. Il n'est pas indifférent de noter en effet que l'usage fait des mots depuis le début de cette crise n'a pas aidé à en tempérer certains aspects.

Ça n'a l'air de rien, mais on notera par exemple que dans sa déclaration d'hier qui visait à corriger celle de la veille, M. Marchand parlait du ministre "égorgé" plutôt que du ministre étranglé.

Lois des journalistes

Mais le piège le plus important, c'est celui de l'entrevue elle-même. M. Marchand s'y est prêt à un moment où on a de bonnes raisons de croire que certains autres ministres se tiennent prudemment loin des journalistes. Au surplus le journaliste qu'il affrontait est un des plus agressifs de tout le pays, son agressivité n'ayant d'égal en ce cas, qu'une certaine ignorance des affaires québécoises.

Doit-on se réjouir de la disponibilité de M. Marchand à un moment où beaucoup de gens demandent des explications sur la nature du complot évoqué par le gouvernement? Peut-être. Mais il est évident que le gou-

vernement ne peut sous-estimer le danger qu'il y a à "exposer" des ministres, tant qu'il n'aura pas pris sur lui de dévoiler dans une déclaration en bonne et due forme, plutôt que par accident et à la faveur d'entrevues hasardeuses avec les ministres, un minimum d'information au sujet de la situation à laquelle les autorités faisaient face au moment d'invoquer la loi sur les mesures de guerre.

Pas de démission

Il est difficile d'excuser M. Marchand de l'erreur qu'il a faite. Mais on voudrait que ceux qui la lui reprocheront aient été de leur côté tout aussi prompts à identifier les énormes équivoques qu'ont fait leur chemin dans l'opinion publique au cours de la crise et en particulier celles qui ont servi à identifier des formes assez différentes de violence.

Des journalistes ont demandé à M. Marchand hier s'il avait l'intention,

ou s'il n'avait pas d'autre choix que de démissionner à la suite de son entrevue de mercredi.

Il a répondu fermement qu'il n'en est pas question. Le voudrait-il lui-même que le premier ministre Trudeau l'en empêcherait bien que ce dernier ait, dit-on, été plutôt bouleversé par les propos de M. Marchand et qu'il les ait désavoués. Ce n'est pas l'habitude de M. Trudeau de laisser tomber un ministre en pleine crise.

Mais l'aventure de M. Marchand illustre assez bien à quoi le ministre se serait exposé s'il était devenu le leader des libéraux provinciaux, et s'il avait été constamment harcelé dans la situation actuelle par une sorte de guérilla verbale qui a eu tendance ces derniers temps à se transformer en certaine forme moins verbale d'action politique.

Andras soutient qu'il faudra bâtir un deuxième Canada dans les 30 prochaines années

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. Robert Andras, ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines et du logement, a soutenu hier aux Communes, qu'il faudra bâtir un deuxième Canada au cours des trente prochaines années et que le gouvernement fédéral pourra oeuvrer dans les limites de la constitution actuelle lorsqu'il aura mis sur pied le secrétariat des Affaires urbaines promis dans le discours du Trône.

Le ministre, qui participait en fait au débat sur le discours du Trône, a même dit espérer qu'il sera possible de convoquer sous peu une première rencontre

ou une série de rencontres avec les ministres provinciaux afin de déterminer comment on pourrait établir des méthodes permanentes de consultation. "Je suis très sensible aux réactions publiques chaleureuses que j'ai constatées chez les représentants provinciaux", a-t-il commenté.

M. Andras a voulu de toute évidence dissiper ces craintes hier, dans son discours qui mettait l'accent sur la nécessité de rationaliser, de coordonner et de consulter de manière à pouvoir affronter et surmonter les besoins immenses des trente prochaines années.

"Nous avons encore le temps et les ressources qui nous permettent d'écrire notre propre histoire urbaine, à la me-

sure de nos propres vues, plutôt que d'y être assujettis passivement", a-t-il dit avant d'ajouter un peu plus loin que "point n'est besoin d'adapter la constitution à nos exigences ni de l'élargir pour en arriver à une politique de choix."

Mettre de l'ordre et agir

En créant un secrétariat aux Affaires urbaines, dont le premier fonctionnaire aura le rang d'un véritable sous-ministre, le gouvernement veut procéder à "un examen complet de ses efforts".

Ce sera "un important instrument de recherche, d'élaboration des décisions, de consultation et de coordination". On cherche présentement à trouver les

compétences humaines qu'il faut pour planifier et élaborer des priorités et des stratégies.

Non seulement M. Andras ne voit pas d'obstacle constitutionnel à l'action de son gouvernement, mais encore il dit "croire sincèrement que cette façon plus rationnelle d'aborder les problèmes entre les gouvernements et au sein du gouvernement fédéral, servira à protéger les autorités provinciales en aidant à obvier aux expériences passées lorsque le manque de coordination dans la préparation des programmes des divers ministères fédéraux déformait par inadvertance les priorités provinciales et municipales."

La CCN

Dans son discours, M. Andras a consacré quelques paragraphes au fait qu'il soit maintenant chargé devant la Chambre de la commission de la capitale nationale.

Il a remplacé à ce poste M. Jean Marchand.

Pour lui, assurer le développement harmonieux de la région d'Ottawa sur les plans économique, social, linguistique, etc., constitue une condition sine qua non de ce que doit devenir le Canada.

En termes strictement urbains on ne trouve nulle part ailleurs, selon lui, autant de gouvernements, de degrés de disparités et de problèmes à être résolus.

Bref, M. Andras estime qu'il s'agit d'un "modèle essentiel".

Des données du problème

Dans son discours, M. Andras a donné en outre plusieurs statistiques et données dont le gouvernement doit tenir rigoureusement compte.

Dans 30 ans, 94% de la population canadienne sera urbanisée. Présentement 73% des gens vivent dans 12 grands centres.

On estime qu'en 30 ans, la population doublera ou presque : environ la moitié de cette population additionnelle habitera trois centres : Montréal, Toronto ou Vancouver.

Par ailleurs, le processus rapide atteindra son sommet dans les prochains dix ans. Sur une période de 30 ans, il faut pour ainsi dire prévoir la construction d'habitations et d'un milieu urbain pour un deuxième Canada.

Gérard D. Lévesque devient leader de la majorité à l'Assemblée nationale

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa, à l'issue d'un caucus de ses députés, hier, a annoncé que l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, avait été officiellement nommé leader de la majorité à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Pierre Laporte.

M. Lévesque occupait déjà ce poste de façon temporaire depuis l'enlèvement de l'ancien leader, M. Laporte, enlevé puis assassiné par des terroristes la semaine dernière.

Député depuis 1956

Le nouveau leader parlementaire du Parti libéral est député du comté de Bonaventure depuis 1956. Il avait été nommé pour la première fois ministre en 1960, à la tête du ministère de la Chasse et de la Pêche, sous l'administration Lesage.

Il devait, deux ans plus tard, accéder au poste de ministre de l'Industrie et du Commerce.

Poste créé en 1964

Lorsque les libéraux revinrent au pouvoir, en avril dernier, M. Lévesque reprit son poste de ministre de l'Indus-

trie, en plus de celui des Affaires intergouvernementales (aujourd'hui la responsabilité du premier ministre lui-même).

Le poste de leader parlementaire n'existe au Québec que depuis 1964, alors qu'il fut institué par le premier ministre Jean Lesage. Ce fut M. Pierre Laporte qui, le premier, en fut titulaire pour la majorité gouvernementale.

En même temps que la nomination de M. G.D. Lévesque, hier, le premier ministre a aussi annoncé celle de M. Louis Vézina, député de Montmorency. M. Vézina agira comme assistant-leader parlementaire. Il a été élu pour la première fois aux dernières élections. Il est l'ancien conseiller juridique et secrétaire de la commission Sylvestre (qui portait sur l'administration de la vieille capitale).

Apparition au caucus ?

Les députés libéraux se sont réunis pendant plus de trois heures, hier, mais rien n'a filtré de la réunion, les membres du parti ministériel s'étant précipités le plus rapidement possible vers les ascenseurs pour éviter les journalistes.

La présence du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, fut

cependant remarquée au caucus, celui-ci, normalement, vu ses fonctions "impartiales" devant s'abstenir d'assister à de telles réunions.

Toutefois, M. Lavoie a fait parvenir peu après un communiqué aux journalistes déclarant :

"M'autorisant de certains précédents, j'ai jugé à propos, après avoir avisé les chefs de parti de l'opposition, que j'ai pu atteindre aujourd'hui, d'assister au caucus des parlementaires libéraux."

"J'ai cru de mon devoir qu'étant donné les circonstances tragiques que le Québec traverse, d'apporter une contribution objective en tant que président de l'Assemblée nationale et ce, au-delà de tout engagement politique. D'ailleurs, dans ces circonstances exceptionnelles au Québec, si ma présence était jugée utile, je serais heureux de rencontrer tous les députés de l'Assemblée nationale, indépendamment de leur allégeance."



Gérard D. LEVESQUE

Parti québécois. "Ce n'est pas que je partage l'option politique du PQ — je ne la partage pas —, mais il est essentiel que la population établisse clairement que le FLQ n'est pas le PQ. Ce parti se bat démocratiquement pour ses idées et on doit le respecter pour cela."

Il a été impossible d'en tirer davantage du ministre qui s'était donné comme règle de ne pas aborder les brûlants sujets d'actualité pour se cantonner au sujet de son allocation.

Les intérêts du FLQ

Dans son allocation, M. Mackasey devait d'ailleurs dire : "Il serait facile pour moi de me débarrasser du texte (de mon discours) et de consacrer le temps mis à ma disposition à parler de la menace que représente pour notre société un petit groupe dont le but manifeste est d'ébranler et de détruire les fondements de notre liberté."

"Je vais résister à la tentation et je vous demanderais de faire de même, en partie parce que ce serait précisément servir les intérêts du FLQ, je crois, de nous laisser détourner de nos occupations journalières; en partie également parce que, à mon avis, l'objet de la présente conférence est intimement lié à la vigueur de la société que nous devons tous en ce moment être particulièrement décidés à conserver et à améliorer."

fiance en l'avenir économique du Québec.

Il s'est dit d'avis que les récents événements qui ont perturbé la vie québécoise et canadienne ne devraient pas faire fuir les capitaux ni en empêcher la venue.

Le ministre, qui était assez évasif dans ses réponses, a ensuite refusé de commenter la déclaration de M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, faite à une station radiophonique de Vancouver. M. Marchand avait alors affirmé qu'il existait des liens entre le Front de libération du Québec et le Front d'action politique, parti politique qui brigue les suffrages aux élections municipales de Montréal.

Pas de commentaires

Ignorant que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau désavouait au même moment, à Ottawa, cette déclaration du ministre Marchand, M. Mackasey a consenti à ajouter à son "Pas de commentaires" "M. Marchand s'expliquera lui-même."

Devant les caméras de télévision, M. Mackasey a réitéré l'opposition fondamentale qui existe entre le FLQ et le

il a lui-même reçu un diplôme honorifique.

Faisant allusion à l'assassinat du ministre Pierre Laporte et au rapt du diplomate britannique James Cross, M. Wilson a dit :

"Tout le peuple britannique, aujourd'hui, partage l'angoisse, la tragédie et le défi qui confrontent le Canada et se joint au peuple canadien pour dénoncer un brutal et insensé assassinat."

"Les événements au Québec ont servi à rapprocher les peuples canadien et anglais"

— Harold Wilson

FREDERICTON, N.-B. (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes de Londres, M. Harold Wilson, a déclaré, hier, que les troubles actuels au Québec ont servi à rapprocher les peuples du Canada et de Grande-Bretagne.

L'ancien premier ministre britannique adressait la parole au cours d'une cérémonie de remise de diplômes à l'université du Nouveau-Brunswick, où

Mackasey demande aux financiers de partager son optimisme quant à l'avenir économique du Québec

par Gilles RACINE

Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, a lancé un appel aux financiers et hommes d'affaires canadiens, hier, pour qu'ils continuent et même accroissent leurs investissements de capitaux au Québec.

S'adressant à quelque deux cents participants à la quatrième conférence annuelle du National Industrial Conference Board (association qui groupe des économistes, financiers et hommes d'affaires canadiens), M. Mackasey a dit : "Mon désir, c'est que vous fassiez tout

en votre pouvoir pour donner confiance en l'avenir du Québec (...). Investissez vos capitaux au Québec (...). C'est une grande province et une grande partie du Canada."

Le ministre fédéral a lancé cette invitation, hier midi à l'hôtel Reine-Elizabeth, au début de son allocution portant sur les relations patronales-ouvrières au Canada.

Confiance

Par ailleurs, interrogé par les journalistes, M. Mackasey a affirmé sa con-

Garneau demande que Québec définisse ce qu'est la sédition

QUÉBEC (PC) — Les articles du code pénal qui traitent de sédition doivent être clarifiés, a affirmé jeudi le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

M. Garneau qui s'adressait à une centaine d'étudiants, à l'École Normale Laval Mériel, à Québec, a précisé que le gouvernement devrait mieux définir ce qu'est la sédition ou l'incitation à la violence.

Le ministre a rappelé qu'il y a quelque temps, des personnes avaient été arrêtées pour sédition et qu'il avait été impossible d'établir la preuve devant les tribunaux.

Dans le contexte légal actuel, il est très difficile d'établir qu'une personne s'est rendue coupable de sédition, a ajouté M. Garneau.

La représentativité des syndicats

Le ministre, par ailleurs, a mis en doute, la représentativité des chefs syndicaux de la CSN, FTQ et CEQ qui avaient unilatéralement condamné, la veille, la loi des mesures de guerre et avaient demandé son retrait immédiat.

M. Garneau a affirmé qu'il avait trouvé cocasse la déclaration faite par M. Marcel Pepin, président de la CSN, réclamant au nom du front commun syndical le retrait immédiat de cette loi.

Le ministre des Finances a souligné que plusieurs groupes syndicaux, dans des télégrammes au premier ministre, avaient appuyé entièrement l'action du gouvernement, dont le syndicat des fonctionnaires du Québec.

Agence "Detect of Canada"

PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.

DETECTIVE

"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"

Licenciés par la Cité de Montréal

• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSURÉE

387-8757

MAISONS OU TERRAINS EN ESPAGNE

Investissement ou résidence secondaire au Pays du SOLEIL

Domaine RIO DE ORO à Calonge COSTA BRAVA

M. Nunez, promoteur de passage à Montréal, recevra les 22, 23 et 24 octobre.

Pour rendez-vous, veuillez téléphoner à :

842-6398

de 9 à 11 a.m. et de 5 à 8 p.m.

VENTE DE FAILLITE

Re : Bernard Sportswear Co. Inc. (En faillite)

Un des plus gros manufacturiers au Canada de cuir et de suède

DES CENTAINES DE PALETOTS DE CUIR DE TRES HAUTE QUALITE — PALETOTS DE SUEDE — MANTEAUX DE SUEDE DOUBLES DE MOUTON — VESTES DE CUIR — "JEANS" ET JUPES. CHOISISSEZ PARMI LA PLUS GRANDE SELECTION A DES PRIX DE FAILLITE.

COMPAREZ :

Manteaux de suède doublés de mouton.

Maintenant \$119

OUVERT AU PUBLIC

5322, rue QUEEN MARY ROAD MONTREAL

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h. p.m. Samedi, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

BISSELL & BISSELL LTEE
LES PLUS IMPORTANTS ENCANTEURS A MONTRÉAL

La police ne semble suivre aucune nouvelle piste à la suite des enlèvements de MM. Cross et Laporte

Tout semblait indiquer ce matin que les forces de l'ordre n'avaient trouvé aucune trace du diplomate britannique James R. Cross enlevé il y a maintenant 18 jours par une cellule du FLQ.

"Nous n'avons pas de piste. Tout ce que nous pouvons faire maintenant, c'est vérifier les informations que nous recevons lors d'appels anonymes et du public", devait déclarer laconiquement jeudi soir, un policier qui participe aux recherches.

En effet, en dépit des pouvoirs conférés à la police par la Loi des mesures de guerre, les centaines d'arrestations qui ont suivi, accompagnées de plus d'un millier de perquisitions, aucun indice valable ne semble avoir surgi des ténèbres qui enveloppent le sort réservé au diplomate.

Il en est ainsi pour les assassins du ministre du Travail, M. Pierre Laporte. La police a fait publier, hier, des portraits-robots de Paul Rose et Marc Carboneau, recherchés tous deux à la suite de la découverte, samedi, du corps de l'homme politique.

Plusieurs dessins du visage des deux hommes ont été diffusés par les organes d'information du Canada et l'on attend maintenant l'appel qui mènera peut-être à l'arrestation des fugitifs.

Depuis qu'a débuté la gigantesque chasse à l'homme pour appréhender les deux hommes, des centaines d'appels ont été reçus par la police. Rose et Carboneau étaient vus un peu partout en même temps.

Chaque fois néanmoins, les battues organisées dans les minutes qui sui-

vaient ces appels, demeuraient sans résultat.

A Terre des Hommes, au pavillon du Canada, la longue attente du consul de Cuba se poursuit. On sait que les gouvernements fédéral et provincial sont d'accord pour offrir des sauf-conduits aux ravisseurs de M. Cross en échange de la vie du diplomate.

Mais l'espoir que nourrissent les autorités, depuis quelques jours, semble diminuer.

Elles n'ont plus de nouvelles de M. Cross depuis dimanche dernier, date à laquelle une lettre manuscrite du diplomate avait été trouvée dans une église montréalaise.

Nul n'oublie que les ravisseurs de M. Cross, ont laissé entendre que si le gouvernement ne se pliait pas à leurs de-

mandes — entre autres la libération de 21 prisonniers dits politiques — on ne retrouverait jamais le diplomate.

M. Cross a été enlevé le 5 octobre. M. Laporte, lui, a été kidnappé quelques jours plus tard par une seconde cellule et assassiné le 17 octobre par une troisième cellule, à Saint-Hubert, près de la base militaire.

Entre-temps, la vaste rafle des forces de l'ordre se poursuivait dans les milieux qu'elle se croient favorables au FLQ. Depuis vendredi, date à laquelle la Loi des mesures de guerre a été mise en vigueur, on signale que 373 personnes ont été incarcérées. Toutefois, 102 ont été libérées depuis.

Ceci porte à 271 le nombre des personnes encore détenues par le gouvernement du Québec.

Enfin, ce n'est pas sans une pointe d'humour que la Sûreté du Québec a laissé savoir qu'un de ses agents avait confondu des caisses remplies de poussière de cailloux pour un important dépôt clandestin de dynamite.

La découverte a été signalée vers 18h, hier, dans un hangar du rang Sainte-Sophie à un quart de mille de la route No 29, à Oka. Les caisses portaient des inscriptions de compagnies d'explosifs.

La route était immédiatement fermée, les journalistes repoussés au cas d'une gigantesque explosion.

Finalement, ce n'est qu'une explosion de rire qui secoua agents et reporters, quand on ouvrit les caisses. Il s'agissait en fait d'échantillons de roches provenant d'une mine voisine, recueillies pour être analysées.

Un mécanicien de 24 ans est recherché pour le meurtre de cinq personnes à Santa Cruz

SANTA CRUZ, Californie (UPI) — Un mécanicien de 24 ans, John Linley Frazier, qui avait dernièrement adopté le style de vie hippie, est recherché depuis hier par les policiers de Santa Cruz pour le meurtre de cinq personnes assassinées mardi soir dans une luxueuse maison de Santa Cruz.

Les victimes, le docteur Victor M. Otha, son épouse Virginia, leurs deux fils et la sœur d'un des fils, avaient été retrouvées sans vie, dans la piscine, à l'arrière de leur demeure, tous abattus par des balles de calibre .38 et .22.

Selon les déclarations assermentées produites par les procureurs du district de Santa Cruz, hier, Frazier serait l'un des assassins.

La première de ces déclarations provient d'un ami intime de Frazier. Ce dernier a affirmé que son ami possédait un revolver Smith and Wesson, de calibre .38.

Le document rendu public par les procureurs révèle en outre que Frazier a habité une cabine tout près de la demeure des Otha, plusieurs mois avant l'assassinat.

Ajoutons qu'un troisième témoin un voisin de Frazier, est venu certifier, sous la foi du serment, que deux jours avant le drame, le mé-

canicien hippie avait démenagé tous ses biens prétendant qu'il allait s'établir à New York.

La femme de Frazier a également dû témoigner pour ajouter une quatrième information au document des procureurs. Elle a déclaré avoir vu son mari pour la dernière fois le lendemain du déménagement alors qu'il a quitté leur cabine, armé d'un pistolet qu'elle a décrit comme étant chargé.

Toutes ces déclarations ont été recueillies par le chef enquêteur Ray Begard après qu'un informateur hippie eut eu vent du texte du message laissé dans le parc-brûlé de la Rolls Royce rouge du docteur Otha, message retrouvé par les pompiers de Santa Cruz.

Ce message "Troisième guerre mondiale entre ceux qui abusent du milieu naturel" ainsi que "Le matérialisme doit mourir sinon c'est le genre humain qui périra", il ne fait aucun doute, selon l'informateur qui a déclenché le processus de recherches, que Frazier en est l'auteur.

Le procureur en chef du district de Santa Cruz, l'avocat Peter Chang, qui a donné une conférence de presse hier soir, a révélé aux journalistes que Frazier n'était pas seul à la résidence des Otha, le soir du crime, et que d'autres mandats étaient imminents.



Le procureur de district Peter CHANG

Qui sont les candidats du FRAP qui ont été arrêtés, puis relâchés?

par Rose-Anne GIROUX

Que sait-on des activités du Dr Henri Bellemare et de l'imprimeur Jean Roy, deux candidats du Front d'action politique (FRAP) que la police a détenus, puis relâchés au cours du ratisseage anti-FLQ?

Quelles sortes de dossiers les journaux ont-ils accumulés sur eux?

Dr Henri Bellemare: médecin spécialiste, 38 ans, marié et père de cinq enfants, est candidat dans Saint-Jacques.

Il s'est fait connaître des journaux uniquement par sa participation, à titre de directeur-fondateur, de la Clinique médicale coopérative des citoyens de Saint-Jacques, ouverte en octobre 1968, par suite de l'initiative du comité de citoyens local (à qui le Service de Santé de la Ville avait refusé d'en ouvrir une) cette clinique dispense des soins gratuits à la population, sans exiger de preuves d'indigence.

Sans l'aide professionnelle du Dr Bellemare, cette clinique n'aurait peut-être pas été ouverte, du moins à l'époque: alors professeur à l'Université de Montréal il a travaillé au projet avec la collaboration de deux collègues de l'hôpital Sacré-Coeur, les Drs Max Bloembergen et Jacques Gauthier, qui ont obtenu, à leur tour, l'aide de confrères, tout en voyant à l'obtention d'un équipement médical.

Il dirige toujours la clinique.

L'on se rappellera que la clinique autant que le comité de citoyens de Saint-Jacques, a eu plusieurs démêlés avec la police (perquisitions, demandes d'identification, etc.) surtout l'automne dernier. A l'époque ces gens se disaient victimes d'un "harcèlement" de l'administration D-S qui aurait voulu, selon eux, "les faire taire".

Jean Roy, imprimeur, 32 ans, marié, un enfant, est candidat dans Saint-Louis.

Difficile de retrouver son nom dans les vieilles découpures de journaux. Il a été "mêlé" au dossier de MM. Drapeau-Saulnier sur la Compagnie des jeunes Canadiens (CJC).

Par ailleurs, LA PRESSE lui a déjà consacré toute une page (15 août 1970) de son cahier "Arts et Lettres" en tant qu'homme-clé d'une expérience de vie nouvelle au Carré Saint-Louis, visant à faire vivre là une commune libre regroupant une quinzaine de personnes. "C'est un îlot de vie radicale, disait alors Jean Roy, qui comprend tous les

aspects de la vie" (création, travail, organisation).

Il a travaillé à y jeter les bases d'une coopérative d'alimentation, d'un centre de dépannage, d'une maison d'édition, (un best-seller: "Les recettes à la marijuana"), d'une imprimerie, d'un journal ("Village Carré Saint-Louis") qui "éditorialise" contre le "Système", etc.... Le FRAP l'identifie comme directeur de l'imprimerie coopérative du Carré Saint-Louis.

Au moment de son arrestation, il imprimait, selon le FRAP, "des cartes de poll".

L'on se rappellera que les "hippies" ou contestataires du Carré Saint-Louis ont eu à maille à partir avec la police, à cause de leurs tentatives répétées de se servir du parc disaient-ils "comme d'un parc", c'est-à-dire comme d'un endroit où l'on peut s'asseoir sur l'herbe, manger, jouer de la guitare, etc....

La police a saisi 900 bâtons de dynamite et 590 détonateurs

Plus de 900 bâtons de dynamite et environ 590 détonateurs ont été saisis par les escouades antiterroristes de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec, lors de perquisitions effectuées depuis le 11 octobre.

De plus, les policiers ont également saisi une grande quantité d'acide nitrique et sulfurique dans la région des Laurentides.

A Hull, une grande quantité de mèches a été trouvée lors de la visite des policiers.

Les perquisitions policières ont été effectuées à Montréal, Joliette, Saint-Hubert, Saint-Basile, Hull et dans les Laurentides.

La police n'a pas confirmé si des arrestations ont été faites au cours de ces descentes.

Un porte-parole de la police de Montréal a déclaré, ce matin, que les policiers n'avaient pas encore déterminé si les bâtons de dynamite et les détonateurs trouvés venaient des nombreux vols perpétrés au Québec depuis le début de l'année.

Rappelons qu'il y a eu, depuis janvier, près de 10.000 bâtons de dynamite volés au cours de 35 vols.

Selon un mémoire présenté à un comité sénatorial

Il existe une ligne très nette, à peu près impossible à franchir, entre les économiquement faibles et la classe aisée

Jeanne DESROCHERS

La mobilité de la main-d'oeuvre est une exigence de l'industrie moderne. Mais quand il s'agit d'élever des enfants, la mobilité n'a pas toujours des effets heureux.

Le professeur Henry Mass, auteur d'un livre sur les besoins des enfants, était hier le conférencier invité du Children's Service Centre, une oeuvre reliée aux fédérations unifiées, qui fête cette année le centenaire de sa fondation.

"Nous en connaissons assez maintenant sur les besoins des enfants, a dit

M. Mass à quelque 400 travailleurs sociaux et autres professionnels intéressés à l'enfance défavorisée, pour prévenir les dommages que ne peuvent manquer de se produire, quand ces besoins essentiels ne sont pas satisfaits". Un bilan de quelques études effectuées de par le monde fait conclure au professeur Mass que les familles sans racines, les familles mobiles, les familles isolées, ne peuvent fournir à leurs enfants ce qu'il leur faut pour se développer.

"Les enfants devraient grandir dans un milieu qui ne soit ni désert ni chaotique, un milieu qui fournisse une stimula-

tion auditive et visuelle." Les enfants ont besoin de se reposer sur du familier, mais aussi de faire des expériences nouvelles. Dans une famille qui déménage sans cesse, qui reste isolée parmi les voisins, qui ne peut pas avoir recours à la parenté, les enfants n'ont ni le familier ni la nouveauté.

Le professeur Mass cite à ce propos le travail d'un chercheur de l'université Harvard, tendant à prouver qu'il est extrêmement difficile pour un individu isolé de maintenir un certain équilibre, de subir sans trop de dommages "les chocs ordinaires de la vie".

La solution serait donc que les profes-

sionnels préoccupés du bien-être des enfants aident les familles isolées à se refaire des racines, à s'associer avec leurs voisins pour créer les services dont ils ont tous tellement besoin. Mais cela n'empêche pas, précise le professeur Mass, de s'attaquer aussi à la pauvreté; d'aller plus loin que les services de dépannage; de prévenir la détérioration des familles et le placement des enfants en institutions ou en foyers nourriciers.

"Si l'on me dit qu'on n'a pas les moyens de faire de la planification, dit le professeur Mass, je répondrai qu'on n'a pas les moyens de ne pas en faire."

La mobilité de la main-d'oeuvre peut nuire parfois aux enfants

par Jeanne DESROCHERS

Les apparences peuvent nous faire croire qu'il n'y a pas de distinctions de classe chez nous. Mais ce n'est qu'apparence, si l'on s'en rapporte à l'un des mémoires soumis hier au comité sénatorial sur la pauvreté.

Signé par M. Glay Sperling, directeur du département de Communications à l'unique CEGEP anglophone de Montréal, le Dawson College, ce mémoire fait état d'une ligne très nette, à peu près impossible à franchir, entre les économiquement faibles et la classe aisée.

Même quand les enfants des deux groupes se retrouvent dans les mêmes institutions, ils ne se mêlent pas vraiment, dit M. Sperling. L'enfant de milieu pauvre ne détiend pas les instruments de communication de base: la syntaxe correcte, l'habileté à lire, à écrire, à écouter, à comprendre.

Cette difficulté à communiquer est un obstacle majeur à l'accession à l'emploi, selon M. Sperling, qui croit que la maîtrise de certaines techniques n'est

pas suffisante pour ouvrir les portes du marché du travail.

Ce fossé entre différentes classes sociales ne peut pas être comblé du jour au lendemain, par une solution-miracle. Mais M. Sperling croit qu'on peut accélérer la mobilité à l'intérieur du système d'éducation. Il compte sur la télévision scolaire pour mieux préparer les enfants des zones grises à prendre leur place parmi les autres écoliers.

Tant que les pauvres sont incapables de parler le langage de ceux qui contrôlent l'emploi et l'avancement, il est inutile dit M. Sperling de parler de leur intégration sociale.

M. Sperling suggère donc au gouvernement des investissements importants, au niveau de l'école primaire, pour que les enfants des zones grises maîtrisent les instruments de communication de base dès le début de leur vie d'écoliers, avant qu'ils n'entrent dans le cercle vicieux des échecs répétés.

"Avec les instruments de communication qui leur permettraient de sortir eux-mêmes du ghetto, les pauvres feraient disparaître les taudis en dix ans" conclue le rapport Sperling.

Ste-Scholastique:

Ouverture des soumissions pour la construction d'une deuxième piste

M. Benoît Baribeau, administrateur délégué au bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal, a annoncé aujourd'hui que son bureau a procédé à l'ouverture des soumissions pour la construction d'une seconde piste et de ses voies de circulation au futur aéroport international de Montréal à Ste-Scholastique.

Cinq compagnies ont présenté des soumissions à la suite d'un appel d'offres lancé les 10 et 11 septembre derniers. Ce sont: A. Billet Ltée, Janin Construction Ltée, Cartier, McNamara, Pitts, Montcalm Construction Inc. et Francon Ltée. Les montants des soumissions varient de \$6,974,516.50 à \$9,126,128.00.

Toutes les soumissions devant maintenant faire l'objet d'une analyse technique complète, ce n'est que dans quelques semaines que l'on pourra procéder à l'octroi officiel du contrat pour la construction de cette seconde piste.

Il barbouille les murs de slogans pro-FLQ à Vancouver

VANCOUVER (PC)—Un homme qui, selon la police, a voulu répandre ses opinions politiques à l'aide de larges traits de peinture rouge fluorescente doit répondre aujourd'hui à huit accusations pour avoir peint des slogans favorables au FLQ sur des murs d'édifi-

cies du centre de Vancouver.

Peter Carl Thomas, étudiant des Beaux-arts, devait comparaître en cour sous l'accusation d'avoir causé délibérément des dégradations.

Le prévenu a également été accusé d'être en possession de LSD.

Le maire de Toronto s'en prend à une association de citoyens

TORONTO (PC)—Le maire William Dennison a comparé hier les méthodes d'une association de citoyens à celles qu'utilisent les gardes rouges de Mao Tsé-toung en Chine.

M. Dennison a exprimé cet avis lorsque des représentants de la Riverdale Community Organization sont venus devant le comité exécutif de la ville afin qu'il l'autorise à demander une subvention de \$78,000 au gouvernement fédéral, au cours des trois prochaines années.

Certains adversaires de l'association de Riverdale soutiennent qu'elle utiliserait cet argent pour s'opposer à des décisions prises par la ville.

M. Dennison a laissé entendre que l'association des citoyens cherchait à passer par-dessus la tête des représentants élus à l'hôtel de ville et que ce type de démocratie n'était pas le sien.

Néanmoins le comité exécutif a finalement accepté, après un débat de quatre heures, d'accéder à la demande de l'association.

la presse

Des propos fort inopportuns

Le ministre de l'Expansion régionale s'est mis dans une situation presque intenable. Il a tenté d'atténuer, en Chambre, les propos qu'il avait tenus mercredi soir, sur les ondes de CKMW de Vancouver, lors d'une entrevue de seize minutes accordée au reporter Jack Webster.

Notons tout d'abord qu'au cours des semaines angoissantes que nous traversons, les propos des premiers ministres Trudeau et Bourassa ont été marqués au coin de la prudence et de la dignité. Entre autres, la déclaration que M. Trudeau fit à la population douze heures après avoir invoqué la loi dite des "mesures de guerre", fut accueillie par la population comme un modèle de mesure et de lucidité. On n'en peut dire autant des propos de M. Jean Marchand l'autre soir, propos où il affirme que le gouvernement "had good reason to believe that the FLQ which, (pause) as a front has the organization called FRAP in Montreal and is running candidates in Montreal, wanted to disturb the election by explosions of all kinds and by further kidnappings or even shooting (pause) people".

Peu de temps après son interview mercredi soir, M. Jean Marchand rassura un journaliste de la métropole et niait avoir égalé le FRAP au FLQ. Il a ajouté qu'il soupçonnait certaines gens d'être membres à la fois du FLQ et du FRAP, "mais je ne peux avoir dit que le FRAP et le FLQ sont la même chose parce que je ne le crois pas. Je crois que l'appui que FRAP a accordé au manifeste du FLQ a été un geste gauche politiquement, stupide tactiquement et je ne comprends pas qu'on l'ait posé".

Aux Communes, hier matin, M. Marchand a tenté d'expliquer que sa mésaventure résultait de sa connaissance insuffisante de l'anglais, cependant que le premier ministre Trudeau se voyait dans l'obligation de désavouer les propos de son collègue et proche collaborateur. Dans l'après-midi, le maire Jean Drapeau s'immisçait dans le débat et tenait des propos visant à accrédiéter les dires de M. Marchand. Nous sommes décidément en face d'une escalade verbale dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle frise la démagogie et l'irresponsabilité.

La question, dans les circonstances, n'est pas de savoir si les propos de MM. Marchand et Drapeau sont fondés. La question est de savoir si, à seulement 72 heures de la tenue des élections municipales, il était opportun de faire des déclarations susceptibles de provoquer de nouvelles angoisses au sein de la population.

Qu'a donc voulu faire M. Marchand ? Se porter à la défense du maire Drapeau ? Tout semble indiquer que ce dernier n'a pas besoin d'avoir recours à des procédés pareils pour s'assurer la victoire dimanche. Si le ministre

avait voulu désigner le FRAP à la vindicte de la populace, il n'aurait pu mieux faire que de parler comme il l'a fait.

Une bonne partie de la population ne verra pas ce qu'il y a d'énorme dans les propos tenus par M. Marchand, attendu que la majorité silencieuse se révèle présentement plus attentive aux arguments sommaires qu'aux arguments inspirés par la raison.

Jusqu'à preuve du contraire, le gouvernement canadien est composé de démocrates soucieux du maintien et de la conservation des libertés et des droits civils au pays. On assure que la loi des mesures de guerre représente une initiative d'exception. On espère donc que la nouvelle législation viendra au plus tôt en atténuer la rigueur. En attendant, on souhaiterait voir les hommes publics s'abstenir de toute déclaration autre que celle qu'il importe absolument de faire. S'il est quelqu'un qui doit s'efforcer de ramener le calme dans la population, c'est bien l'homme public.

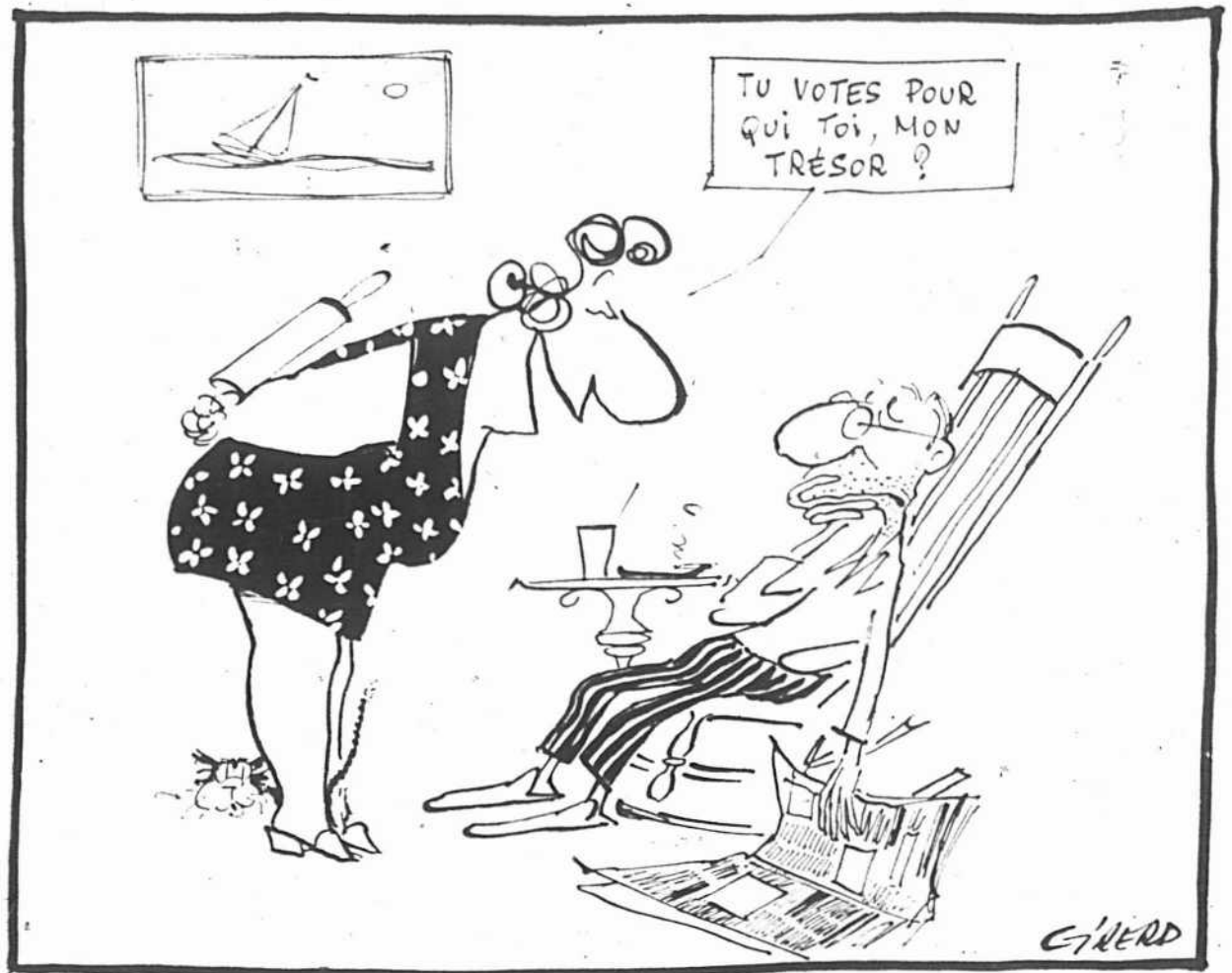
Le FRAP, tout comme le Parti québécois et le mouvement syndical, restent des entreprises légales qui poursuivent des objectifs légaux. Si ce n'est pas le cas, les autorités n'ont pas à prendre des détours. Elles doivent les faire interdire immédiatement. Mais pour le moment, le FRAP, le Parti québécois et les syndicats groupent des gens de bonne foi qui cherchent à mettre en pratique la "démocratie de participation" et qui méritent, par le fait même, le respect d'hommes politiques qui ont justement insisté sur le principe de la participation du plus grand nombre à la chose publique.

Le ministre de l'Expansion régionale semble avoir, plus souvent qu'à son tour, à se plaindre de ce qu'on le comprenne ou le cite mal. Il est souvent obligé de nier ou de rectifier des propos qu'il a tenus. La déconvenue qu'il connaît présentement est grande, et il serait cruel d'insister davantage.

Les hommes publics se trouvent souvent dans des situations délicates. Ils sont à la merci de reporters constamment à l'affût. Ils doivent penser vite et les paroles concises nécessaires à l'expression exacte de leur pensée ne viennent pas toujours aisément, surtout lorsqu'il s'agit d'improviser dans une langue étrangère.

Il est toujours dangereux d'improviser, surtout s'il faut le faire sur les ondes d'un poste de radio. Sans doute qu'à l'avenir M. Marchand se défiera de ces sortes de pièges, et n'acceptera plus de faire des déclarations de cette importance sans avoir, au préalable, couché sur papier ce qu'il juge nécessaire de rendre public. Dans les circonstances, il semble qu'il eût été préférable de refuser à M. Webster l'entrevue radiophonique qu'il lui a accordée.

Jean PELLERIN



Caricature parue le 4 avril 1970.

La guerre des poulaillers

Depuis quelques mois, les oeufs en provenance des autres provinces se font plus rares sur les marchés québécois. Résultat d'un embargo ? Il est très difficile de l'affirmer. Mais le fait que tous les oeufs expédiés vers le Québec doivent être dédouanés auprès d'une centrale distributrice (FEDCO) mandatée par la Régie des Marchés agricoles du Québec permet de supposer que l'importation des oeufs "étrangers", par le truchement de Fedco, est contingente et indirectement limitée. De savants légistes ont été appelés à examiner toutes les implications de cette politique avicole nouvelle et à déterminer si l'organisme mis sur pied par les producteurs du Québec, pour la défense de leur marché, ne va pas à l'encontre de certaines dispositions de la constitution du Canada.

Irritée par les décisions de la province de Québec et pressée d'abattre ces barrières, la province du Manitoba, qui écoule une partie importante de sa pro-

duction ici, a voulu porter l'affaire devant la Cour suprême. Un ministre manitobain s'est chargé de défendre personnellement le dossier de sa province devant le plus haut tribunal du pays. Malheureusement pour lui, les honorables juges ont décliné toute compétence en la matière et même refusé d'expliquer les motifs de leur réserve. Des explications prudemment avancées dans d'autres milieux laissent supposer que le cabinet fédéral se montrerait surtout soucieux de ne pas déplaire aux producteurs de notre province. Ceux-ci devraient donc avoir toutes les raisons de se féliciter de leur action à la fois subtile et, en apparence, efficace.

Mais il se trouve que les choses ne sont pas aussi simples. En effet, à malin malin et demi: voyant que le Québec dédaigne leurs oeufs, les autres provinces ont fermé leur porte au poulet québécois, article d'exportation très important dans notre économie agricole. Et pan sur le bec! Si bien qu'on prévoit 1,600 mises

à pied prochainement dans un secteur qui a été jusqu'ici très actif. Selon M. Marcel Lessard, député libéral aux Communes, "René Lévesque et son groupe n'auraient pu trouver mieux que cet interdit jeté sur les poulets pour diviser le Canada".

Alors, que faire? A m e n d e r d'urgence la constitution, comme certains le proposent, dans la pensée de créer un véritable marché commun canadien? La constitution sera amendée quand les... poules auront des dents. Tout compte fait, le premier ministre du Canada devrait peut-être se résoudre à nommer l'encombrant monsieur Jean Marchand inspecteur général des poulaillers, avec mission spéciale de dresser la liste complète de toutes les poules qui, dans toutes les provinces du Canada, pondent des oeufs "séparatistes".

Ah! les volailles, quelles scélérates! Naguère, sous le règne de M. Duplessis, elles poussaient — qui ne s'en souvient? — des oeufs "communistes".

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Ne pas confondre
felquiste et péquiste

Bravo pour votre éditorial d'aujourd'hui. Vous avez raison, vous n'avez rien exagéré; c'est grave, il faut soutenir le gouvernement pour en arriver au plus tôt à détruire le FLQ. Un fait inquiétant, entre autres, c'est que les centrales syndicales, la semaine dernière, aient appuyé, se soient prononcées en faveur du manifeste du FLQ.

Beaucoup répondront probablement à votre appel; cependant, certains hésiteront à le faire pour la raison suivante. Il se trouve parmi les "citoyens responsables" plusieurs personnes honnêtes, pacifistes, démocrates, qui rejettent et la violence et le manifeste du FLQ mais dont, malheureusement maintenant, le nom et l'adresse figurent sur la liste des membres en règle du Parti québécois. Ces gens qui, sans doute, rejettent toute alliance avec ce parti si celui-ci favorise le FLQ, ne peuvent s'empêcher de penser qu'ils sont exposés à être victimes d'erreurs de la police. (Jean Pellerin dit qu'il n'y a rien à craindre de la loi des mesures de guerre parce qu'elle ne se trouve pas entre les mains d'un Hitler ou d'un Staline; mais elle n'est certes pas non plus entre les mains d'un Trudeau ou d'un Bourassa, mais plutôt entre celles de l'importateur quel qu'il soit; puissent les policiers obéir à des directives intelligentes.)

Bien sûr, n'importe quel citoyen, péquiste ou autre, qui n'a rien à se reprocher ou à cacher n'a rien à critiquer si on perquisitionne chez lui. Mais s'il est exposé à être mis en prison pour 21 jours — avec toutes les conséquences imaginables au point de vue réputation, travail, etc. — parce qu'il a appartenu et payé sa cotisation à un parti politique qui jusqu'à ce jour a encore droit de cité, le même citoyen, dis-je, a le droit de regretter contre un point de la loi des mesures de guerre. Tant que ce point n'a pas été modifié, il sera toujours difficile pour plusieurs d'appuyer sans réserves le gouvernement fédéral.

Ne pourriez-vous faire une mise au point sur cette question importante, expliquer dans quelle situation se trouvent plusieurs Québécois, qui n'ont eu que le tort de chercher un parti politique nouveau, ce qui n'a pas été considéré comme un crime à chaque époque. Il n'est pas suffisant qu'un ministre fédéral honnête dise qu'il jouerait sa vie

pour défendre ce principe démocratique élémentaire du droit d'appartenance à un parti politique légitime; ce n'est pas suffisant parce que pour un ministre qui dit ceci il se trouve ailleurs d'autres députés ou ministres, plus nombreux peut-être, qui déclarent, peut-être avec raison, qu'il est probable que les felquistes sont aussi membres du Parti québécois, ce qui place donc un soupçon sur la tête de tous les membres, passés ou présents, du PQ. "Si tu es ou as été PQ, tu n'es pas nécessairement FLQ; mais tu peux te faire arrêter, mon vieux, sur simple présomption de t'importer quelle police."

Il est clair qu'il faut arrêter les felquistes, mais il est également clair qu'on ne devrait pas arrêter n'importe quel péquiste, encore une fois, sur simple présomption.

J'espère que vous y pourrez quelque chose.

N.D.L.R. — Contre nos règles habituelles, nous publions cette lettre, même si elle est anonyme, parce qu'elle exprime une idée importante: il est essentiel de ne pas confondre PQ et FLQ. Des partisans du Parti québécois nous ont téléphoné pour nous faire part de leur crainte à ce sujet. Nous l'avons déjà souligné: le FLQ n'est comparable à aucun autre parti politique. Il faut espérer que le fait que le FLQ soit maintenant illégal aide à bien marquer ce point.

J.T.

Après 8 ans de
vie au travail

Je ne suis qu'un secrétaire de 25 ans sur le marché du travail depuis 8 ans. Nous les travailleurs de 9 à 5 heures ne disons jamais notre mot ou si peu et je voudrais dire quelque chose.

Quand on choisit un homme politique, nous faisons un choix pour 4 ans. Même si Trudeau et Bourassa prennent des psychologues et des sociologues pour faire leurs discours, leurs buts et leurs idées peuvent tous jours être perçus. Nous les avons donc élus pour le meilleur et le pire; il n'y a personne de parfait, ni homme, ni société. Aux prochaines élections, on peut les enlever du pouvoir, mais eux n'ont que 4 ans pour se faire valoir. Est-ce trop ou pas assez pour connaître quelqu'un? La violence de ces jours-ci est donc injustifiable.

De toute façon je voudrais dire au

gouvernement provincial et fédéral mon appui pour les décisions qu'ils ont à prendre dans l'affaire Cross-Laporte. Beaucoup de gens critiquent Bourassa et Trudeau et il est bon qu'il y en ait, mais par contre ces gens qui critiquent auraient-ils la force seulement de prendre des décisions surtout dans les circonstances pénibles comme en ce moment.

Une pacifiste,
N. BOURGEOIS,
Montréal.

Des lapsus de messieurs
Caouette et Samson

Jamais dans toute l'histoire de la Belle Province, la sottise humaine n'a été autant à l'honneur que depuis ces dernières semaines.

Dans le domaine de la connerie, je crois que MM. Samson et Caouette, imbattables sur ce terrain ont pulvérisé leurs propres records.

Jeudi soir, en effet, au Canal 2, M. Samson après avoir astiqué son "joual" le plus fringant, déclara avec le sérieux que nous lui connaissons: "Ces terroristes criminels, qui au Québec sont malheureusement peu nombreux...". Sans doute, M. Samson voulait-il par là appuyer les déclarations à l'import-pièce de M. Caouette alors que ce dernier priait Ottawa de ne pas céder au chantage et de ne pas laisser partir pour l'étranger les prisonniers dits politiques végétant dans nos prisons fédérales. Nous avons peu de terroristes au Québec; aussi bien garder jalousement ceux qui nous restent.

Pour continuer dans la même veine, M. Samson, toujours avec sa verve habituelle, accusait M. René Lévesque d'avoir, par l'établissement de l'Hydro-Québec provoqué le climat de violence et de contestation qui règne au Québec.

J'avoue que là, je me suis perdu dans les dédales de cette logique implacable. Dans ma candeur naïve, je savais que l'Hydro-Québec était l'organisme par excellence favorable au développement de l'économie du Québec. Ça c'était facile, l'équipe du tonnerre l'avait maintes fois répété. Ce que j'ignorais cependant, c'est que grâce à ce fluide magique qu'est l'électricité on pouvait fabriquer de toutes pièces des terroristes. Il faut avouer que de nos jours la science avance à un rythme tel qu'il n'est pas facile d'en suivre tous les développements.

De son côté, M. Réal Caouette se pa-

vanant sur les ondes de CBMT déclarait dans un interview que pour chaque personne enlevée par les terroristes, il fallait que la police séquestre dix Québécois. Oei, pour oeil, dit pour dent, dit le proverbe chinois et M. Caouette.

Citoyen pacifique, comme la grande majorité du bon peuple québécois, je déteste la violence.

Celle qui déferle sur ma province actuellement me laisse abasourdi. A la violence physique des extrémistes de gauche camouflés derrière leurs mitraillettes et leur incognito, a succédé la violence verbale des extrémistes de droite cachés derrière les institutions dites démocratiques et les mitraillettes non moins dangereuses de l'armée. Face aux armes des terroristes d'un côté et à celles des armées de MM. Trudeau et Caouette de l'autre et ne connaissant du métier des armes que le maniement du couteau à peler les légumes de ma femme d'autre part, je me sens dans la position inconfortable du poisson rouge qui se verrait coincé entre deux barracudas.

Fernand BARRIAULT
Ville de Laval

Ignorance des faits et
information biaisée

Nous vous écrivons pour relever une erreur commise à deux reprises par vos éditorialistes, messieurs Claude Gravel et Jean Pellerin.

Il s'agit de la notion qu'ils ont du radiologiste. Tout d'abord, Monsieur Pellerin dans son éditorial "Une grève qui mène nulle part" du mercredi 14 octobre 1970 incorpore les radiologistes à la fonction publique. Cette dernière n'a rien de mal en soi, mais nous pensons qu'il vaut mieux y adhérer que d'y être conscrit. La conscription est peut-être le dessein du gouvernement, mais il vaudrait mieux ne pas conclure trop tôt, car les discussions pourraient être longues à ce chapitre.

Monsieur Gravel, lui, renchérit samedi le 17 octobre 1970 dans son éditorial intitulé "Les médecins hors l'Etat". Il y affirme, en effet, qu'un médecin spécialiste peut remplacer un radiologiste, une infirmière, un employé d'hôpital et un omnipraticien. Ceci est absolument faux pour ce qui est du radiologiste, pour la simple et unique raison que le radiologiste est lui-même médecin spécialiste. Sa formation exige un entraînement de neuf et parfois dix an-

nées, qui le conduit au certificat de médecin spécialiste.

Nous pensons qu'il s'agit là d'une ignorance des faits difficilement justifiable, d'autant plus que parmi leurs collègues journalistes se trouve une spécialiste de la chose médicale en la personne de Madame Claire Dutrisac.

C'est ce type de déformation de la réalité qui peut nous conduire vers une information biaisée que déplore la F.M.S.Q. (cf. reportage de Claire Dutrisac, LA PRESSE, samedi le 17 octobre 1970 page A6).

Espérant, monsieur le rédacteur, que cette mise au point aura sa place dans vos pages, nous vous remercions à l'avance.

Léo NOBERT, M.D.
Jean-Jacques MILOT, M.D.

N.D.L.R. — Admettons que les radiologistes soient très instruits. Leur grève avait duré trois mois et demi et les hôpitaux avaient fonctionné au ralenti. De l'aveu même de tous les responsables de la santé au Québec, celle des médecins spécialistes a eu, au bout de quelques jours, des conséquences extrêmement graves.

J.P. et C.G.

"Hold-Up" de Marcel Dubé

Monsieur L.-G. Carrier,

Permettez-moi d'exprimer une opinion que je veux constructive, sur l'émission "Les Beaux Dimanches" du 13 septembre courant.

Alors que les gouvernements, les corps policiers, divers groupements cherchent par tous les moyens à prévenir et combattre la vague de violence actuelle, alors que nos jeunes sont blâmés, alors que les parents sérieux veulent voir disparaître de la télévision les films de violence américains si souvent au programme, alors que le dimanche à vingt heures beaucoup de jeunes regardent la télévision, vous nous présentez "Hold up" de Dubé, une glorification de la violence.

Après une telle émission, que reste-t-il à nos téléspectateurs? Appelez-vous cela de la culture, de la formation, de l'éducation, de la morale, de la prévention, ou quoi?

Que M. Marcel Dubé écrive "Hold faire jouer au théâtre, n'est parfaitement libre, et je ne proteste pas, parce qu'alors, moi personnellement, je n'ai aucune responsabilité. Je ne contribue pas à sa production et je suis libre de ne pas acheter le livre ni le billet de

théâtre. C'est ma seule façon de protester, tout en regrettant bien sincèrement un écrivain canadien de talent ne produire autre chose pour la culture de ses concitoyens.

Mais à Radio-Canada, c'est autre chose. C'est moi et tous les payeurs de taxes qui contribuons à cette "grosse affaire" où nous n'avons rien à dire et qui nous apporte chez nous ce qui lui plaît. Vous dites: "Fermez votre téléviseur." Mais non justement, c'est chez nous, c'est un média nécessaire et je paie pour cela.

Il me semble que, par sa responsabilité, un réalisateur sérieux, compétent, conscient de l'action du programme chez les téléspectateurs devrait se poser des questions avant de choisir le sujet d'une émission. Est-ce trop lui demander?

Veillez croire à mes sentiments distingués.

Hélène GOUIN
Chambly

Un mot venu du
Vermont, USA

Nous sommes vos voisins. Nous ne pouvons rien d'autre que de regarder ce qui se passe dans la vie politique d'ailleurs. Mais nous nous trouvons très proches de vous dans les tristes événements des derniers jours.

Nous sommes très émus par la mort de monsieur Pierre Laporte. Tout homme qui, attache un grand prix à la raison, à l'espoir et à la liberté compatit au deuil de madame Laporte, ainsi que des gouvernements provincial et fédéral.

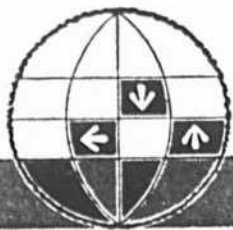
Je vous prie de recevoir notre très vive sympathie envers le Québec et envers nos amis-voisins, les Canadiens français.

Mes salutations, au nom de ma famille, de mes concitoyens et de mes amis.

Dr Philip H. CUMMINGS,
Vermont, USA.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti. Service de tirage — Téléphone: 874-6911.



Les relations entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal doivent être clarifiées

par
Teddy CHEVALOT

"C'EST au niveau de la municipalité que se joue le sort du Québec", déclarait, en 1965, le président du temps de l'Union des municipalités du Québec, M. Fernand Drapeau.

Il analysait alors, pour les membres de son association, sous le titre "La minute de vérité", les modifications administratives et de structures auxquelles devaient faire face les municipalités québécoises, si elles ne voulaient pas être dépassées par les événements.

Or, depuis une vingtaine d'années on assiste, au niveau des municipalités, à un triple phénomène: d'une part l'urbanisation rapide a fait éclater le cadre traditionnel dans lequel oeuvraient les administrateurs municipaux; et de l'autre, les dépenses nécessitées par les besoins de la vie d'une population en pleine expansion déséquilibrent les budgets dans certains domaines précis, (police par exemple).

En troisième lieu, de nouvelles tâches et fonctions, inconnues dans le passé des administrateurs municipaux, sont maintenant dévolues aux municipalités, et ceci particulièrement dans le domaine social.

Ainsi, qui, parmi les hommes politiques municipaux, s'inquiète, il y a vingt ans, d'un plan d'ensemble urbain?

Ce n'est que depuis à peine dix ans que les urbanistes ont maintenant voix au chapitre, et ce fait a été consacré par le gouvernement provincial lorsqu'il a créé la Commission La Haye, chargée d'étudier les problèmes d'urbanisme qui pouvaient se poser dans l'ensemble de la province.

De même, il y a encore cinq ans, l'évaluation municipale était accomplie de n'importe quelle manière par les 1600 municipalités, cités et villes de la province.

Aujourd'hui on parle d'évaluation intégrée accomplie sur l'ensemble d'une région donnée.

En 1942, l'ancien maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, créait le premier service municipal de bien-être social.

Toujours dans les années 1940, Montréal créait le premier service de parcs et loisirs.

Aujourd'hui, toutes les municipalités sont obligées de prévoir dans leurs budgets des dépenses, dont l'importance varie d'une ville à l'autre, au titre de ces deux sujets.

Il peut sembler paradoxal que Mont-

réal innovait régulièrement chaque fois qu'il s'agissait de créer un service nouveau qui réponde à des besoins nouveaux.

Pourtant, puisque Montréal est en soi, de par l'importance de sa population, de par son budget phénoménal, une sorte de province dans la province, il n'est que normal que ses hommes politiques municipaux, ainsi que ses administrateurs, poussés par les événements plutôt que les prévisions, aient régulièrement innové en matière d'administration municipale.

Triple gouvernement

Mais déjà une question se pose au citoyen québécois: pour lui, en fonction des diverses autorités qui se présentent à lui, fédéral, provincial, municipal et scolaire, que représente à ses yeux le gouvernement municipal?

Est-il, ce gouvernement municipal, la première instance démocratique et gouvernementale à qui vont s'adresser, en premier lieu les citoyens, ou n'est-il, pour reprendre substantiellement une phrase du "Quartier latin", qu'une illusion de pouvoir laissée aux autochtones?

Cette question est d'autant plus importante que l'on sait que d'une part les municipalités n'ont de pouvoirs que ceux que veut bien leur laisser le gouvernement provincial, et de l'autre, que le gouvernement fédéral désire entrer de plain-pied dans le domaine municipal par la création d'un ministère du Réaménagement et des affaires urbaines.

Cette question, par ailleurs, demeure pertinente, ceci en fonction d'une double réalité: d'une part, tant au niveau municipal qu'au niveau scolaire, on assiste depuis quelques décennies à une désaffection marquée de l'électorat, alors que sa participation est valable au niveau provincial et moyenne au niveau fédéral.

De l'autre, la création, depuis deux ans, de comités de citoyens et de comités d'action politique, dénote une nette insatisfaction d'une certaine couche sociale, et ceci notamment dans tout le domaine social: habitation, bien-être social, santé, transport public, chômage, loisirs et protection publique.

Or, si se trouve que tous ces sujets font l'objet d'une remise en question des services et méthodes administratives municipaux, parce que justement la responsabilité d'assurer leur contrôle relève aussi bien du gouvernement municipal, que du gouvernement provincial, que du gouvernement fédéral.

Si depuis 20 ans, les municipalités se sont ouvertes aux questions sociales et ont créé des services de santé, de bien-être social ainsi que des services récréatifs et communautaires, il n'en reste pas moins que la véritable manne financière provient de Québec et d'Ottawa principalement, et non des municipalités elles-mêmes.

Ainsi, alors que cette année le gouvernement provincial dépense plus de \$800 millions pour la santé et le bien-être, ce qui représente un tiers de son budget global, ceci sans compter les quelques dizaines de millions de dollars pour le recyclage de certaines catégories de travailleurs, 143 municipalités québécoises, de 5,000 habitants et plus, ont dépensé au total \$56 millions à ce double chapitre et cette double dépense ne représente que 8.4 p. 100 des dépenses globales de ces mêmes municipalités.

Bien plus, un fait dénote que dans le domaine de la santé et du bien-être social, il y a eu transfert depuis dix ans, des dépenses et des pouvoirs du niveau municipal au niveau provincial.

En 1959, l'ensemble des municipalités du Québec dépensaient \$31 millions au titre de la santé et du bien-être social. Aujourd'hui, à ce même titre, 143 municipalités dépensent \$14 millions, soit une diminution de plus de moitié pour ce secteur.

Nouvelles responsabilités

Par contre, un transfert différent s'est accompli en une dizaine d'années au profit des municipalités: les loisirs.

Alors que dans le passé, la paroisse créait son propre service de loisirs ainsi que son centre communautaire, aujourd'hui les paroisses, en règle générale, laissent aux municipalités le soin de couvrir ce domaine et celui de construire des arènes et centres sportifs.

A cause de ce transfert, en dix ans, le budget des municipalités a quadruplé en ce domaine, passant de \$10 millions à \$42 millions.

Autre responsabilité partagée, dont la nécessité ne s'est fait sentir que depuis une dizaine d'années: la rénovation urbaine et la construction d'habitations à loyers modiques.

Or là encore, la véritable manne se trouve à Québec et à Ottawa, et non dans les municipalités. C'est là aussi que se prennent les véritables décisions.

Ceci n'a pas empêché plusieurs d'entre elles de créer, à l'instar de leurs grands frères provinciaux et fédéraux, une "Société municipale de l'habitation" dont le rôle et l'importance sont imprécis.

Comme les municipalités elles-mêmes ne savent pas trop en quoi consiste leur rôle dans la rénovation urbaine et la construction d'habitations à loyers modiques, elles accouchent de plans qui, avant d'être mis en application, doivent recevoir l'approbation de diverses autorités provinciales et fédérales, tant et si bien que le retard apporté en ce domaine s'accroît au lieu de diminuer.

On sait comment, tout dernièrement, l'administration Drapeau-Saulnier, tout comme l'ancienne administration provinciale Bertrand, accusait le gouver-

nement fédéral d'être responsable des retards apportés au développement de projets domiciliaires à "bon marché", ainsi que ceux de rénovation urbaine.

Ce conflit entre les trois paliers gouvernementaux, par contre, n'existe pas, — officiellement du moins, — au niveau des services de protection publique.

Mais là, si augmentation extraordinaire des dépenses il y a, c'est du côté des villes qu'il faut aller la chercher.

En effet, en dix ans, à ce titre, les dépenses ont triplé passant de \$47 millions pour l'exercice 1959-1960, à \$123 millions pour celui de 1969-1970.

Il est vrai que dans ces dépenses sont inclus les services d'incendie ainsi qu'un nouveau service policier: l'aide à la jeunesse, sans oublier les brigades spéciales.

Et puisque l'on parle de jeunes un fait demeure indéniable: le phénomène posé d'urbanisation s'accompagne toujours d'un phénomène de formation de groupes de jeunes, vestes de cuir, motards, hooligans, etc., qui vivent plus ou moins en marge de la société.

Or qui doit récupérer ces jeunes? La municipalité? Le provincial? Le fédéral? Là encore il est difficile de le dire clairement, car s'il est vrai que ce sont les municipalités qui sont aux prises avec ce phénomène d'associalisation des jeunes, il n'en reste pas moins que les lois et l'argent se trouvent du côté des gouvernements supérieurs.

Reste un autre point, entre tant d'autres, celui de l'industrialisation d'une municipalité. Dans le cours des années 1960, les villes et municipalités ont multiplié les fonds industriels, morcelant ainsi la planification économique d'une région, au risque, — ce qui est arrivé en plusieurs cas, — de ne venir en aide qu'à des industries marginales ou artisanales.

Là encore le gouvernement provincial y a dû mettre le holà, et, encore une fois, il prouvait que la véritable autorité c'est lui qui la possédait, et non les municipalités.

La régionalisation

Confrontées avec tous ces problèmes nouveaux, les municipalités ont dû déclarer forfait, au point que depuis cinq ans, chaque congrès de l'Union des municipalités du Québec amène sa pierre pour prouver que la solution se trouve du côté d'une certaine régionalisation ainsi que d'une fusion plus ou moins volontaire des 1600 municipalités en 300 ou 400 seulement.

Mais le problème sera-t-il réglé pour autant, si une clarification des pouvoirs et des relations entre les trois paliers gouvernementaux, (municipal, provincial et fédéral), n'est pas accomplie dans le même temps?

Car s'il est vrai qu'il y a 100 ans, les municipalités étaient réellement autonomes et formaient en soi un gouvernement responsable, aujourd'hui tout est changé par l'intrusion continuelle des



Un nouveau problème!

instances provinciales et fédérales qui, profitant des besoins financiers des municipalités, imposent régulièrement leurs volontés. Ceci explique peut-être la désaffection

de l'électorat au niveau municipal qui sent, inconsciemment, que le véritable pouvoir c'est à Québec et Ottawa qu'il se trouve, mais non au niveau du gouvernement municipal.

Mgr Paul Grégoire demande la formation d'un comité d'aide aux personnes internées sous l'effet des mesures de guerre

A LA SUITE des événements qui ont cours depuis quelque temps au Québec, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a fait, hier, une déclaration dont nous reproduisons intégralement le message.

Les graves événements des dernières semaines bousculent nos vies et nos pensées. Certaines situations qui semblaient jusqu'à présent ne devoir se produire que dans d'autres régions du monde, se présentent subitement à nous. Elles invitent chacun à de sérieuses réflexions.

La violence

Devant les gestes posés récemment par des terroristes, il est impérieux que chacun des membres de notre société se fasse une pensée claire sur la violence, notamment sur celle qui porte atteinte à la vie des personnes.

En 1967, dans une lettre sur nos problèmes politiques, les évêques du Canada ont exposé leur pensée sur cette question en termes non équivoques. "Étant donné les moyens dont on dispose au Canada pour faire valoir ses droits, écrivaient-ils, il est clair que le premier devoir des Canadiens, dans les difficultés qu'ils rencontrent, est de renoncer d'une façon absolue à la violence, même à la violence limitée et calculée, même à la violence tactique".

A l'heure que nous vivons, ces mots ont une actualité plus grande encore qu'au moment où ils ont été écrits. Il nous est aujourd'hui demandé de prendre résolument la voie de la non-violence, la seule qui soit vraiment compatible avec les aspirations profondes de l'homme et le respect de sa dignité. Concrètement, cela invite chacun, dans son milieu de vie, dans l'usage des médias d'information, à l'école, dans les syndicats, dans les divers partis

politiques, à mettre ses paroles et ses actions en accord avec cette option fondamentale.

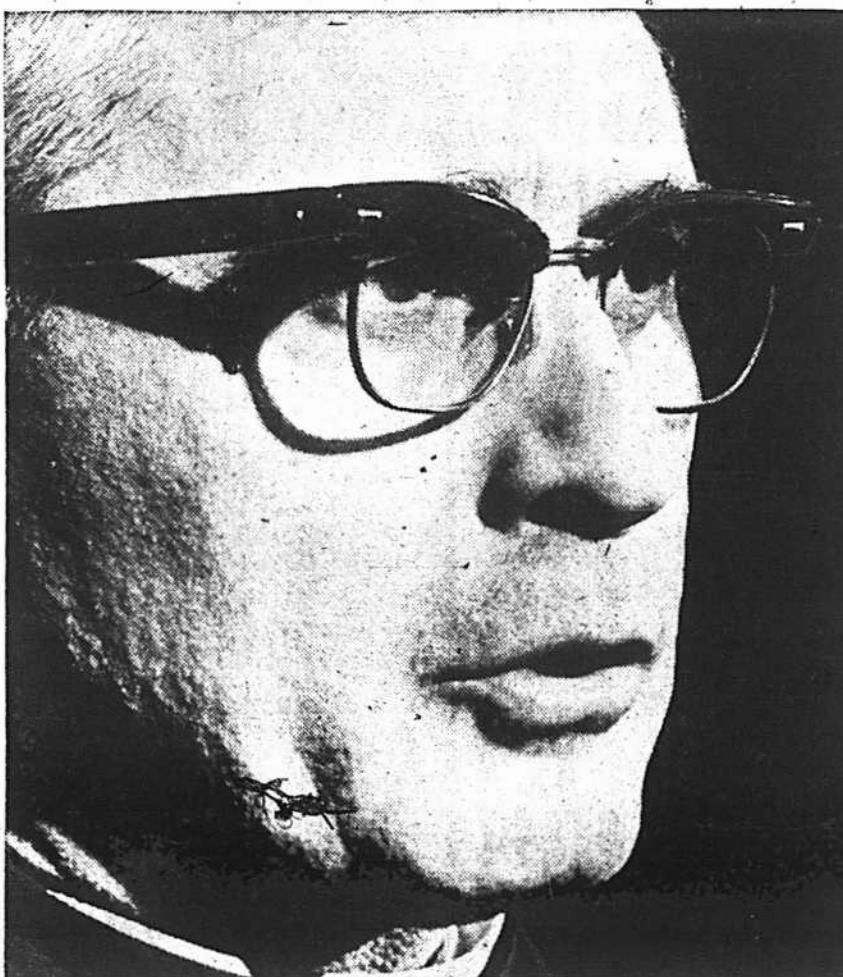
L'état de notre société

Chacun reconnaît que les événements récents nous obligent aussi à nous interroger sur l'état de notre société. Au cours des dernières années, d'importantes réformes en matière d'éducation, de santé et de bien-être ont été réalisées dans notre milieu. Une très large part de nos énergies y ont été consacrées. Il reste cependant beaucoup à faire. Des situations malheureuses subsistent encore qui suscitent à bon droit des inquiétudes que nous partageons. Il y a la misère des petits, le chômage d'un grand nombre, l'incertitude des jeunes. Il y a un peuple qui s'interroge de plus en plus sur son identité et son avenir. Il y a la société où nous sommes, trop adonnée à la recherche de l'argent, du confort, du plaisir. Il y a la crise de conscience face au Tiers-Monde.

La justice et une prospérité convenables pour tous ne s'établissent pas sur de simples proclamations. Ce dont on a besoin à ce chapitre, c'est moins de déclarations fracassantes que d'action réaliste, poursuivie avec compétence, détermination et persévérance. C'est surtout cette action qui nous sollicite, et ceux qui s'y adonneront serviront vraiment notre communauté. Le service de la paix et de la justice réclame nos énergies et notre participation.

Les mesures exceptionnelles

Dans ce même souci de justice et de paix, je crois utile de faire quelques considérations concernant un problème immédiat et dont on parle beaucoup: l'aide à apporter aux personnes actuellement détenues en vertu des mesures exceptionnelles qu'ont prises les autorités civiles.



Mgr Paul Grégoire

Celles-ci ont dû prendre des mesures spéciales pour assurer la sécurité de l'État et celle des citoyens. Une société libre ne peut subsister si elle laisse certains de ses membres attenter impunément et parfois de la façon la plus grave aux libertés

essentiels des autres. On peut facilement comprendre qu'étant donné les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous avons été brusquement placés, il ait été impossible de mettre en vigueur tout de suite une législation exactement pro-

portionnée et adaptée à la situation. Il est toutefois heureux que le gouvernement se soit engagé à préparer pour bientôt une nouvelle législation qui donne à l'État des pouvoirs moins étendus que ceux de la loi actuelle.

Dans l'application de la loi, on doit être vigilant pour assurer à tous les individus, fussent-ils coupables, les égards dus à la personne humaine. Cette attitude d'esprit trouve occasion de se manifester dans les circonstances actuelles à l'égard de ceux qu'on détient en vertu des mesures exceptionnelles de sécurité.

Les autorités elles-mêmes ains que divers groupes ont d'ailleurs récemment manifesté le souci que nous exprimons ici. Il n'est pas de notre compétence de déterminer dans le détail comment, dans la conjoncture actuelle, concilier les exigences de la sécurité et les égards dus à la personne humaine. Cependant, pour aider à ce que soient évités tout abus ou toute négligence, toute attitude susceptible de susciter de funestes rancœurs, nous souhaitons que soit formé un comité d'aide aux personnes internées sous l'effet des mesures récentes. Ce comité serait composé de quelques personnes particulièrement reconnues pour leur intégrité. Entre autres, il pourrait assurer la liaison opportune entre les détenus et leurs proches, voir aux besoins des familles concernées et particulièrement des enfants et répondre à d'autres besoins. Pour ma part, je serais heureux de contribuer à la formation de ce groupe en désignant une personne qui s'intégrerait à son activité.

Voix de la raison et appels de l'Évangile

C'est la voix de la raison, de l'amour et de la justice que nous voulons faire entendre à tous nos frères, citoyens de ce pays en recherche de

bonheur et de paix. Nous osons le faire en nous réclamant du seul Maître que nous connaissons de nos destinées humaines. Le comportement des chrétiens dans les circonstances actuelles doit s'inspirer de l'attitude et de l'enseignement du Christ qui est venu libérer l'homme et lui apprendre la loi d'un amour qui l'appelle au dépassement de lui-même. Si la raison n'intervient pour mettre un frein aux passions, si l'amour ne s'interpose pour dominer toutes les haines, si la quête d'une véritable justice ne commande tous nos actes et nos pensées, nous serons infidèles aux appels de l'Évangile.

Partageant les inquiétudes qui habitent les esprits, nous disons notre sollicitude pour tous ceux que le conflit actuel atteint. Si la justice humaine doit être servie — et il faut qu'elle le soit pour la survie et l'équilibre de la société — nous demandons toutefois aux chrétiens de rejeter toute tentation de vengeance, celle du pardon des offenses. C'est là une loi dure à accepter. Elle nous heurte, mais nous oblige à prendre la mesure de notre taille de chrétiens.

Nous croyons cependant que c'est seulement à partir de cette attitude que commence notre liberté face aux événements, notre calme et notre sérénité face au drame actuel, notre engagement face aux problèmes que nous pose brutalement une société menacée.

Cela réclame maîtrise de ses caprices, renoncement à ses égoïsmes, attention à l'autre, souci du plus faible, partage. Cela s'appelle violence à soi-même, la seule violence que le Christ ait jamais proclamée.

Cela appelle la prière: une prière d'espérance, dans la certitude qu'en Jésus la vie s'est éclairée d'un sens nouveau et qu'il y a pour tout homme un Amour qui l'interpelle, l'invite et le convie.

Appui massif des Canadiens

OTTAWA (PC) — A en juger par les télégrammes et les lettres qui arrivent à Ottawa, la décision du gouvernement de recourir aux mesures de guerre pour combattre le terrorisme au Québec, semble recueillir l'appui de la majorité écrasante des Canadiens.

Même les messages adressés à M. T. C. Douglas, leader NPD, qui s'est inscrit en faux contre les mesures de guerre, se prononcent nettement en faveur de la décision du gouvernement fédéral. Du reste, un porte-parole de son cabinet a fait état d'un "flot de messages, dont la plupart condamnent plutôt qu'ils n'appuient notre prise de position".

M. Harold Winch, NPD-Vancouver-Est, un des quatre députés NPD à s'être désolidarisés de leur parti et à avoir soutenu le gouvernement, a déclaré qu'il n'avait reçu aucun message

condamnant son attitude.

Mais c'est le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, qui reçoit le plus de messages. Le personnel de son cabinet est débordé de lettres et de télégrammes qui s'annoncent sur les bureaux. Mardi, il y en avait déjà 2,180, dont 2,115 se déclaraient en faveur des mesures de guerre. Selon un porte-parole du cabinet, le flot continue au même rythme et l'on n'a pas encore eu le temps d'en faire une analyse détaillée.

Dans les partis

Une correspondance d'une abondance inusitée afflue également chez les dirigeants de tous les partis, qui sont d'habitude les premiers à connaître les réactions du public sur les grands problèmes. Et maintenant, même les députés commencent à recevoir des messages.

le TEMPS qu'il fera

Le soleil pousse mais... les nuages résistent

Ote-toi de là que je m'y mette ! a grogné le soleil ce matin en voyant que les nuages abusaient un peu de la situation. Toutefois, vu ce qui se passait plus bas dans les rues de Montréal, même le soleil semblait un peu timide.

Ce n'est donc que dans la soirée, ou peut-être même à la faveur de la nuit, que les nuages iront se regrouper quelque part ailleurs au-dessus d'autres pays voués au mauvais temps.

M. Alcide Ouellet, porte-parole d'un groupement céleste fort légal (les nuages, brebis du bon Dieu, un week-end fort gêné en douches températures mais un tant soit peu brumeux. Un temps de chien !

Entre-temps, les pieds dans une flaque d'eau et la tête dans la tourmente, Montréalais, prenez courage ! Lève-toi tôt, mets ton chapeau aujourd'hui, c'est le tirage de la mini-loto.

Voici les prévisions de la Météo : Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux avec pluie ou bruine intermittente jusqu'à plus tard dans la journée. Samedi quelques périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui de 55 à 60. Minimum cette nuit 45 à 50. Maximum samedi de 60 à 65.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice et Lac-St-Jean : pluie ou bruine intermittente jusqu'à plus tard dans la journée. Samedi quelques périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui de 55 à 60. Minimum cette nuit 40 à 45. Maximum samedi de 60 à 65.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspé : pluie ou bruine intermittente jusqu'à plus tard dans la journée. Samedi quelques périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui de 55 à 60. Minimum cette nuit 40 à 45. Maximum samedi de 60 à 65.

MGR GREGOIRE

SUITE DE LA PAGE A 1

donne à l'Etat des pouvoirs moins étendus que ceux de la loi actuelle".

"Dans l'application de la loi, on doit être vigilant pour assurer à tous les individus, fussent-ils coupables, les égards dus à la personne humaine, affirme l'archevêque de Montréal. Cette attitude d'esprit trouve occasion de se manifester dans les circonstances actuelles à l'égard de ceux qu'on détient en vertu des mesures exceptionnelles de sécurité."

Mgr Grégoire a parlé de l'état de notre société, "trop adonnée à la recherche de l'argent, du confort, du plaisir". Reconnaissant qu'au cours des dernières années d'importantes réformes avaient été réalisées dans tous les secteurs, il a toutefois insisté sur le fait qu'il restait "encore beaucoup à faire".

L'archevêque de Montréal, a en outre, mis l'accent sur l'action réaliste. "La justice et une prospérité convenables pour tous ne s'établissent pas sur de simples proclamations, a-t-il noté. Ce dont nous avons besoin à ce chapitre, c'est moins de déclarations fracassantes que d'action réaliste, poursuivie avec compétence, détermination et persévérance."

Discretion du Sénat sur les dépenses de ses commissions

OTTAWA — (PC) — C'est à son corps défendant et pour ainsi dire "sur le bout des pieds", que le Sénat canadien progresse vers la révélation publique du coût précis et détaillé de ses commissions spéciales d'enquête.

Un projet de règlement exigeant que les commissions sénatoriales publient des comptes rendus détaillés de leurs dépenses constitue une tentative importante en vue de résoudre un problème parlementaire qui dure depuis longtemps. Jusqu'à présent, en effet, il a été extrêmement difficile de découvrir et de calculer le montant des factures acquittées par des commissions spéciales d'enquête telles que cel-

les sur les moyens de communications de masse, la pauvreté, la politique scientifique, par exemple.

Dans ce domaine, cependant, le président de la Commission des règlements du Sénat, le sénateur Hartland Molson, du Québec, dirige un mouvement visant au nettoyage de ce secteur.

L'an dernier, on présentait un règlement qui obligeait les commissions spéciales d'enquête à produire des comptes "raisonnablement détaillés" 30 jours après avoir terminé leur travail et des relevés financiers intérieurs 15 jours après le début de toute nouvelle session parlementaire.

Fabre: courte preuve de la défense

par Bernard MORRIER

La preuve de la défense dans la procédure de la contestation de l'élection dans Fabre s'est limitée hier matin à la déposition du bulletin de présentation du candidat libéral dans cette circonscription, M. Gilles Houde, ainsi qu'aux listes électorales.

Me André Villeneuve, qui représente M. Houde et qui a déclaré en même temps sa preuve close hier matin, avait demandé un délai de deux semaines pour ce faire au juge en chef Alan Gold, de la Cour provinciale, et à ses deux collègues, les juges Laurier et Filion.

C'est Me Eddy Giguère, l'adjoint au président général des élections du Québec, qui a déposé les documents, en précisant par la même occasion les limites de la circonscription électorale de Fabre.

Délai d'un jour

De son côté, Me Pothier Ferland, qui représente la requérante dans cette cause, Mlle Aline Hamelin, a demandé

un délai d'une journée afin de prendre connaissance de ces documents et déposer à son tour une contre-preuve s'il y a lieu, ce à quoi les juges ont acquiescé en fixant le tout à ce matin.

Enfin, à l'audience d'hier matin, assistait également Me Paul Jolin, représentant du ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

On sait que Me Villeneuve, au cours d'une audience antérieure, a déposé une requête mettant en doute la constitutionnalité de la Loi électorale du Québec. Ce matin, le juge Gold a rappelé que le ministre de la Justice, selon le code de la procédure civile, n'avait pas dans cette cause à faire preuve des faits.

D'après le tribunal, Me Jolin n'a donc pas à intervenir pour le moment à moins que des faits nouveaux apparaissent dans les plaidoiries. C'est lorsque cette procédure sera terminée que Me Jolin sera appelé à défendre la constitutionnalité de la loi électorale, comme l'avait déjà annoncé Me Choquette.

La CSN demande à Marchand de prouver ses accusations contre le FRAP ou de se rétracter

par Pierre VENNAT

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — "Le FRAP n'est pas une créature ou une fille de la CSN. Ce n'est pas une section, pas une officine de la CSN et il n'émane pas de notre centrale. Il faut faire une distinction bien nette et bien précise. Il s'agit d'un mouvement formé par des Montréalais, pour des Montréalais, tandis que notre mouvement a des objectifs nationaux. Le FRAP est autonome et démocratique et il est capable, de se suffire à lui-même".

C'est après cet exposé du secrétaire-général Raymond Parent que les quelque 150 délégués au conseil confédéral de

la CSN ont accepté de demander à M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique, de prouver ses accusations concernant le caractère terroriste ou favorable au cadre terroriste du FRAP ou de ses dirigeants, et, s'il ne le peut, de l'obliger à se rétracter, mais ont refusé, d'autre part, de condamner le ministre et, d'autre part, d'affirmer officiellement que le FRAP est un mouvement démocratique, et, enfin, de condamner le maire Drapeau.

C'est M. Jacques Bourdoux, candidat du FRAP dans Saint-Edouard et vice-président du Conseil central de Montréal qui avait présenté la résolution originale, laquelle

disait entre autres que le FRAP est le seul mouvement politique municipal à Montréal dont les candidats sont élus par des conventions démocratiques", que "Jean Drapeau a déjà déclaré publiquement qu'il ne voulait aucune opposition à Montréal et que, de son propre aveu, son parti était composé de rubber stamps" et que la déclaration de M. Marchand constituait "manifestement une collusion entre tous les pouvoirs établis".

M. Bourdoux ajoutait que la déclaration de l'ancien président de la CSN aurait pour conséquence à court terme de compromettre la seule tentative sérieuse depuis dix ans de créer une opposition au parti

unique à Montréal et, à long terme, découragera toute entreprise similaire.

Il exigeait, entre autres, que la CSN déclare que le ministre Marchand doit démissionner s'il ne pouvait faire preuve de plus de cohérence, de justice et de modération dans ses déclarations publiques.

M. Parent, toutefois, a renversé la vapeur avec son amendement, rejetant tous les attendus de la proposition Bourdoux, sauf un et trois des quatre conclusions.

C'est par 89 à 53, au scrutin secret, que la position du secrétaire-général de la CSN, plus modérée que celle de M. Bourdoux, fut adoptée.

COUP

SUITE DE LA PAGE A 1

Le FRAP continue

Mais, il reste, selon son président que la seule façon qu'a la population de protester contre "la répression injuste, le terrorisme psychologique et moral", c'est d'aller voter dimanche. Et, c'est pourquoi, a-t-il dit, "le FRAP continue la lutte".

Le FRAP considère, en effet, que "ce sont les travailleurs salariés et non les Marchand, Trudeau et compagnie, aidés de l'armée fédérale, qui vont décider pour le FRAP des moyens et actions à entreprendre après le 25 octobre. Et, à ce titre, a souligné son président, nous informons la population que dès le 26, le FRAP se réunira pour décider des actions à entreprendre dans la nouvelle situation politique imposée au Québec depuis quelques semaines".

MESURES

SUITE DE LA PAGE A 1

internationale de Québec et l'Association internationale des machinistes ont fait savoir qu'ils désapprouvaient les déclarations de M. Louis Laberge et approuvaient les décisions gouvernementales.

M. Laberge avait lui-même déclaré, lors de la réunion conjointe des trois centrales, mercredi après-midi, "qu'il y a des secteurs au sein de notre mouvement qui ont décidé de ne pas participer à notre initiative". Selon lui, toutefois, le conseil consultatif de la FTQ avait appuyé par 260 à 45 environ la prise de position de la centrale.

Il a été impossible de savoir toutefois quels secteurs représentaient les 45 dissidents et qu'elle est l'importance numérique des troupes qu'ils représentent.

A la CSN

A la CSN, les protestations "officielles" semblent plus rares. Il y a bien eu le Syndicat des employés du Manoir Charles de Foucauld, affilié à la Fédération nationale des services qui a déclaré publiquement que "notre confiance à l'égard de nos dirigeants syndicaux est pratiquement en voie de disparaître" et qui déclarait se poser de "sérieuses questions" en demandant aux leaders syndicaux de cesser d'engager dans leurs déclarations la presque totalité des syndiqués qui sont contre celle-ci" mais ils ne sont que soixante.

Toutefois, il était évident à la réunion du Conseil confédéral qui a refusé, hier, d'appuyer le FRAP et de condamner le ministre Jean Marchand que plusieurs militants à la tête du mouvement ou directeurs d'importants syndicats sont fortement réticents à prendre toute position qui serait interprétée comme appui à des éléments extrémistes ou engageant le mouvement syndical dans la politique.

M. Pierre Lauzon, président du Syndicat du gaz naturel, représentant les employés de la Corporation de gaz métropolitain, estimait que le mouvement syndical, non-partisan, n'avait pas à intervenir dans le débat Marchand-FRAP.

"La CSN n'est pas un parti politique. Tout d'un coup le ministre Marchand aurait des preuves contre le FRAP. Ça

retomberait sur nous, si on appuyait le FRAP", de dire M. Lauzon.

Plusieurs interventions lors du débat firent allusion au débat de la veille, disant que l'on ne pouvait être conséquent avec l'appui au front commun et refuser d'appuyer le FRAP et condamner le ministre fédéral. Rien n'y fit, la proposition fut battue.

Par ailleurs, notamment dans les secteurs des métallurgistes et de la construction, côté CSN, des délégués ne se cachaient pas pour dire qu'ils appuient l'intervention gouvernementale, s'a n s pour autant engager officiellement leur fédération ou syndicat.

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE A 1

ses, et par un "non" catégorique. M. Trudeau a indiqué que le gouvernement n'était pas d'accord avec les propos de M. Marchand.

Les partis de l'opposition ont essayé de profiter de l'occasion pour amener le gouvernement à fournir de plus amples précisions sur les renseignements et les faits qui l'ont amené à déclarer un "état d'insurrection appréhendée" pour ensuite décréter les mesures de guerre. Ils n'ont pas réussi.

Ils ne sont pas non plus parvenus à embarrasser M. Marchand et encore moins le gouvernement.

Marchand s'explique

M. Marchand a mis son écart de langage sur le compte de sa "connaissance de l'anglais". Et devant l'opposition qui dirigeait ses flèches vers le ministre de la Justice, M. John Turner, et le premier ministre, M. Marchand s'est levé pour s'expliquer: "Il n'est pas question, a-t-il dit, que nous nous méliions de l'élection municipale de Montréal directement, ni indirectement. Hier, dans la déclaration que j'ai faite, de poursuivre le ministre, je n'ai rien à retirer. Il n'y a qu'une chose, je crois, à cause de ma, disons de ma connaissance incomplète de l'anglais, j'ai employé le mot "front" au lieu d'employer un mot français qui est caution morale et là-dessus, évidemment, il y a eu un peu de confusion que je clarifierai en dehors de la Chambre."

La démission

Le député conservateur de Prince Albert, M. John Dieffenbaker, a vanté le bilinguisme de M. Marchand.

Pour lui, le ministre s'exprime généralement bien en anglais lorsqu'il prend la parole aux Communautés. Selon M. Dieffenbaker, M. Marchand a trouvé dans sa connaissance de la langue anglaise une sorte de "dernier refuge". L'ancien premier ministre a fustigé M. Marchand qu'il soupçonne soit d'avoir parlé à travers son chapeau ou d'avoir tenté d'influencer le résultat du scrutin municipal de Montréal, dimanche.

Le chef néo-démocrate, M. Tommy Douglas, pour sa part, a soutenu que "la bourde" de M. Marchand ne lui laissait pas le choix et qu'il devait démissionner, geste que le ministre a évidemment rejeté.

Aux journalistes qui l'interrogèrent à sa sortie de la Chambre, M. Marchand a raconté comment l'entrevue s'était déroulée.

"Vous savez tous comment je peux manoeuvrer gauchement cette langue.

De toute façon, à un moment donné, je cherchais la traduction de caution morale lorsque le journaliste me questionnait et je ne l'ai pas trouvée. D'ailleurs, a continué le ministre, j'ai demandé à quelqu'un qui est parfaitement bilingue, ce matin, et il ne le trouvait pas non plus. Alors c'est là que j'ai utilisé le mot "front" qui va beaucoup plus loin que ce que j'avais à l'idée; parce que le mot "front" est vraiment une organisation, qui, consciemment, joue dans le sens d'une autre qui est clandestine.

"La seule chose c'est que dans l'ensemble, j'ai dit que le FRAP est un "front" du FLQ et ce n'est pas ça. En approuvant le manifeste du FLQ, de dire M. Marchand, il a simplement donné une caution morale au FLQ.

Les élections

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a soutenu que les explications fournies par M. Marchand ne sont pas suffisamment claires et que la confusion laissée dans l'esprit des contribuables montréalais n'a pas été dissipée pour autant.

Le gouvernement fédéral n'a pas précisé dans quelle mesure l'action et les projets de FRAP et de certains de ses candidats avaient pesé dans sa décision d'instaurer les mesures de guerre.

"Je crois, a commenté M. Stanfield, que M. Marchand et le gouvernement Trudeau ont semé la confusion et que dans les circonstances, ils doivent une explication claire, détaillée et reposant sur des faits, au public montréalais."

Il ne voit pas comment une élection juste peut maintenant se dérouler dans la métropole sans ces explications.

Selon M. Marchand, il n'existe aucune preuve démontrant que des candidats du FRAP sont membres du FLQ ou qu'ils sont des sympathisants connus du FLQ. M. Marchand, comme ses collègues aux Communautés, a répété que le gouvernement fédéral n'avait pas l'intention d'intervenir dans les élections municipales de Montréal. Il a pris le soin de préciser qu'il n'avait personnellement aucune opinion sur la campagne électorale montréalaise.

Me Choquette

Comme il l'a fait depuis quelques jours, M. Turner a de nouveau promis aux députés de l'opposition de refiler à son collègue québécois, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, celui qui surveille l'application des mesures d'urgence, certaines revendications formulées à la Chambre.

C'est le cas, par exemple, d'une suggestion visant la création d'une commission indépendante de surveillance dont la tâche consisterait à prendre connaissance, sous le sceau du secret, du nom des personnes appréhendées en vertu de la Loi sur les mesures de guerre et de s'assurer que justice soit rendue. Un organisme semblable fut mis sur pied durant la deuxième grande guerre lorsque la Loi sur les mesures de guerre fut décrétée pour la deuxième fois dans l'histoire du Canada.

M. Turner a aussi promis de s'informer auprès de Me Choquette de la véracité des rapports évoqués par M. Tommy Douglas et voulant que la police ait ordonné que des affiches électorales du FRAP accrochées à des murs, sur le campus de l'Université de Montréal, soient descendues sur-le-champ, sous peine d'emprisonnement.

On a voulu nous priver de ça...



L'excellence d'un whisky de 10 ans vendu au prix d'un de 6.

Ils se sont cachés dans la campagne pour le faire.

Ils se sont tellement bien cachés (au fond de l'Ontario), qu'à ce jour, seulement six canadiens sur mille ont été assez fins pour le découvrir, le Wiser's de Luxe

au Québec... on veut notre part!

40 onces: \$10.00/25 onces: \$6.65

Wiser's Distillery Limited, Belleville, Canada.



ABANDON DES AFFAIRES

Habits tout laine

Vestons sport

Imperméables

Pantalons Style espagnol évasé

Pantalons, tout laine

Pantalons 'Koratron'

Paletots d'hiver

\$11.40

\$6.40 et \$9.40

\$9.40

\$2.40

\$1.40

\$3.40

\$14.40

GRANDE REDUCTION SUR HABITS DE GARÇONS ET ADOLESCENTS

Manufacture de luxe 40

6648A, rue St-Hubert 276-1586

les tribunaux

Les faux ravisseurs de Cross se confondent en excuses...

Joseph Raymond Morin, 24 ans, du 7261 Valombre, à Saint-Léonard, et Yvon Forget, 31 ans, du 480 Notre-Dame, à Repentigny, ont comparu hier, après-midi, devant le juge Jacques Trahan, de la cour des sessions de la paix, sous une inculpation de méfaits publics.

Lundi dernier, Morin et Forget avaient téléphoné au quartier général de la police de Montréal pour déclarer que le cadavre de James Richard Cross venait d'être déposé par les terroristes du FLQ à proximité de l'église de Contrecoeur.

Les deux inculpés avaient également affirmé aux policiers qu'ils étaient des membres du FLQ ceux-là mêmes qui avaient enlevé le haut commissaire britannique au Commerce, James Richard Cross.

La "confession téléphonique" de Morin et de Forget avait aussitôt déclenché une opération policière d'envergure à laquelle avaient participé plusieurs douzaines de policiers de la Sûreté du Québec, de la Police de Montréal et de la Gendarmerie royale du Canada.

Et, finalement, les policiers mobilisés à la suite de cet appel téléphonique ont découvert qu'il s'agissait là d'une farce monstrueuse.

Quelques heures plus tard, Joseph-Raymond Morin et Yvon Forget étaient appréhendés et interrogés longuement au quartier général de la police de Montréal.

Hier après-midi, en correctionnelle, Yvon Forget — il a un petit dossier judiciaire — a plaidé coupable après avoir consulté un procureur du bureau de l'assistance judiciaire.

"Mon client, a déclaré ce dernier au tribunal, a été bousculé par les événements que vous connaissez; je pourrais même dire qu'il en a été traumatisé profondément. Malheureusement, l'accusé n'a pas suffisamment de maturité pour comprendre la gravité de tels événements. Il a cherché une soupape de sûreté et il n'a pas trouvé mieux que cet appel téléphonique à la police, qui est, somme toute, une mauvaise farce..."

Le procureur de la couronne, Me Bernard Fournier, a sur le champ riposté: "Une mauvaise farce qui a mobilisé des policiers épuisés; une farce d'une platitude inouïe qui a coûté beaucoup d'argent aux contribuables; bref, une farce qui, dans les circonstances tragiques que nous savons tous, constituait une entrave sérieuse au travail des policiers."

Le juge Jacques Trahan a alors demandé que l'accusé

soit examiné par un médecin. C'est à 11 heures, ce matin, que Forget connaîtra sa sentence.

Quant à Joseph-Raymond Morin, que la présence des photographes a littéralement terrorisé (il a gémi, pleuré, et tenté de fuir le banc des accusés), il doit comparaître de nouveau ce matin, sous une inculpation de méfaits publics.

"L'accusé n'est pas dans un état d'esprit qui lui permettrait d'enregistrer présentement en toute lucidité un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité", a déclaré le juge Trahan.

Selon le rapport de la police Forget et Morin auraient lancé les policiers sur une fausse piste après une solide beuverie dans une taverne de Montréal et un pari idiot avec des amis.

"C'est long sept ans de prison!"

Un Montréalais de 23 ans, Michel Mercier, a reconnu sa culpabilité, hier matin, devant le juge Jacques Trahan, de la cour des sessions de la paix, à l'accusation de s'être illégalement évadé de l'Institut Leclerc, le 18 août dernier.

Mercier a également plaidé coupable à une inculpation de tentative de fraude commise le 25 septembre dernier, alors qu'il avait utilisé une carte de crédit volée.

Le juge Jacques Trahan lui a imposé une peine de six mois de prison sur le premier chef d'accusation et de trois mois sur le second.

Au moment de son évasion, Mercier commençait à purger une peine de sept ans de prison pour des vols par effraction commis l'an dernier, à Montréal et dans la banlieue.

Michel Mercier n'a pas été bavard, hier, en correctionnelle. Il a eu seulement quelques soupis et une phrase de six mots: "C'est long, sept ans de prison!"

Pas du hashchisch, mais de l'encens fort odorant...

Deux jeunes gens, un étudiant et sa compagne, ont été interpellés par la police, hier après-midi, dans les corridors du palais de Justice, à la suite d'un incident assez bizarre.

Tous deux se tenaient dans la porte de la chambre 3 de la correctionnelle, le jeune homme tenant dans sa main droite une clef d'auto sur laquelle brûlait un petit cube de substance brune. Qui dégageait une odeur assez forte, incidemment...

Croyant qu'il s'agissait de hashish ou d'une autre drogue que l'on venait ainsi humer... au nez de la police et de la justice, deux agents entraînèrent donc le jeune couple dans le grand hall, afin d'y faire venir

des détectives pour continuer l'enquête.

Quelqu'un suggéra toutefois, à ce moment-là, d'aller chercher deux agents de la police fédérale spécialement commis à la lutte contre les narcotiques, pour vérifier la nature de la substance.

C'est alors que l'on apprit qu'il ne s'agissait que d'encens de qualité.

On se perdit alors en conjectures sur les raisons du geste des deux visiteurs.

Voulaient-ils rendre un hommage... bien senti au juge siégeant dans cette cour?

Le "verdict" des policiers fédéraux rendu, ils ont quitté le Palais en quelques secondes et on n'a pu les interroger sur le sujet.

Michel Cloutier à son procès sous une double accusation de meurtre

Un jeune homme de 18 ans, Michel Cloutier, a été cité à son procès pour deux meurtres, dont celui d'un gardien de banque tué au cours d'un vol à main armée, rue Mont-Royal est.

L'autre meurtre est celui d'un jeune homme de 22 ans abattu d'un coup de feu, dans une auto, rue Malines.

Quant à Marcel Drolet, 33

ans, il a été cité à son procès pour le premier crime seulement.

Dans tous les cas, les procureurs de la défense, Mes Paul Aubut et Sydney Leithman, ont accepté que les dépositions recueillies en cour du coroner soient tout simplement versées au dossier, ce qui a éliminé toute audition de témoin à ce stade des procédures.

DERNIER APPEL

TULIPES SIMPLES HATIVES
Rég. 4.95 pour 50
SPECIAL \$3.75

TULIPES DOUBLES
Rég. 6.00 pour 50
SPECIAL \$4.50

CHARGEX

TELEPHONE 332-3610
MONTREAL ET BANLIEUES

JONQUILLES et NARCISSES
Rég. \$7. pour 50
SPECIAL \$5.25

TULIPES DARWIN
Rég. 4.25 pour 50
SPECIAL \$3.20

TULIPES TRIOMPHE
Rég. \$4.25 pour 50
SPECIAL \$3.20

JACINTHES TULIPES BOTANIKES PERCE-NEIGE, ETC.

VENTE DE BULBES

25% DE RABAIS

CROCUS
Rég. \$2.75 pour 50
SPECIAL \$2.00

Heures d'affaires
LUNDI au VENDREDI 8.30 à 5.15 p.m.
SAMEDI 8.30 à 4.45

W.H. Perron & CIE LTÉE
515, boul. LABELLE, CHOMEDEY (Laval)

Vous placez des goujonnettes de filet de sole sur un lit de riz au safran, ajoutez du veau et des crevettes et arrosez d'une sauce de curry. De quoi s'agit-il?



D'une Timbale Marco Polo... un mets servi au restaurant THE BLUENOSE réputé pour ses fruits de mer. Attendant au Carrefour. Place Ville-Marie. Réservations: 861-3511



Administré par le Barre Elizabeth

SEANCES PUBLIQUES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'USAGE DES DROGUES À DES FINS NON MÉDICALES

Le rapport intérimaire de la Commission LeDain sur l'usage des drogues à des fins non médicales a déjà été publié.

Il devrait également faire l'objet d'un intérêt considérable de la part du public.

La Commission aimerait entendre vos observations sur ce rapport, ou sur ce sujet en général — lors d'une audience qui aura lieu à Montréal, samedi le 31 octobre.

Les détails seront annoncés quelques jours avant l'audience.

Votre opinion sera utile à l'établissement du rapport final et des recommandations qui seront soumises au gouvernement fédéral.

Vous pourrez présenter vos opinions en toute liberté. Si vous préférez soumettre un mémoire officiel par écrit ou faire une déposition de vive voix, ou les deux, veuillez communiquer avec

M. James J. Moore, secrétaire exécutif, a/s de la Commission, Edifice Berger, 100, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.



C'EST FACILE DE VOTER À L'ÉLECTION MUNICIPALE DE MONTRÉAL DIMANCHE, LE 25 OCTOBRE

Heures de votation: 10 heures du matin à 8 heures du soir.

OÙ VOTER?

Vous votez à l'endroit indiqué sur la liste des électeurs que vous avez reçue ou, dans le cas de révision, à l'endroit indiqué sur la carte qui vous a été envoyée.

AVEC QUOI VOTER?

Le scrutateur vous remettra:
UN (1) bulletin de vote pour la mairie,
TROIS (3) bulletins de vote pour les conseillers, car il y a généralement trois (3) sièges par district, soit le siège numéro 1, le siège numéro 2 et le siège numéro trois.

NOTE—Par exception, le scrutateur pourra vous remettre moins ou plus de bulletins, selon qu'il y a plus ou moins de conseillers à élire dans un district donné.

DANS TOUS LES CAS, VOUS VOTEZ SUR UN BULLETIN DIFFÉRENT POUR LE MAIRE ET POUR CHACUN DES SIÈGES DES CONSEILLERS.

COMMENT VOTER

Avec le crayon officiel, que vous trouvez dans l'isoloir, vous inscrivez la marque suivante X vis-à-vis le nom du candidat de votre choix dans l'espace réservé à cette fin. Vous ne faites qu'une seule marque X sur chacun des bulletins.

1	ANDERSON Gérard Anderson Courtier d'assurances Insurance Broker 6130 Hadley
2	DARTOIS Joseph Dartois Dépenseur Hardware Merchant 3820 Lacombe
3	LAROSE Ernest Larose 763 du Couvent Ing. prof. et arp. géom. Prof. Eng. and Surveyor

N.B. Les noms sur ce bulletin spécimen sont fictifs.

ATTENTION!

- 1—Prenez le temps de bien lire les noms et prénoms des candidats; le nom des partis politiques ne paraît pas sur les bulletins.
- 2—N'utilisez rien d'autre que le crayon officiel pour tracer votre marque X. Si le crayon officiel est disparu ou s'il est brisé, dites-le au scrutateur avant de voter. Il doit alors vous fournir un autre crayon officiel.

- 3—Si vous vous trompez ou si vous gâchez ou déchirez le bulletin de vote, vous pouvez en obtenir un autre du scrutateur si vous ne dévoilez pas où vous avez fait votre marque. Autrement, votre vote ne compte pas.

- 4—Quand vous avez fini de marquer vos bulletins de vote, vous les pliez et vous les remettez au scrutateur.

POUR VOUS IDENTIFIER

Apportez avec vous des moyens de vous identifier sur demande.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

s'adresser ou téléphoner aux vice-présidents de l'élection:

AHUNTSIC
Geo. F. Séguin
9425, rue Saint-Hubert, 381-8639

CÔTE-DES-NEIGES
Jean-Marie Champagne
6332, chemin de la Côte-des-Neiges,
735-6427

LAVAL
Claude Lalonde
11,455, rue Drouart, 336-0331

MAISONNEUVE
André Paquette
4120, rue Ontario est, 527-4593

MERCIER
Yvon Leblanc
8615, rue Hochelaga, 352-4154

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
Léo-Paul Olivier
4635 Borden Place, 482-2435

PAPINEAU
Wilfred Brisebois
2101, rue Gifford, 527-8253

RIVIÈRE-DES-PRAIRES
Paul Dancosse
9229, boulevard Rivière-des-Prairies,
665-8143

ROSEMONT
Jean-Paul Laporte
6100, 9e Avenue, 725-5275

SAINT-ANNE
Jean-Paul Lecavalier
1055, rue Hibernia, 937-3509

SAINT-ÉDOUARD
Fernand Carmel
6520, rue de Saint-Vallier, 273-1569

SAINT-HENRI
Ulric Brunet
5485, chemin de la Côte-Saint-Paul,
937-3593

SAINT-JACQUES
Georges Mantha
1658, rue Amherst, 527-8389

SAINT-LOUIS
J. G. Marchand
305 est, avenue du Mont-Royal, 849-7329

SAINT-MICHEL
Paul-A. Morin
7605, rue François-Perrault, 725-5295

SARAGUAY
Violet Kake
18, rue Du Ruissieu, 334-5265

SNOWDON
Jules-R. Boisvert
6332, chemin de la Côte-des-Neiges,
735-6695

VILLERAY
Rémi Massicotte
190, rue de Castelnau, 273-3349

A Montréal / 25 octobre /
au Québec / 1 et 2 novembre

FAITES VOTRE CHOIX !

Les Olympiques de 1976 dans les cratères de Miron & Francon?

par Claude MASSON

Chef de la section
Affaires urbaines

Les Olympiques à Saint-Michel?

Le maire Jean Drapeau n'y a certainement pas pensé parce qu'il l'aurait sûrement promis les Olympiques 76

à Saint-Michel, sur ce que sont présentement d'immenses trous utilisés par les carrières Miron et Francon.

On a bien rempli les îles pour l'Expo 67, non?

Ce sont les candidats indépendants dans St-Michel qui y ont pensé: MM. Léopold Lavoie, Nicola Ciamarra, Jean-Paul Rivard et Réal Lemire.

Ceux-ci suggèrent de fermer les carrières pour en faire d'immenses parcs "comme c'est le cas à Vancouver et à Boston". Il pourrait y avoir un stade de grande importance

et, tant qu'à y être, pourquoi pas les Olympiques?

Dire que si le maire Drapeau avait voulu admettre dans ses rangs MM. Lavoie et Ciamarra, comme ceux-ci le désiraient au début, c'est le Parti civique qui aurait eu cette brillante idée.

Les frères Barone hors des rangs

Les frères Mario et Luigi Barone, dont le premier était conseiller municipal tandis que le second est déjà commissaire d'école, ne seront pas sur les rangs aux élections du 1er novembre.

M. Mario Barone, organisateur en chef de l'équipe du maire Ouellet en 1967, est devenu un adversaire acharné de ce dernier et aussi du beau-frère du maire, l'ingénieur Jean Di Zazzo, qui se présente avec la parenté.

M. Luigi Barone avait annoncé dans un journal local qu'il briguerait les suffrages. Sa décision de ne pas aller sur les rangs doit être annoncée aujourd'hui ou demain.

Si Mario Barone n'est pas physiquement présent comme candidat, il appuie le parti de "l'Unité des citoyens de Saint-Léonard" dont le candidat à la mairie est le notaire Raymond Picard. Ce groupe, selon lui, "est celui qui apparaît être le plus honnête".

Galletti "pour"

M. Lawrence Galletti, ancien maire de Greenfield Park et candidat à ce poste le 1er novembre prochain, s'est résolu favorablement à une fusion entre diverses villes de la rive sud, soit St-Lambert, Lemoine et Greenfield Park, à condition toutefois

que cette fusion s'accomplisse par étapes.

De même, il s'est déclaré favorable à la création d'une communauté urbaine sur la rive-sud, qui engloberait une quinzaine de ces villes.

Enfin, il a avoué son erreur d'avoir quitté la vie politique en 1967 au profit du maire Maurice King. "J'avoue avoir fait une erreur, a-t-il dit, en me retirant de la vie politique en 1967 et en favorisant M. King". Aujourd'hui, il compte réparer son erreur en briguant les suffrages populaires pour le 1er novembre prochain.

Combien chez M. le maire?

La vérité sort aussi de la bouche des fonctionnaires. M. Lucien Monette, durant 20 ans attaché à la ville de Montréal et aujourd'hui candidat à la mairie, a décidé de démontrer en chiffres ce que "Charlie" Lafontaine, au début de la campagne électorale, qualifiait de "dépenses astronomiques pour le bureau du maire Drapeau".

Ainsi, alors que pour l'année 1960-61 les dépenses pour le bureau du maire s'élevaient à \$208.572, elles sont passées aujourd'hui à \$408.050. Même qu'en 1966-67 ces dépenses atteignaient \$422.665 et l'année suivante \$428.807.

A chaque fois, depuis dix ans, les dépenses du bureau du maire Drapeau ont dépassé les prévisions contenues dans le budget. D'ailleurs, ces mêmes prévisions sont parties de \$130.524 en 1961-62 et elles ont grimpé à \$399.540 pour l'année 1970-71.

C'est épouvantable comme le coût de la vie augmente...

Fricassée du jour

Il n'y a toujours qu'un seul candidat à la mairie de l'Association: M. Léo Jacques, qui a l'appui du maire-député Jean Perreault... Au cours de la conférence de presse de Paul Cliche, hier, deux autos-policie avec deux agents dans chacune d'elle et un policier à motocyclette ont circulé devant le local du FRAP... Les candidats du Parti civique dans le district Mercier: MM. Richard Lasalle, Fernand Desjardins et Adrien Angers, affirment que les trois candidats du "Réveil de Montréal" dans ce district sont de parfaits inconnus... Le député péquiste Robert Burns prend position en faveur du FRAP et de ses candidats dans le district Maisonneuve... Le maire Jean Drapeau et le président Paul Cliche donnent aujourd'hui une dernière conférence de presse avant les élections de dimanche... Le candidat à la mairie Claude Longtin offre un "duel" en bonne et due forme au ministre fédéral Jean Marchand.

Une semaine avant les élections municipales à Montréal-Nord, le maire Yves Ryan, évidemment candidat, inaugure l'arena Henri-Bourassa... M. Roland Dupont, qui se présente à l'échevinage comme indépendant, a été le premier à déposer son bulletin de présentation à Montréal-Nord... Le comité exécutif de l'Association du Nouveau parti démocratique du quartier Notre-Dame-de-Grâce endosse formellement la candidature de M. Carl Dubuc qui se présente comme conseiller indépendant dans ce district... M. Wilfrid Pelland, candidat à la mairie de Brossard, est l'ancien organisateur en chef du maire actuel et de nouveau candidat, M. Léon Gravel... M. Charles Lafontaine, qui avait annoncé sa candidature à la mairie, a subi une intervention chirurgicale, hier: on lui a enlevé un rein... M. Robert Gervais, qui se présente dans l'équipe Pelland, à Brossard, est le fils du président d'élection dans cette même ville... M. Marcel Meloche, candidat à la mairie de Sainte-Anne-de-Bellaue, est d'avis que la faction adverse cherche à faire élire "des hommes de paille"...

Evaluation en formation professionnelle

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail et de la Main-d'Ouvre du Québec, par l'intermédiaire de sa structure consultative régionale, procède actuellement à l'évaluation des besoins en formation professionnelle de la main-d'œuvre pour la période du 1er septembre 1971 au 31 août 1972.

C'est après l'adoption de la loi 49 que le ministère a formé 94 comités consultatifs régionaux qui desservent les régions administratives du Québec. Ces comités englobent les divers secteurs économiques des régions et sont formés de représentants syndicaux et patronaux.

Avant l'adoption de la loi, ces activités étaient assumées par la direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'Éducation.

PLAZA ALEXIS NIHON

LA, OÙ S'ARRÊTE LE METRO A LA STATION ATWATER,
(A CÔTÉ DU FORUM)



SPÉCIAUX DU SAMEDI POUR LEVE-TÔT

Quantité limitée, premiers arrivés, premiers servis
PLAZA ALEXIS NIHON SEULEMENT

Musique d'orgue toute la journée avec Fernand Lapierre
Voyez la "COURSE-COURS YMCA" de 12 h. 30 à 10 h. 30

Profitez des tarifs
excursion réduits
pour l'EUROPE
Départs tous les jours
pour 19-45 jours

Paris, Bruxelles, Amsterdam, Zurich, Francfort, Lisbonne, Madrid, Vienne, Prague, Milan, Rome, Glasgow, Londres. \$279, \$295, \$349, \$370, \$304, \$301, \$309, \$305, \$227, \$252. Pour plus de renseignements et réservations, téléphonez 931-2911.

Agence de Voyages
UNIVERS
Plaza Alexis Nihon
étage des modestes
Ouvert jeudi
et vendredi soir

Épargnez
25%

Ensemble béret et
foulard en laine

Ord. 3.99

SPECIAL DU SAMEDI 3.00

Tant qu'il y en aura

REITMAN'S

Le magasin des femmes
élégantes

ETAGE-MODE, 932-0598

Disponible à la Plaza
Alexis Nihon seulement

Épargnez jusqu'à
40%

Chemises

à manches
longues de toilette,
pressage permanent,
fabrication renommée,
unies — rayées

Ord. jusqu'à \$10

SPECIAL DU SAMEDI 5.99

HEFT'S

REZ-DE-CHAUSSEE, 932-6426

Épargnez jusqu'à
43%

Nouveaux
disques!

Yvon Deschamps
Claude Léveillée
Paul Mauriat

Ord. 5.29

SPECIAL DU SAMEDI 2.97

DISCORAMA

Niveau du métro, 931-4132

Épargnez jusqu'à
50%

Manteaux
de rat musqué

Ord. 399.95

SPECIAL DU SAMEDI 199.95

LA MAISON
DIANA

ETAGE-MODE, 931-5442

Épargnez jusqu'à
45%

GRAND PUNK
"CLOSER TO HOME"
"IF — IF"

Ord. 5.29

SPECIAL DU SAMEDI 2.97

"McCartney"
Glen Campbell
"The Goodtime Album"

Ord. 6.29

SPECIAL DU SAMEDI 3.49

Centre de musique
SHERMAN'S

REZ-DE-CHAUSSEE, 933-2759

Épargnez jusqu'à
50%

MAGNETOPHONE
PORTATIF

Panasonic

Ord. 49.95

SPECIAL DU SAMEDI 24.95

JAPAN RADIO
SERVICE

Niveau du métro, 931-8482

Épargnez jusqu'à
40%

Plats

POUR ESCARGOTS

Ord. 2.50

SPECIAL DU SAMEDI 1.50

Plats

POUR HUITRES

Ord. 4.00

SPECIAL DU SAMEDI 2.40

BOWRING
BROTHERS

Niveau du métro, 933-3212

Encadrement
sans frais

de vos tableaux
peinture, photos,
diplômes ou autres

• Vous ne payez
que le matériel

• Plus de 600 modèles

• Service d'une semaine

• Travail garanti

METRO
ART CENTRE

Niveau du métro, 935-8614

Épargnez jusqu'à
50%

Phantom — Kayser —
Texture Trinité

Collants
d'hiver

Ord. 4.00 et 4.50

SPECIAL DU SAMEDI 2.00 et 2.25

CHEZ MELINA

Niveau du métro, 932-4787

Épargnez jusqu'à
35%

Boucles

d'oreilles
en or 14k
avec
6 perles de culture

Ord. 40.00

SPECIAL DU SAMEDI \$25

W. FRIEDRICH

Etage-Mode
Boutique Court

Épargnez jusqu'à
64%

Chapeaux
de fourrure

(MOUTON)

Ord. jusqu'à \$14

SPECIAL DU SAMEDI \$5

KOKO

ETAGE-MODE, 935-3575

Épargnez jusqu'à
33 1/3%

Nouvelle
marchandise
de robes

Ord. \$15 à \$30

SPECIAL DU SAMEDI 9.99 à 19.99

POUR TOI

ETAGE-MODE, 931-5554

Épargnez jusqu'à
50%

Vente moitié prix sur
souliers de
toilette et
souliers plats
pour dames

Ord. 10.99 à 16.99

SPECIAL DU SAMEDI 4.77 à 6.77

BATA

ETAGE-MODE, 933-1224

Épargnez jusqu'à
37%

Roue
à meuler

"Black & Decker"
5" de diamètre

Ord. 29.95

SPECIAL DU SAMEDI \$19

MIRACLE
MART

Quantité limitée
Niveau du métro, 931-3861

Épargnez jusqu'à
43%

Porte-
téléviseur

SUR ROULETTES

Ord. 29.97

SPECIAL DU SAMEDI \$17

MIRACLE
MART

Quantité limitée
Niveau du métro, 931-3861

Épargnez jusqu'à
38%

Bas-
culotte

Couleurs assorties
sans talon

Ord. 1.29

SPECIAL DU SAMEDI 80¢

MIRACLE
MART

Quantité limitée
REZ-DE-CHAUSSEE, 931-3861

Épargnez jusqu'à
30%

BOTTES D'HIVER
EN SUEDE

pour hommes
doublement mouton

Ord. 9.97

SPECIAL DU SAMEDI \$7

MIRACLE
MART

Quantité limitée
REZ-DE-CHAUSSEE, 931-3861

Épargnez jusqu'à
37%

Chemises

Tricot pour hommes
Manches longues
Couleurs assorties

Ord. 7.97

SPECIAL DU SAMEDI \$5

MIRACLE
MART

REZ-DE-CHAUSSEE, 931-3861

Épargnez jusqu'à
28%

Montres

GOGO
de fabrication suisse
garanties

Ord. 10.95

SPECIAL DU SAMEDI 7.87

Bijouterie
LAFAYETTE

Niveau du métro, 933-4128

Épargnez jusqu'à
10%

SUR TOUS LES

Nouveaux
manteaux

d'hiver
STYLE MIDI

Ord. \$40 à \$130

SPECIAL DU SAMEDI \$36 à \$117

BERNARD'S

ETAGE-MODE, 933-1187

Épargnez jusqu'à
\$800

PULL-OVERS en gros-
tricot laine ou acrylique
pour hommes — Tein-
tes: mode 70 — Tail-
les: P-M-G-XG pour
hommes

Ord. jusqu'à 11.99

SPECIAL DU SAMEDI \$4

GREENBERG'S

REZ-DE-CHAUSSEE, 931-4339

Épargnez jusqu'à
Brosses

A DENTS ELECTRIQUES

"Broxodent"

AVEC 6 BROSSES

Comparer à 28.95

SPECIAL DU SAMEDI 15.77

Les 10 premiers clients re-
cevront un long-jeu gratuit
avec chaque BROXODENT.

Pharmacie de
la Plaza

ALEXIS NIHON
REZ-DE-CHAUSSEE, 937-7741

Épargnez jusqu'à
45%

ROBES

importées

Ord. \$26

SPECIAL DU SAMEDI 14.99

DOBRIDGE

ETAGE-MODE, 933-8147

TECK Valiquette
IMPORTÉ

Sofa 4 places, 96" de long, appuie-tête et base en bois de teck, recouvert de laine. Châssis de teck. Reg. \$339.50. \$295

Ensemble 3 pièces: fauteuil, pouf, chaise longue. Reg. \$189.50. \$150

N. G. VALIQUETTE LTÉE
510 est Ste-Catherine
842-8811

Electronique pour tous
avec Jacques Lafontaine et Pierre Lebel
demain samedi, de 9h05 à 9h30

CKAC 73

UNE SWON BLEMEDA



ouvert samedi
jusqu'à 5h.p.m.



L'école secondaire Mont-Royal deviendra une école polyvalente pour filles

La Commission des écoles catholiques de Montréal a approuvé, hier, à son assemblée régulière, le rapport du comité d'étude formé par le ministre de l'Éducation pour examiner le projet de conversion de l'école secondaire Mont-Royal en école polyvalente pour filles.

Le comité d'étude, présidé par un haut fonctionnaire de la CECM, M. Jules Leclerc, recommande l'agrandissement de l'école secondaire actuelle, située rue Rockland, de préférence à la construction d'une nouvelle école, comme l'a recommandé le conseil de la ville de Mont-Royal. Le conseil n'a pas encore approuvé le rapport du comité, se disant toujours insatisfait des réponses données jusqu'à ce jour.

Rappelons que la CECM, à l'instar de la commission scolaire d'Outremont, est direc-

ment impliquée dans ce projet; puisque 385 filles des paroisses St-Roch, Saint-Paul-Baylon, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Germain font partie de la clientèle de cette école polyvalente.

Ville Mont-Royal a été choisie comme emplacement de la nouvelle polyvalente compte tenu du fait que la commission scolaire de cette municipalité a besoin d'une telle école mais n'a pas, par ailleurs, assez d'élèves pour la remplir. L'école secondaire actuelle de Ville Mont-Royal se prête aux agrandissements à un coût minimum, estime la commission d'étude. En retour, l'école Saint-Roch, située dans le territoire de la CECM, accueillera les élèves anglophones de Ville Mont-Royal.

Les délais de construction exigent qu'une décision soit

prise immédiatement. Cependant, a souligné M. Leclerc, l'attitude du conseil de ville de Mont-Royal menace de retarder la réalisation de ce projet, qui date déjà de 1965.

En outre, M. Leclerc souligne dans sa lettre au ministre de l'Éducation que le choix de tout autre emplacement que celui qui a été proposé par le comité serait, pour une raison ou pour une autre, préjudiciable aux enfants du territoire de la CECM qui fréquentent cette école.

Rappelons que tous les cours publics intéressés ont déjà manifesté leur accord avec les solutions du comité d'étude — à l'exception du conseil de ville de Mont-Royal.

Enfin, dans une lettre datée du 22 octobre, M. Leclerc rappelle audit conseil municipal que le ministère de l'Éduca-

tion, dans un télégramme en date du 20 octobre, informe le comité que son mandat est terminé, et qu'il est essentiel, vu l'urgence du problème, que les parties en cause se prononcent d'ici une semaine.

Au Service de Pastorale

Par ailleurs, la CECM annonce la nomination de l'abbé Norbert Lacoste au poste de directeur du Service de la pastorale. M. Lacoste, qui était jusqu'à sa nomination curé de la paroisse Saint-Germain d'Outremont, a derrière lui une longue carrière de sociologue. Il est actuellement professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal. Il est notamment l'auteur d'un ouvrage sur "Les caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal".

Les frais d'entretien élevés pour la TV couleur sont chose du passé.

Du moment que vous louez.

Essai gratuit

Emportez un appareil de TV couleur chez vous ce soir. Essayez-le, sans aucune obligation. Vous et votre famille découvrirez alors exactement la supériorité d'un téléviseur couleur par rapport à un téléviseur noir et blanc. Si vous n'êtes pas satisfait — nous le reprendrons. Mais si vous décidez que vous voulez continuer à profiter du monde merveilleux de la couleur, vous en avez la possibilité — en louant un appareil pour moins cher que le montant que bien des familles dépensent chaque mois en billets de cinéma.

Le coût de location est peu élevé.

C'est vrai. Vous pouvez choisir un nouvel appareil de TV couleur parmi toute une gamme de modèles, à écran de 19", 22" et 25", à partir de \$4.50 par semaine (\$19.50 par mois). Les seuls frais supplémentaires sont les \$20 que vous devez payer pour l'installation. Et plus vous gardez l'appareil longtemps, moins vous payez en vertu de notre plan de location dégressif. Ou bien, vous pouvez changer de modèle

chaque année. Si vous comparez le coût de la location et de l'achat sur une période de trois ans, par exemple, vous trouverez que c'est nettement plus avantageux de louer.

La tranquillité d'esprit.

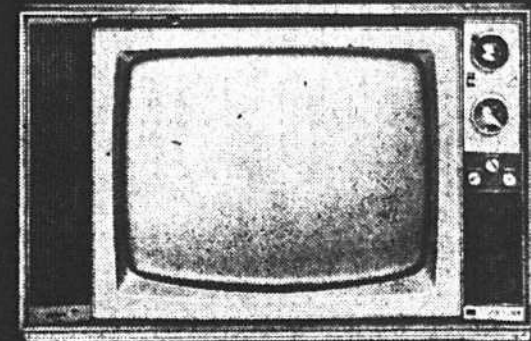
Lorsque vous louez un télé-

viseur chez Colorvision, vous bénéficiez d'un service gratuit qui se charge de tous les problèmes d'entretien au moment où ils se présentent. Les pièces de rechange sont gratuites. Il n'y a pas de mauvaises surprises. Pas de frais de financement, pas de frais

de service. En cas d'ennui grave, on vous donne un appareil de rechange en attendant que le vôtre soit réparé. La location d'un appareil n'entraîne aucune obligation à long terme; vous ne le gardez que pendant la durée que vous désirez.

500,000 abonnés.

Colorvision Rentals est associée à une organisation de location anglaise qui a plus d'un demi-million d'abonnés en Grande-Bretagne, en Irlande — et maintenant — d'un littoral à l'autre au Canada. Une fois que le représentant Colorvision de votre localité vous aura donné tous les renseignements, vous comprendrez pourquoi. Téléphonnez-lui au numéro ci-dessous, ou bien passez à notre salle d'exposition et choisissez votre appareil. Dès demain, vous regarderez peut-être votre programme préféré en couleur. Ou bien, si vous ne voulez pas encore d'appareil en couleur, nous avons également des appareils en noir et blanc.



\$4.50 par semaine
Appareil de TV couleur
Westinghouse de 19"
(avec support)

Colorvision Rentals Ltd.

1502 rue Ste. Catherine ouest, coin Guy. Tél: 935-6363

Les citoyens de Westmount-en-bas décèlent des failles dans le plan de rénovation

Le comité des citoyens de Westmount-en-bas a demandé aux autorités municipales de modifier sensiblement le programme de rénovation urbaine entrepris par le maire Peter McEntyre.

Au cours d'une réunion à laquelle assistaient les membres du conseil, le comité des citoyens a suggéré de modifier la désignation présente du territoire en deux zones distinctes: l'une de rénovation et l'autre de conservation.

Le comité s'oppose à la dé-

molition de 120 nouveaux logements, mais préconise plutôt des crédits à la rénovation des logements actuels.

En plus, il suggère que les nouveaux logements ne soient construits que sur les emplacements actuellement vacants, de sorte qu'on puisse éviter le problème du relogement.

Déjà, 250 logements ont été démolis dans le secteur de la rue Selby, pour la construction de la route transcanadienne.

Actuellement, la ville s'apprête à démolir 120 logements additionnels, impliquant le relogement d'environ 500 personnes.

Selon le président du comité des citoyens de Westmount-en-bas, M. Fernand Leclaire, le plus urgent consiste à rénover des terrains publics.

La démolition de la rue Selby a laissé un territoire vague, devenu rapidement un dépôt public. Toutes sortes

de débris et d'ordures s'y accumulent. L'écoulement des eaux entraîne la boue et la saleté dans les cours et les sous-bassements.

Le comité suggère aux autorités de Westmount d'y installer, le plus tôt possible, un système de drainage et d'y planter des arbres en vue de stopper l'érosion.

On veut également que la ville y installe des endroits publics de stationnement.

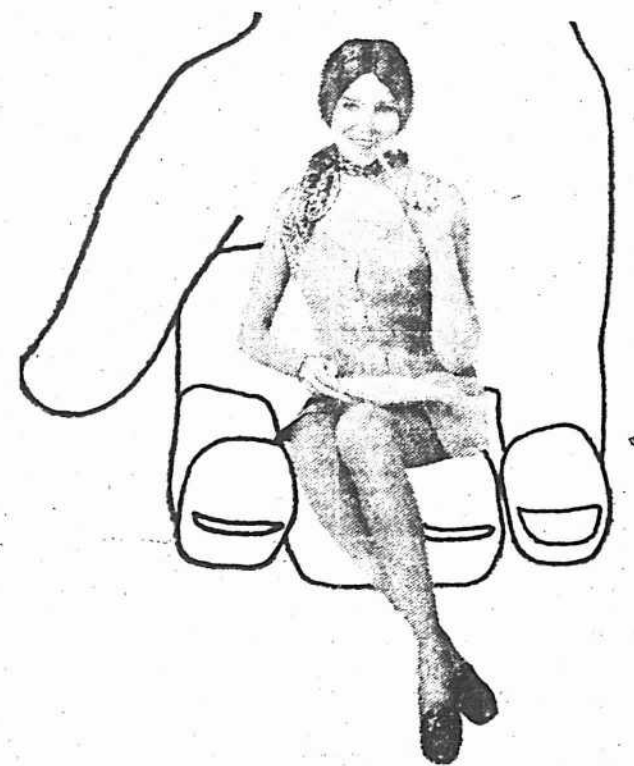
Les camionneurs indépendants veulent une régie distincte

QUEBEC (PC) — L'Association du camionnage du Québec a réclamé hier, dans un mémoire présenté au ministre des Transports, M. Georges E. Tremblay, que les camionneurs indépendants soient ré-assujettis à une régie distincte

de la Régie des Transports. Selon le mémoire, les statuts accordés aux entreprises indépendantes ont donné lieu, dans bien des cas, à des abus, les camionneurs n'ayant souvent pas reçu un salaire juste et raisonnable.

La Fédération des associations de camionneurs de la Mauricie, l'Association nationale des camionneurs artisans indépendants et l'Association des entrepreneurs en service sanitaire du Québec ont appuyé la réclamation présentée au ministre des Transports.

PRETS SUR...
• BIJOUX • DIAMANTS
• Antiquités • Objets d'art
Nous achetons et payons comptant.
Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL



C'est comme si vous la glissiez dans votre poche

Il faut voir les choses en face. Votre secrétaire ne peut pas vous accompagner partout. Mais, à défaut de pouvoir amener votre secrétaire, nous avons une suggestion presque aussi bonne. Le Pocket Memo Philips de 12 oz. Lui peut vous accompagner partout.

Et c'est vraiment un magnétophone format de poche. (Nous pouvons vous l'assurer!) Ses minicassettes spéciales permettent 20 minutes d'enregistrement (environ 12 pages dactylographiées). Et la reproduction est excellente, de sorte que toutes les idées enregistrées sont reproduites avec fidélité.

Par conséquent, la prochaine fois que vous partirez en voyage, vous n'aurez plus à vous inquiéter parce que vous risquez d'oublier les idées de génie que vous avez eues au cours du voyage. Elles seront enregistrées sur bande magnétique. Et la bande magnétique n'oublie pas.

Donc, pourquoi ne pas demander des renseignements à votre concessionnaire Philips dès que vous en aurez l'occasion? Pour ne pas oublier de lui téléphoner, prenez en note dès maintenant — ce sera peut-être la dernière note que vous prendrez par écrit.



PHILIPS

Office Equipment Co. of Canada Limited
600, rue Lagachetière Ouest,
Montréal, P. Qué.

73 ch 90 mi/h \$1889*

Des chiffres, direz-vous!... mais au moment d'acheter une petite voiture, les chiffres ça compte!

Prenons par exemple, la Corolla de Toyota. Un robuste moteur de 73 ch, ayant une vitesse de croisière de 78 mi/h, qui peut pousser des pointes jusqu'à 91 mi/h, et ce, tout en faisant du 40 milles au gallon. Au total : performance.

Histoire de chiffres?... ce n'est pas tout!

De l'espace pour 4 personnes, 2 sièges-baquets inclinables, essuie-glace à 2 vitesses, chauffe-glace à 2 vitesses, ceintures de sécurité à trois points, transmission à 4 rapports synchronisés, et, sans frais supplémentaires, 10 autres extra.

Tout ça pour \$ 1889.

Pas la peine d'avoir la bosse des maths pour faire les calculs : la Corolla, c'est une affaire!

Les termes de l'addition Corolla : brillantes performances, luxe, sécurité et économie.

2 et 2 font 4 ; la Corolla, c'est aussi simple.



LA TOYOTA COROLLA

* Prix de détail suggéré f.a.b. à Montréal. Fret, immatriculation et taxes provinciales et locales en sus.
Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

MONTREAL
All's Automobile Inc.
4807 rue Delorimier
Tél.: 376-9191

Import Motors Corp.
1922 rue Ste-Catherine ouest
Tél.: 935-6352

Montréal CMI (1967) Ltd.
7144 Côte-des-Neiges
Tél.: 342-1080

Montreal-Nord Toyota Inc.
4847 Boul. Gouin est
Tél.: 321-1780
321-6540

Tessier Toyota Eng.
5600 Boul. Metropolitain est
St-Léonard
Tél.: 254-7505

BANQUE DE MONTREAL
LACHINE
Spinelli Garage Ltd.
561 St-Joseph
Tél.: 637-3771

LAVAL
Bertrand Automobile Ltd.
4 boul. des Laurentides
Pont-Viau
Tél.: 667-0303

Dagenais Automobile Ltd.
3665 Boul. St-Martin
Chamadey
Tél.: 688-1916

LONGUEUIL
Import Motors Corp.
839 Boul. Taschereau
Tél.: 679-1890

PIERREFONDS
Pierrefonds Toyota Ltd.
14350 Boul. Gouin ouest
Tél.: 626-2122

POINTE-AUX-TREMBLES
Notre Dame Automobile Eng.
11675 rue Notre-Dame est
Tél.: 645-7487

TERREBONNE
Garage L.G. Leveillé
501 Boul. Terrebonne
Tél.: 666-4117

VERDUN
N. Lesage Auto Ltée.
3478 Boul. Lasalle
Tél.: 769-3843

RESTE DE LA PROVINCE
BEAUMONT
Beaumont Automobile Inc.
112 rue St-Laurent
Tél.: 429-4040

BELOIL
Réal Boucher Automobile Eng.
555 Boul. Laurier
McMasterville
Tél.: 467-0229

DRUMMONDVILLE
Gougeon Automobiles Ltd.
950 Boul. St-Joseph
Tél.: 478-2233

FARNHAM
Lague Automobiles Ltée.
1160 rue Principale
Tél.: 293-5363

JOLIETTE
Normand Roy Marine Inc.
555 Boul. Barrette
Tél.: 753-7903/756-4824

HUDSON
Norfolk Enterprises Co. Ltd.
103 Main
Tél.: 236-5324

LACHUTE
Campbell & MacDonald
Motor Sales Ltd.
route 41
Tél.: 562-6662
562-5754

LOUISEVILLE
Gélinas Automobile Eng.
161 Est Boul. St-Laurent
Tél.: 228-3100

REPERTIGNY
Barnabé & Campbell Autos Inc.
142 Notre-Dame
Tél.: 581-3540

ST-HYACINTHE
Autoka Inc.
600 rue St. Louis
Tél.: 773-0401

ST-JEAN
Garage Gérard Brodeur Eng.
720 rue St-Jacques
Tél.: 346-9777

ST-JEROME
Les Agences Kyoto Ltée.
1150 Boul. des Laurentides
St-Antoine
Tél.: 432-9525

ST-NORBERT
Garage Rejean Laporte
St-Norbert (Co. Berthier)
Tél.: 836-3531

TRACY
Garage Leo Messier et Fils Inc.
4500 Route Marie-Victorin
Tél.: 742-5955

VALLEYFIELD
Covillard Automobile Eng.
460 Chemin Larocque
Tél.: 373-0850

VICTORIAVILLE
Laurier Toyota Eng.
191 rue Laurier
Tél.: 758-8593



photo Michel Gravel, LA PRESSE

A la rencontre des artisans de notre mode

La rencontre professionnelle organisée par la Guilde canadienne des métiers d'art entre couturiers, tisserands et graphistes canadiens a donné des résultats aussi heureux qu'inattendus. Jusqu'au 14 novembre, quiconque ne connaît pas nos tissus faits-main et nos batiks sera surpris de découvrir à la Galerie des Artisans, rue Peel, une exposition groupant les croquis de quelques-uns de nos meilleurs couturiers, les tissus qui leur ont servi d'inspiration chez nos tisserands et les montages créés à partir de ces éléments par cinq graphistes. Il est rare que le grand public ait l'occasion de rencontrer, par l'intermédiaire de leurs œuvres, les artisans de chez lui; c'est cette occasion qui lui est offerte. Sur place, une hôtesse, Mme l'Espérance, se fait un plaisir de répondre aux questions que peuvent se poser les visiteurs. Notre photo laisse voir le résultat du travail d'une des graphistes, Jennifer Stowell: à partir du croquis de Donald Richer, elle a monté une pièce alliant les ceintures de Suzanne Galais à la fourrure, dans une cape capuchonnée.

Le détective lisait les pages féminines...

TORONTO (PC) — Un "cuisinier célibataire" a subi un procès pour parjure parce qu'un détective de la police lit les pages féminines d'un journal torontois.

Deux jours après avoir témoigné dans une affaire de fraude, le Torontois David Arthur Boyden, âgé de 37 ans, était la vedette d'un article démontrant comment faire la

conquête d'une femme avec les escalopes de veau et un diner aux chandelles.

Le sergent détective Harold Jukes a déclaré au juge W.F.B. Rogers et au jury entièrement formé d'hommes qu'à son avis le lustré qui figurait dans la photo accompagnant l'article pourrait être rattaché à l'affaire de fraude.

Le conseiller de la couronne John Kerr a dit à la cour que Boyden avait plaidé coupable, en septembre 1969, d'avoir obtenu des meubles évalués à \$1,258. On avait alors suspendu la sentence avec probation et le juge Walter Martin avait ordonné au prévenu de tout restituer.

Boyden avait alors répondu au juge qu'il ne savait pas où se trouvaient les meubles parce que son partenaire l'avait volé et tout gardé.

Le sergent détective Jukes a dit qu'après avoir lu l'article sur les prouesses culinaires de Boyden, il a obtenu un mandat de perquisition et retrouvé l'ameublement obtenu par des moyens frauduleux dans l'appartement de Boyden. Le procès se poursuit.

Manifeste grec anti-midi-maxi

ATHENES (AFP) — "Le midi et le maxi sont faits pour les femmes âgées et pour le carnaval. Vive le mini et à bas le maxi."

Tel est le manifeste que vient de publier le Club athénien des amis du mini — en matière de mode.

Les membres du club qui, malgré des avis officiels défavorables, avaient fini par accepter le port des mini-jupes par les Athéniennes, se refusent maintenant à l'introduction d'une mode longue "contraire au bon goût", disent-ils!

DANS CE MONDE D'AUJOURD'HUI

Près d'un centre nucléaire on constate un taux de mortalité infantile élevé

HARRISBURG (PA) — Un professeur en radiologie déclarait cette semaine que la mortalité infantile avait augmenté anormalement dans la région nucléaire de Morris, en Illinois.

Le Dr Ernest J. Sternglass qui enseigne à la faculté de Médecine de l'Université de Pittsburgh s'adressait à un groupe de sénateurs de Pennsylvanie qui visitaient le complexe nucléaire. Il a souligné que cette hypothèse était le résultat d'un travail de participation avec ses étudiants.

Le Centre Dresden de Morris est situé à 50 milles au sud-ouest de Chicago. "Les régions avoisinant le centre nucléaire, tant dans l'Etat de l'Illinois que dans celui de New-York ont un taux de mortalité infantile semblable, soit 24,9 et 24,5 pour 1.000 naissances, précise le Dr Sternglass."

Le conférencier a fait remarquer que l'augmentation est apparue lorsque des gaz se sont dégagés des réacteurs du Centre Dresden.

Par ailleurs, le directeur du Bureau de Santé de l'Etat de l'Illinois, M. Leroy Stratton a dit que le taux de mortalité n'était pas dû au seul fait des radiations, mais que d'autres causes pouvaient y avoir contribué. "Je n'ai pas le rapport du Dr Sternglass, cependant, je suis en mesure de rassurer le public en lui confirmant que l'eau, l'air et la nourriture avoisinant le complexe nucléaire sont contrôlés continuellement."

Un porte-parole du Bureau des Statistiques de l'Etat de l'Illinois a pour sa part rapporté que dans le comté de Grundy, là où est installé le réacteur Dresden, le taux de mortalité avait effectivement

augmenté depuis l'implantation du complexe nucléaire en 1959. Il a légèrement fléchi en 1964 quand justement le Dr Sternglass avait fait une mise en garde. Pour remonter ensuite.

Le professeur de radiologie suggère que l'on cesse les opérations des réacteurs nucléaires tant que l'on n'aura pas trouvé les moyens de stopper les émanations de gaz. "On l'a déjà fait dans d'autres complexes nucléaires et pour les mêmes raisons, a souligné le Dr Sternglass."

Guerre au Nirvana chimique

ATLANTIC CITY, N.J. (UPI) — Le Dr Charles C. Edwards, qui est à la tête de l'Administration des Aliments et Drogues aux Etats-Unis a déclaré n'avoir aucune preuve que l'utilisation de drogues dangereuses ait diminué sur les campus américains.

"Toutes les couches de la société," a-t-il dit, "surtout les personnes qui oeuvrent dans le domaine médical, doivent être mobilisées pour que nous nous débarrassions et débarrassions nos enfants de cette idée de Nirvana chimique."

Ravages de la cigarette

LONDRES (Reuter) — Les maladies associées à la cigarette causent près de 100.000 morts prématurées en Grande-Bretagne tous les ans, a déclaré un porte-parole du gouvernement.

Dans son rapport annuel, Sir George Godber, médecin-chef au gouvernement, a ajouté aussi que la perte de l'habitude de fumer économiserait

plusieurs centaines de dollars par an.

Les maladies rattachées à la cigarette sont le cancer pulmonaire, la bronchite chronique et les maladies du coeur.

Le Dr Godber tient la cigarette responsable de la plus grande partie des 33,6 millions de jours de travail perdus, en Grande-Bretagne, en 1969, à cause de la bronchite.

En Indonésie

Un "foetus" récite le Coran et fait marcher le gouvernement

DJAKARTA (PA) — Une femme qui prétendait être enceinte de 18 mois d'un enfant qui pouvait réciter le Coran a mystifié le président Suharto, sa femme et d'autres personnalités gouvernementales. C'est ce qu'on a révélé des sources bien informées en Indonésie.

Une équipe de médecins spécialistes a examiné Mme Tjut Zahara, âgée de 22 ans, à l'hôpital central de Djakarta et découvert qu'elle feignait d'être enceinte en gonflant les muscles de son estomac. Cependant, les médecins ont trouvé des indications laissant supposer qu'elle a pu accoucher récemment.

Après l'examen, toujours selon les informateurs, Mme Zahara a été transportée à un endroit secret pour un examen psychiatrique.

Antara, l'agence officielle de nouvelles, a rapporté seulement que "les parents du bébé-miracle seront l'objet d'une enquête du ministère de la justice dans le but d'éclaircir cette histoire sensationnelle". Le rapport ne mentionne pas le diagnostic des médecins.

18 mois de grossesses!

Mme Zahara, la fille d'un homme d'affaires de Djakarta, a commencé à prétendre, il y a 18 mois, qu'elle était enceinte et que son bébé à naître lui parlait, récitait des passages du Coran, et lui faisait part de ses pensées. A plusieurs reprises, de même qu'une fois au Pakistan, des médecins l'ont examinée et déclarée qu'elle était enceinte.

Des centaines de personnes ont affirmé avoir entendu le bébé parler. Un reporter indonésien a même enregistré les versets du Coran provenant apparemment des entrailles de la femme. Mais un reporter étranger, qui interviewait Mme Zahara, a rapporté qu'elle quittait la pièce entre les discours du bébé et il a supposé qu'elle changeait les bobines d'un magnétophone attaché entre ses jambes.

Le président et Mme Suharto ont invité la femme à trois reprises au palais présidentiel et se sont laissés photographier avec elle. Le général Abdul Haris Nasution, président du Conseil consultatif du peuple, a prié avec le "bébé".

Quant au ministre des Affaires étrangères, Adam Malik, après une rencontre avec la femme, il a déclaré: "Je crois aux miracles parce que je crois en Dieu".

Récemment, Mme Zahara a laissé entendre qu'elle allait à la Mecque parce que son bébé a demandé d'y naître. Le ministre Malik lui a remis une lettre disant "qu'elle faisait le tour du monde à la demande de son bébé qui n'est pas encore né", et demandant aux étrangers d'être hospitaliers à son égard.

Un médicament pour diabétiques ne serait pas adéquat

WASHINGTON (UPI) — Le gouvernement américain a annoncé qu'il avertirait les médecins de réduire considérablement l'usage du Tolbutamide, le médicament le plus répandu pour les diabétiques. Ceci à cause des indications qu'il aurait peu d'effets et serait peut-être cause d'une augmentation de troubles cardiaques.

Le médicament est vendu sous la marque de commerce Orinase. L'Administration des Aliments et Drogues des Etats-Unis a dit que cette conclusion est basée sur une étude scientifique de \$7 millions démontrant que l'usage de Tolbutamide concurrent à une diète n'est pas plus efficace que la diète seule.

Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol collaboration spéciale

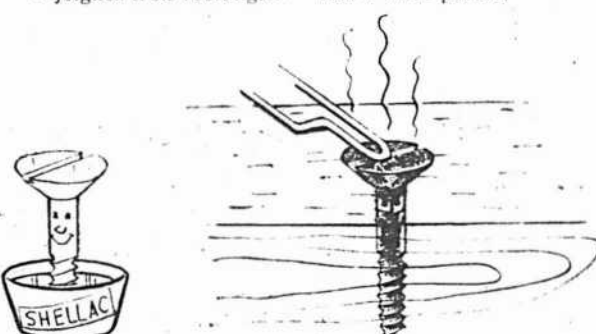


Un étagère pliable pour bébé

Vous irez passer une fin de semaine avec bébé chez des amis ou vos parents. Il faut apporter tant de choses: couches, bouteilles, lingerie, poudre, huile, etc. Pourquoi ne vous contenteriez-vous pas une petite étagère pliable. Pour la réaliser quatre petits carrés de bois pour les tablettes (les quatre côtés d'une boîte en bois par exemple) et un bout de tissu.

- recouvrez les quatre tablettes;
- joignez trois rectangles de tissu: un pour le fond et deux pour les côtés;
- glissez vos tablettes recouvertes, à la hauteur voulue, et cousez solidement, à la main, avec un fil fort, les côtés et l'arrière de la tablette sur les trois rectangles assemblés;
- coupez des rubans pour suspendre l'étagère.

Vous apportez tout le nécessaire pour bébé dans votre valise. Puis en arrivant, vous suspendez l'étagère et vous installez le tout à votre portée.



Pour monsieur le bricoleur

- Pour enlever une vis rouillée sans la casser, appliquez quelques instants, sur la tête de la vis, un fer au rouge: fer à souder par exemple. Un coup de tournevis suffira ensuite pour la retirer.
- Si vous devez ancrer une vis, trempez les fils dans du shellac clair juste avant de l'insérer. Elle tiendra plus facilement et sera traitée contre la rouille.



Pourriez-vous me dire si j'ai les planètes qu'il faut pour m'entendre avec un homme né le 13 juin 1948 à 9 heures le soir ou autour de cette heure. Je suis née le 10 décembre à trois heures 15 minutes a.m. 1950.

Ninette

Vous êtes Sagittaire ascendant tout début Scorpion. Vous avez la Lune en Scorpion Vénus en Sagittaire et Mars en Capricorne. Votre ami est Gémeaux ascendant Capricorne il possède la Lune en Vierge. Vénus en Cancer et Mars en Vierge. Votre signe est le signe opposé et complémentaire au signe Gémeaux. Vos ascendants font un bon aspect entre eux. Par contre sa Lune et Mars font un mauvais aspect à votre ascendant et à votre Lune. Vénus fait un bon aspect à votre ascendant et à votre Lune. Il y a possibilité d'entente certaine avec friction. L'un de vous deux devra faire des concessions.

Ne comptez pas trop sur le fait que ce soit lui, car les Gémeaux n'en font qu'un temps. De plus son ascendant Capricorne le porte à une certaine rigidité. De votre côté si vous vous sentez capable de faire des efforts, lancez-vous, mais n'oubliez pas que souvent le Scorpion joue à tendance au masochisme, et aime trouver

un maître... mais ceci pour un temps, si l'admiration que vous avez pour lui disparaît, alors il est possible que votre union ne tienne pas. Je vous rappelle qu'il est toujours possible de s'entendre avec les êtres en se penchant sur leur cas. L'égoïsme est souvent la source de rupture, si vous avez assez de maturité pour comprendre votre conjoint vous parviendrez sûrement à vous entendre, d'autant plus qu'il existe certains bons aspects entre vous.

Un ami qui fait de l'astrologie me dit que j'ai ma Vénus en Verseau et Mercure en Poisson est-ce vrai? Je suis née le 7 avril 1950 à 2 heures du matin.

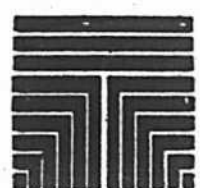
Sceptique.

J'aimerais connaître mon ascendant ainsi que celui de mes petites amies. Nous lisons votre courrier tous les jours. Je suis née le 9 mai 1955 à 2 heures p.m. et les deux autres sont nées, une le 22 juillet 1955 à 5 heures 15 minutes a.m. et le 27 mars 1956 à minuit 20 minutes.

Manon

Vous êtes Taureau ascendant Vierge. Celle qui est née le 22 juillet est née à la toute fin du Cancer presque en Lion ascendant Lion. La dernière est Bélier ascendant Lion.

LEADERSHIP EN INFORMATION



CKAC 73

UNE STATION TELEMEDIA

SKI-DOO RAMA

KRAFT

SUR LES ONDES DE
CJMS
1280 MONTREAL

LES PRODUITS PARTICIPANTS SONT: LES NOUVELLES SAUCES A SPAGHETTI KRAFT ET LA MARGARINE PARKAY DE KRAFT. EN COLLABORATION AVEC

la presse

Du 21 septembre 70 au 31 décembre 70, un grand total de **15 MOTO NEIGES**

ski-doo

1 MOTONEIGE SKI-DOO ELAN PAR SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES

GRAND PRIX DES MOTONEIGES

(DERNIERE SEMAINE)
Une motoneige Ski-Doo TNT pour papa, une motoneige Ski-Doo Nordic pour maman, une motoneige Ski-Doo Elan et un traineau Ski-Boose pour les enfants, plus \$2 prix de consolation de \$50.00, 4 par semaine, seront décernés par les stations radiophoniques du réseau RADIOMUTUEL, CJMS, CJRS, CJRC, CJTR, CJRP.

UN PRIX PAR SEMAINE, PENDANT 13 SEMAINES, PAR STATION.

LISEZ BIEN LES REGLEMENTS.
SKI-DOO RAMA KRAFT
CJMS, C.P. 4000, MONTREAL 132, P.Q.

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tel.....

votre
horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR feront preuve de discernement et pourront prendre leurs responsabilités. Ils prendront les initiatives qui s'imposent et réussiront. Excellentes perspectives sur le plan sentimental. Il y aura des ragots et des calomnies, mais le résultat voulu ne sera pas atteint. Influences dynamiques et très réalisatrices. Tendance aux excès de table et de bois-

DU 21 MARS
AU
20 AVRIL

BELIER
Portez votre attention sur les questions financières. Un projet important prendra une toute autre tournure. Votre point de vue prend la force nécessaire pour convaincre vos amis. Gardez farouchement vos secrets.

DU 21 AVRIL
AU
20 MAI

TAUREAU
Certains amis s'éloignent de vous parce que vous n'avez pas su vous faire comprendre clairement. Soyez précis dans vos explications et exigez vous-même des précisions. Le tact est important. On s'attend à vous voir réussir dans un certain projet.

DU 21 MAI
AU
21 JUIN

GÉMEAUX
Servez-vous de votre meilleur sens de l'humour. Soyez souple et ingénieux. Vous aurez une soirée agréable et très plaisante. Beaucoup d'activités vous entraînent vers la perte de patience tant redoutée de votre famille.

DU 22 JUIN
AU
22 JUILLET

CANCER
Le charme est à l'honneur. Soyez ouvert au monde mais ne croyez pas tout ce que l'on vous dit. Vous sentirez que quelque chose vous manque. C'est votre tempérament aventureux qui fait des siennes. Ayez confiance.

DU 23 JUILLET
AU
22 AOUT

LION
L'impatience vous fera agir de façon irrationnelle. Prenez le temps qu'il faut pour vous décider mais n'abandonnez pas les solutions. Ecoutez les gens qui vous conseillent mais n'oubliez pas que vous seul prenez la décision finale.

DU 24 AOUT
AU
22 SEPTEMBRE

VIERGE
Vous aurez le temps de consolider certains liens d'amitié. Montrez votre générosité. Des doutes ou des jalousies seront dissipés. Si vous savez être objectif et prenez vos décisions en temps, cette semaine sera très heureuse.

DU 23 SEPTEMBRE
AU
23 OCTOBRE

BALANCE
Les soutiens qui se manifestent déjà conduiront vos projets au succès. Suivez vos idées. Travaillez avec acharnement. Même si les circonstances vous imposent des renoncements, vos luttes seront payantes en fin de compte.

DU 24 OCTOBRE
AU
22 NOVEMBRE

SCORPION
Ne provoquez aucune rupture. Les malentendus qui vous affectaient sont dissipés. Attention aux feux de paille et de jugement. Un imprévu vous mettra dans le bon chemin. Veillez sur les vôtres. Accordez leur protection et temps.

DU 23 NOVEMBRE
AU
21 DÉCEMBRE

SAGITTAIRE
Une transformation est en cours. Elle sera favorable si vous ne menez pas votre peine et raisonnez vos impulsions. Une rivalité naissante pourrait vous inspirer de saines réactions. Soyez tenace et persistez.

DU 22 DÉCEMBRE
AU
20 JANVIER

CAPRICORNE
Donnez votre pleine mesure; vous avez tout le temps pour liquider les problèmes anciens si vous le voulez vraiment. Pour être à la hauteur des événements et ne rien manquer, soyez toujours à temps au travail.

DU 21 JANVIER
AU
19 FÉVRIER

VERSEAU
Bonnes idées à exploiter pour lesquelles vous obtiendrez des appuis. Tout ira bien au moral comme au physique. Afin de conserver la bonne entente, restez à la maison et occupez-vous des vôtres. Vous en serez récompensés.

Mesures de réhabilitation pour les femmes

Je d'une série de quatre articles

KINGSTON (PC) — Cette maison qui ressemble à toutes les autres, dans une rue de Kingston, en diffère essentiellement sur un point: elle n'est pas seulement une maison, mais aussi un pont entre le pénitencier et la vie dans la société.

Les quelques femmes qui ont la chance d'habiter cette maison sont en liberté surveillée, après avoir fait un séjour plus ou moins long à la prison des femmes. Ce système permet aux détenues jugées dignes de confiance de sortir tous les jours pour travailler ou pour étudier dans la ville, pourvu qu'elles rentrent tous les soirs au foyer de réhabilitation. Inaugurée en avril par la Société Elizabeth Fry, à Kingston, cette maison de réhabilitation constitue une expérience sans précédent.

"C'est la première expérience du genre au Canada, a écrit à ce sujet l'ancienne présidente de la société, Mme Flora MacDonald, dans un rapport publié à l'intention des membres, le printemps dernier.

"Pour la première fois, des femmes en liberté surveillée peuvent travailler au sein de la communauté, sans être obligées de retourner à l'institution chaque soir.

Un prototype

"D'ici les deux années qui viennent, le succès de cette expérience sera évalué attentivement par les autorités en planification correctionnelle. Nous espérons que cette maison de réhabilitation servira de prototype à de nombreuses autres du même genre."

Le gouvernement fédéral,

qui a été impliqué dans des discussions au sujet de ce genre de maison depuis environ six ans, contribue cette année la somme de \$7,000 à son entretien. Le solde du budget, fixé à \$13,000, est défrayé par la Société Elizabeth Fry.

Une gouvernante habite la maison avec les détenues, afin de voir à ce qu'un minimum de règlements soit respecté. Parmi ces règlements, il y a le couvre-feu, l'interdiction d'alcool et de drogues, et l'obligation, pour chacune des résidentes, d'avertir la surveillante si elle prévoit être absente pour un repas.

Les pensionnaires de la maison savent que si elles causent des difficultés, elles risquent de retourner de nouveau entre les sombres murs de la prison.

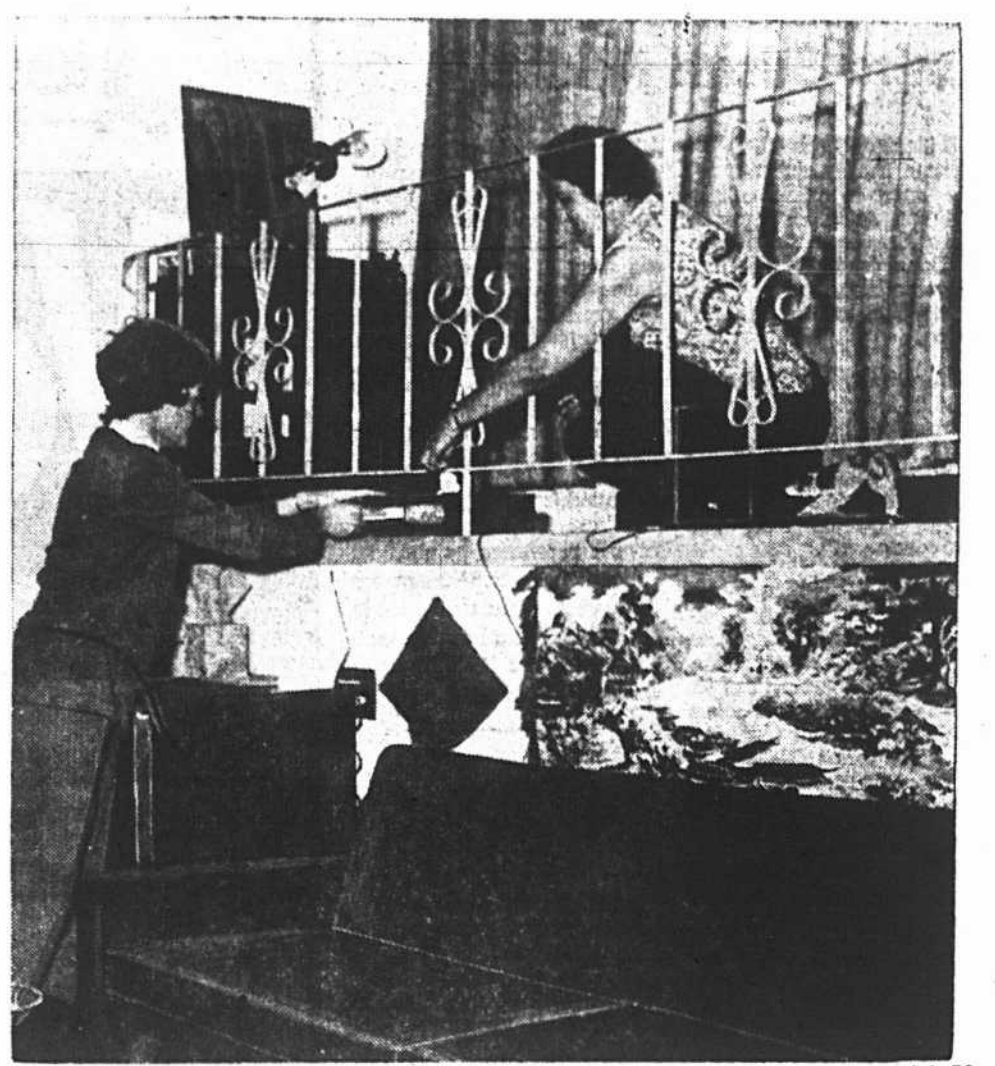
Trois des femmes qui ont habité cette maison pendant l'été ont exprimé leur enthousiasme vis-à-vis du nouveau système. Deux d'entre elles ont travaillé, tandis que la troisième étudiait à l'université Queen's.

Travail extérieur

Cependant, ce n'est pas la seule façon dont les détenues peuvent réapprendre à vivre dans la société. Au cours des derniers mois de leur sentence, elles peuvent, si elles ont mérité ce privilège par leur comportement en prison, travailler à l'extérieur pendant la journée, à condition de rentrer à l'institution chaque soir.

Cela leur permet non seulement de se réhabituer à la société, mais aussi de gagner un peu d'argent qui leur servira au moment de leur libération.

On accorde également aux prisonnières des congés temporaires qui sont habituellement de trois jours, pendant



Mme Clare Thurston (à gauche), présidente de la Société Elizabeth Fry, à Kingston, et Sadie McLeod, surveillante de la maison de réhabilitation créée par cette société, écoutent un peu de musique, dans la chambre de Mme McLeod. Cette maison de réhabilitation sert à aider les détenues de la prison de Kingston à s'adapter à la société, avant la fin de leurs sentences.

lesquels elle peuvent rendre visite à leur famille, se chercher du travail ou remplir

d'autres obligations. Il existe aussi, à la prison de Kingston, deux jours familiaux dans

l'année. Les détenues peuvent à ces occasions inviter leurs parents à y prendre un repas.

à Noter ***

Groupement
amicaliste

Les anciennes étudiantes de l'institution dite Saint-Louis-de-Gonzague, celles de l'Institut familial Sainte-Marie-Euphrasie et les intéressées du couvent de Saint-Hubert (Chambly) sont cordialement invitées à une rencontre amicale qui se tiendra le samedi 31 octobre à la maison du Bon Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke. La réunion débutera à 2 h p.m. Pour renseignements on peut communiquer avec la directrice de l'amicale à 844-3200.

Chez les
Femmes diplômées
des universités

L'assemblée générale de l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) aura lieu le lundi 26 octobre à 20 h au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke. Après la réunion, M. Jean Charest, présentera une conférence intitulée: "Négligence de l'époux, ignorance de l'épouse = perte ou faillite". Toutes les personnes intéressées aux problèmes financiers de la famille sont les bienvenues. Entrée libre.

De l'action au Manoir

La saison des loisirs est bel et bien lancée au Manoir NDG, sis au 5319, av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie.

Parmi les nouveautés, on signale qu'il y a du badminton au gymnase du Manoir et des cours de ballet au sous-sol de l'église.

L'équipe de rédaction du "Manoir-Express" s'est enrichie de nouveaux membres qui entendent publier un journal plus dynamique et plus complet, sous la direction de M. Louis Fandrich, rédacteur en chef et gérant du Manoir.

A ce centre paroissial de loisirs, quelques locaux ont été récemment rafraîchis, tandis

qu'un club social pour les membres du Manoir a été aménagé au 2^e étage de cet établissement.

Diverses activités culturelles sont de nouveau inscrites, cette saison, au programme du Manoir. On y continue, entre autres, les soirées de "Voyage en pantoufles". La prochaine doit avoir lieu le 12 novembre et sera consacrée à Haiti.

Le piano

Le Manoir possède encore son Académie internationale de piano qui dirige le pianiste de grande réputation Frederick Bertozsky. Ce dernier y donne les cours de piano dans les différents degrés: préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur, ainsi que des cours de solfège.

Les leçons peuvent être dispensées tous les jours, aux heures qui doivent être fixées individuellement par l'élève avec le professeur. Celui-ci peut être rencontré au Manoir, le mercredi, entre 3 h. 30 de l'après-midi et 8 h. du soir. Pour renseignements: 482-2460 ou 489-8303.

Pour les jeunes, on a également repris les cours de gymnastique Sokol, dont les séances ont lieu au centre municipal Notre-Dame-de-Grâce, 5311, Cote-St-Antoine, angle Décarie. Il y a quatre séries de cours qui s'y tiennent le

mardi et le vendredi, à 6 h. et à 7 h. 30 du soir.

Pour tout renseignement concernant les activités du Manoir: 482-2460.

Avortements
autorisés
à Toronto

TORONTO (PC) — Les avortements thérapeutiques sont nombreux et semblent encombrer et dérégler le service gynécologique du Toronto General Hospital.

Quelque 628 avortements ont été effectués entre septembre 1969 et 1970.

Malgré cela, de nombreuses patientes ne se présentent pas aux rendez-vous, parce qu'elles s'inscrivent dans plusieurs endroits à la fois.

On sait que l'avortement est autorisé dans les cas où un comité de trois médecins d'hôpital admettent que la grossesse peut mettre la vie de la future mère en danger.

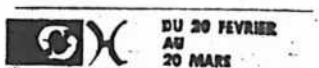
La plupart des avortements à Toronto sont effectués au General Hospital; 22 pour cent des clientes sont des étudiantes et 62 pour cent sont célibataires.



téléphoto PA

Quatre cigares en l'honneur
de quatre petites filles

La petite famille de Charles Hugo III de Stoneham, Mass., est devenue d'un coup une famille nombreuse hier alors que sa femme a donné naissance à quatre petites filles, toutes en excellente santé, comme la maman d'ailleurs. Sur la photo le jeune père de famille tente d'attirer l'attention de ses trois enfants. Charles-Joseph, Jane Florence et John Thomas en leur montrant les quatre cigares qu'il fumera en l'honneur des nouvelles quadruplées.

DU 20 FÉVRIER
AU
20 MARS

POISSONS
Évoquez en famille des souvenirs heureux. Sachez conserver la bonne humeur. Vous aurez à faire preuve de courage et de beaucoup de tact dans l'autorité pour vous imposer dans une nouvelle entreprise. Probabilité de succès.

Pour nettoyer
facilement
le réfrigérateur

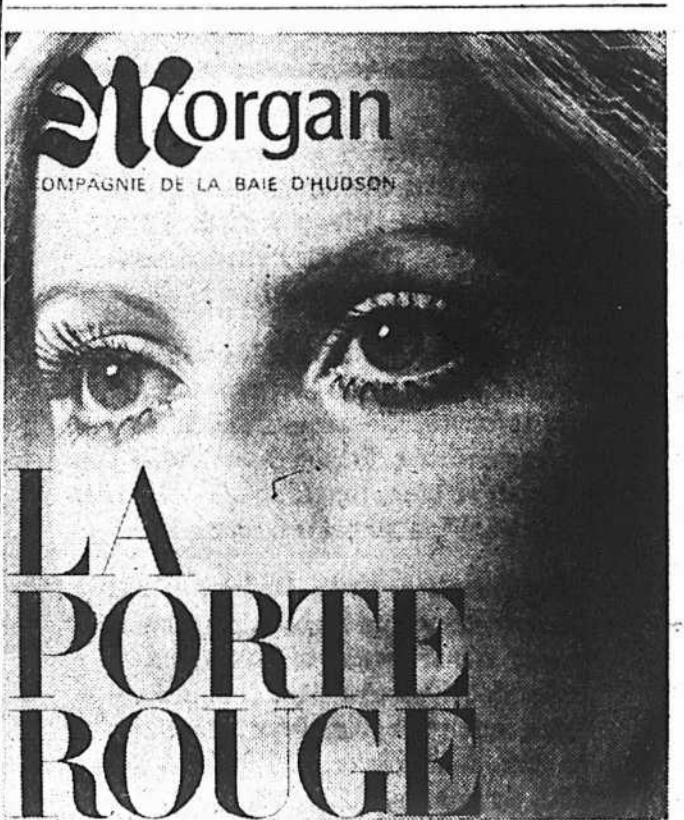
Utilisez 3 cuillères à table de soda à pâte Cow Brand par pint d'eau chaude.

■ Taches et odeurs disparaissent.

■ Le soda ne laisse ni pellicule ni senteur particulière.

Cette méthode est si sûre et si efficace que d'importants manufacturiers de réfrigérateurs la recommandent. Demandez notre brochure gratuite contenant recettes et conseils pratiques en écrivant à: Church & Dwight Ltd., édifice Sun Life, Montréal, Québec.

LE SODA À PÂTE COW BRAND



... s'ouvre sur la beauté vraie, telle qu'Elizabeth Arden la conçoit. Entrez et venez vous familiariser avec les traitements de beauté, les dernières techniques du maquillage. Pour \$5 seulement, vous recevez un cours de 2 heures, vous disposez d'une trousse de maquillage pendant tout le cours et vous obtenez un crédit de \$2 à l'achat de tout produit Elizabeth Arden.

Il y a encore des places libres pour les classes en français et en anglais. Téléphonnez et inscrivez-vous vite au magasin Morgan, centre-ville.

844-1515 poste 320



Les Onassis à Capri

M. et Mme Aristotle Onassis sont actuellement à Capri où cette photo a été prise. L'armateur grec et sa femme Jacqueline sont arrivés à bord de leur yacht Christina. Ils comptent rendre une visite de condoléances à la veuve du comte de Bismarck décédé récemment à Capri où il habitait ces dernières années.



Les habitudes sexuelles

par le Dr T.R. Van Dellen
(collaboration spéciale)

La pensée du jour: Il est souvent préférable d'être très actif plutôt que de penser trop intensément. — Louis Bromfield

L'âge et la vigueur physique jouent un rôle certain dans la capacité sexuelle. Aussi est-il difficile de convaincre un jeune homme de 25 ans que l'incitation atteint son sommet vers le milieu de l'adolescence et, qu'à 25 ans, il est sur le déclin. Ce fait ne devrait toutefois pas être une cause d'inquiétude puisque l'appétit sexuel diminue très lentement. Les femmes atteignent leur maximum dans la vingtaine avancée, et le désir sexuel peut persister jusqu'à l'âge de 60 ans et plus.

La nature du comportement sexuel n'a jamais été éclaircie. On sait toutefois, qu'il y a une action parallèle de l'activité glandulaire et de la sécrétion de certaines hormones. D'autre part, l'administration d'hormones sexuelles peut provoquer des résultats confus et contradictoires. Il faudra d'autres études pour déterminer pourquoi certaines personnes ont un instinct sexuel plus fort que d'autres. Peut-être est-ce simplement "une façon de penser".

Mais pour le moment, nous sommes d'accord avec une autorité en la matière qui estime que le comportement sexuel devrait être divisé en trois parties: ce qu'une personne peut faire (capacité); ce qu'elle fait (accomplissement); ce qu'elle désire ou s'efforce de faire (conduite).

Il ne fait aucun doute que nous vivons actuellement en Amérique en pleine révolution sexuelle. On trouve sur le marché autant de livres sur les problèmes sexuels que de romans policiers. Il est certain que l'information sexuelle est nécessaire, mais trop souvent ces livres ne tiennent pas compte des différences d'âge, de l'expérience, de la morale et du tempérament. Ils sont toutefois utiles, ne serait-ce que parce qu'ils servent à dissiper plusieurs conceptions erronées. Par contre, l'exécution idéale est placée à un tel sommet que nombreux sont les hommes et les femmes qui en

concluent qu'ils sont de piètres amoureux.

Ce point est important parce que les gens réagissent de bien des façons devant cet aspect de la vie. La profession médicale considère le sexe comme un élément important à cause de ses ramifications émotionnelles et psychologiques. Plusieurs personnes sont mortes dans leur boudoir, mais aucune par manque d'activités sexuelles. Je me suis souvent demandé quel sorte d'amoureux pouvait être les auteurs de livres sur la sexualité...

Dites-moi, docteur...

Q. Est-ce que le durcissement des artères cause une déficience mentale?

R. Le durcissement des artères du cerveau est sensé causer de la sénilité mais il est surprenant de voir que plusieurs personnes atteintes de sclérose avancée sont agiles et pleines d'entrain jusqu'à leur mort. D'autre part, les personnes atteintes du durcissement des artères du cerveau sont plus susceptibles de développer de l'apoplexie cérébrale, qui à son tour, peut causer des troubles mentaux.

Q. Est-ce qu'une personne qui a des calculs biliaires peut prendre de l'huile de maïs pour le durcissement des artères sans faire une crise de foie?

R. Oui, si elle est chancelante. D'autre part, si elle désire prendre de l'huile de maïs, pourquoi ne se ferait-elle pas enlever la vésicule biliaire.

Q. Est-il possible d'avoir le pancréas malade sans que ce soit pour autant du diabète?

R. Oui. Le pancréas est un organe qui remplit plusieurs fonctions. Une de celles-ci est la fabrication de l'insuline qui est relié au diabète. L'autre est la production d'enzymes qui permettent de digérer les aliments. L'infection de l'organe provoque une pancréatite qui est une condition douloureuse et souvent invalidante.

Q. Est-ce normal d'avoir une pulsation de 65 au lever le matin, et de 85 durant la journée?

R. Oui, parce que toute personne est active, prend du café, et que son estomac digère les aliments.



d'une vente importante et définitive de notre série courante cataloguée

SAMEDI 24 OCTOBRE à 13 H 30

ANTIQUITÉS ET MEUBLES INSPIRÉS DE LA BELLE ÉPOQUE comprenant secrétaire Bouille de dames, luxueuse table de salon noircie genre ébène Louis XVI, meuble d'étalage pagode chinoise, etc. samovars russes, porcelaine, cristal taillé, articles de cuivre, carpes, etc.

FRASER BROS. LTD.

4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré

Stationnement libre aux deux entrées

Tél.: 342-0050

(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Témoignage accablant de Roseanne Walker contre Susan Atkins

LOS ANGELES (UPI) — Roseanne Walker, qui était détenue dans la même cellule que Susan Atkins, à la prison de Los Angeles, a fourni hier au tribunal des indications fort compromettantes pour la jeune admiratrice du guru Manson.

Roseanne Walker a en effet révélé au tribunal qu'en entendant une description des meurtres Tate-Labianca, à la radio, Susan Atkins avait spontanément émis le commentaire suivant: "Ça ne s'est pas passé comme ça".

Ce nouveau témoin incarcéré alors dans la même cellule que Susan Atkins, pour falsification de prescriptions médicales, a poursuivi son témoignage en relatant la scène pénible qu'elle avait vécue auprès d'une Susan Atkins, hystérique et en proie à une crise de larmes, en novembre 1969.

"Susie, a-t-elle précisé, s'est soudainement mise à pleurer et m'a dit que son cas était beaucoup plus compliqué et plus grave que je ne pouvais l'imaginer."

Le témoin aurait alors répondu à Susan Atkins: "Je me doute bien que tu n'es pas ici pour un vol de 'gomme balonne'. Susan Atkins aurait répliqué: "Je suis impliquée dans tous ces meurtres."

En novembre 1969, Susan Atkins était détenue pour fins d'enquête concernant la mort du musicien Gary Hinman. Rappelons qu'un autre membre de la célèbre "famille" Manson, Robert Beausoleil, a déjà été condamné à la peine capitale dans cette affaire, où Manson et Susan Atkins sont également impliqués.

Hier, les procureurs de Manson et de ses trois "disciples" ont convaincu le juge Charles H. Older d'autoriser les inculpés à revenir assister au procès dans la salle du tribunal. Rappelons que les quatre accusés avaient été bannis du tribunal à plusieurs reprises, ces derniers temps, et que seul Manson avait pu pénétrer dans la salle du tribunal, mardi, pour être confronté avec le témoin Altobelli.

C'est donc le sourire aux lèvres que le guru Manson est revenu reprendre sa place au banc des accusés. Pendant que les avocats discutaient avec le juge Older, il a bavardé amicalement avec les filles de sa désormais célèbre "famille".

Le choléra et la colère

LA HAVANE (AFP) — Les Cubains qui veulent voyager à l'étranger sont vaccinés contre le choléra, et non contre la colère, malgré ce qu'indique le certificat de vaccination qui leur est délivré.

C'est l'Union nationale des écrivains et artistes cubains qui s'est aperçue de l'ignorance des services qui ont fait imprimer les certificats. Son organe hebdomadaire, "Mensajes" note avec humour que le ministère cubain de la santé ignore la grammaire, et confond le masculin avec le féminin. En effet, en espagnol, "el colera" (masculin) veut bien dire "choléra", alors que la colera" (féminin) signifie "la colère". Et le certificat stipule que le porteur a été vacciné contre "la colera".

Le vin rouge doux EMU 999 regorge de saveur!

Doux et généreux un plaisir de tous les instants. (Savourez aussi le sherry demi-sec Emu, le sherry importé favori des Canadiens.)

\$2.50
40 oz.

(existe aussi en 26 oz et en gallon)



Un produit qui fait l'orgueil des Australiens.

Qu'arrive-t-il à une jeune veuve qui retourne vivre sur la ferme de son père avec ses enfants? QUE SERA SERA, répond Doris Day chaque vendredi à 19 h 30, en couleur.

Au centre Paul-Sauvé, Donald Lautrec recevra, ce soir, Jacques Dutronc, Christy Chartrand, Margot Lefebvre, Clémence Desrochers et La Belle Emmanchure, Stéphane et Karine Louvier. Regardez bien, regardez DONALD LAUTREC "CHAUD", à 20 heures, en couleur.

Tony Franciosa, Leslie Nielsen et Jos Campanella seront les principaux interprètes d'une aventure d'espionnage industriel, l'histoire d'un chimiste célèbre qui se fait voler deux inventions, ce soir, à l'émission LES REGLES DU JEU, en couleur, à 20 h 30.

"La Case de l'oncle Tom", d'après le célèbre roman de Harriet Beecher-Stowe sera à l'affiche du CINEMA de 23 h 30, ce soir. En vedette: Mylène Demongeot.

REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA
AU CANAL 2

Legaré

PLUS DE 90 MAGASINS AU QUÉBEC
POUR VOUS SERVIR. ÉTABLI EN 1877.

Vente de Literie!

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut en literie. Comparez la qualité et les prix! Venez personnellement au magasin Legaré le plus rapproché aussitôt que possible, et voyez par vous-même la supériorité de notre marchandise et la modicité de nos prix!

CE MATELAS RENFERME 12 "RENFORCEMENTS DE BORDURE" POUR LUI DONNER UN SURPLUS DE SUPPORT

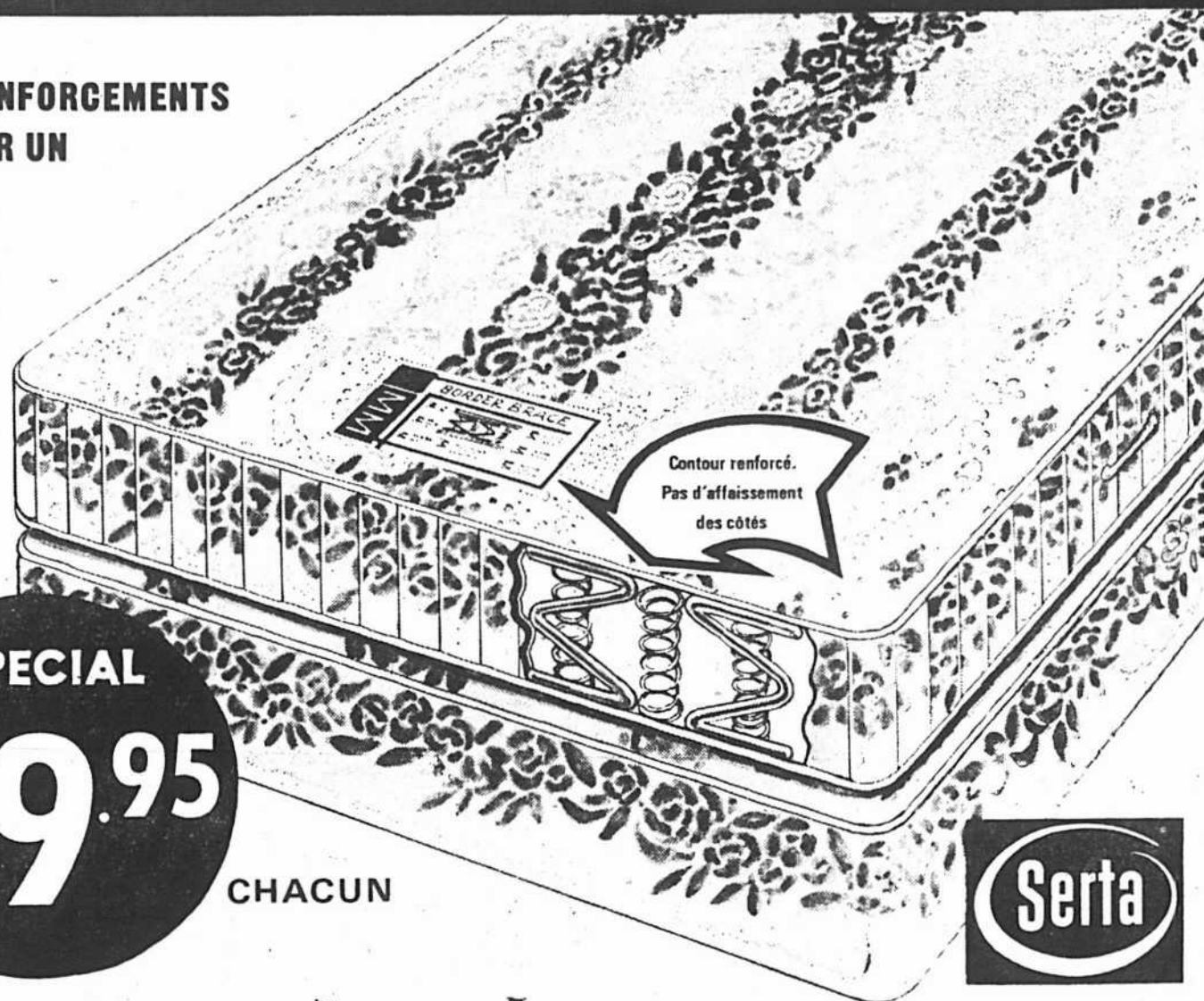
MATELAS "SUPPORT PEDIC" OU SOMMIER-BOÎTE

Le contour renforcé assure plus de fermeté sur toute la surface du matelas. Il maintient les rebords droits, le centre ferme et à niveau, pour une plus longue durée du matelas. Construction d'une pièce ne pouvant se briser ou se défaire. Ses ressorts spiraux vous assureront un confort incomparable. Toutes les largeurs normales.

SEULEMENT \$2 PAR MOIS

SPECIAL
49.95

CHACUN



Contour renforcé.
Pas d'affaissement des côtés

Serta

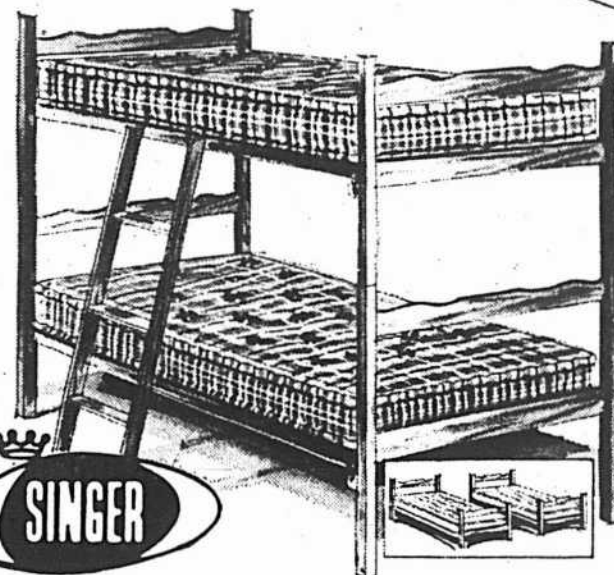


ENS. DE LIT "CAVALIER", 3 MCX

Matelas à ressorts spiraux, recouvert de rayonne damassée. Sommier-boîte assorti, avec pattes et tête de lit recouverte de vinyle lavable.

En SPÉCIAL A
59.95

Seulement
\$4 PAR MOIS

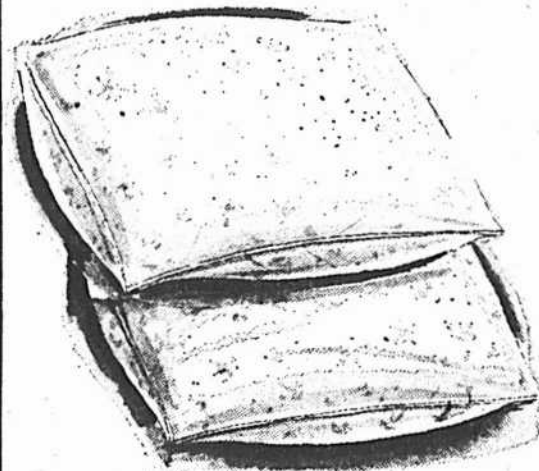


LITS SUPERPOSÉS 8 MORCEAUX

L'ensemble comprend deux cadres de merisier fini noyer antique, une échelle et une barre protectrice amovible, deux matelas à ressorts et deux sommiers à lames. Se transforme aisément en lits jumeaux.

En SPÉCIAL à
94.95

Seulement
\$4 PAR MOIS

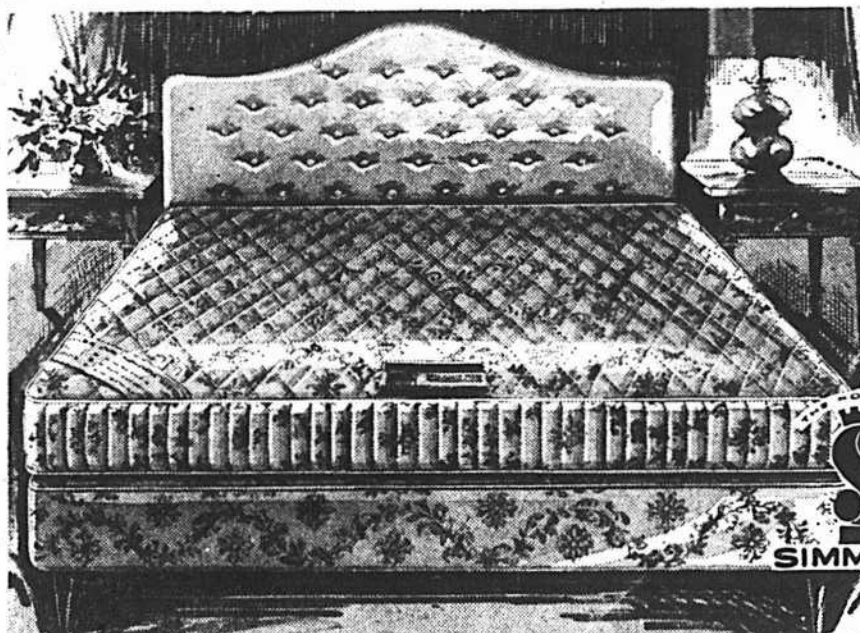


OREILLERS DE PLUMES

Rembouillage de plumes de poules de première qualité, lavées, passées à la vapeur et purifiées. Coutil durable hermétique. Grandeur: 17" x 25"

1.95

En SPÉCIAL à
chacun

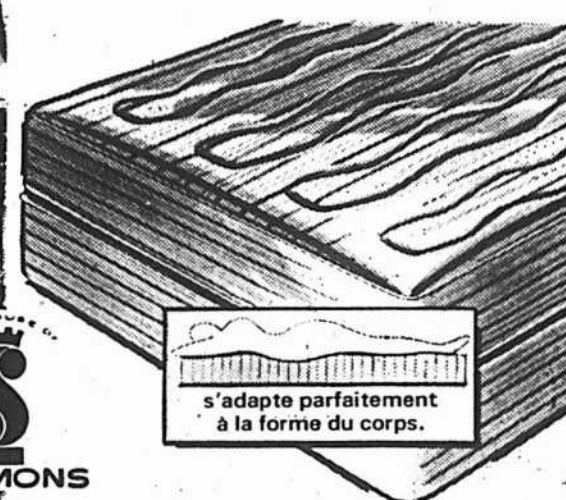


LIT CONTINENTAL "ROYAL-PEDIC", 3 MCX

Ensemble comprenant un matelas à ressorts spiraux, revêtu d'un tissu de rayonne damassée à piquage ultra-fin, un sommier assorti, monté sur six pattes en bois dur et une tête de lit capitonnée, recouverte de vinyle lavable. Largeurs: 39" et 54"

\$99

En SPÉCIAL à
Seulement \$4 PAR MOIS



s'adapte parfaitement à la forme du corps.

MATELAS À RESSORTS OU SOMMIER-BOÎTE "RICHELIEU"

Matelas à ressorts spiraux. Coutil tissé en volute. Rembouillage de plusieurs couches de feutre blanc et d'une couche de sisal. Toutes les largeurs normales.

36.50

En SPÉCIAL à
chacun

12 MAGASINS DANS LE GRAND MONTRÉAL

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

Legaré

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI-MARDI-MERCREDI 9h.A.M. à 6h.P.M.

SAMEDI 9h.A.M. à 5h.P.M.

JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST
Tél. 842-8911

6960 rue ST-HUBERT
Tél. 271-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME
Tél. 935-6994

10530 BOUL. PIE IX (Mt.-Nord)
Tél. 322-2741

3730 est, rue ONTARIO
Tél. 526-1667

1278 est, MT-ROYAL
Tél. 521-5373

4010 rue WELLINGTON (Verdun)
Tél. 768-4730

3250 rue MASSON (Rosemont)
Tél. 725-2453

1020 rue NOTRE-DAME
Tél. 637-5825 (Lachine)

4660 est, rue STE-CATHERINE
Tél. 255-7029

6589 Boul. MONK
(VILLE ÉMARD)
Tél. 768-4777

11,926 est, rue NOTRE-DAME
(PONTE-AUX-TREMBLES)
Tél. 645-5371

AUCUN DÉPÔT
REQUIS
JUSQU'À 36 MOIS
POUR PAYER
Téléphonez ou demandez
au vendeur les détails
complets au sujet
de notre
PLAN DE CRÉDIT
CONTINUËL

Mort de Pauline Donaldal et d'Eugène Lapierre

Deux éminentes personnalités musicales canadiennes et montréaises sont décédées ces jours derniers: Mme Pauline Donaldal, ex-chanteuse, fondatrice de l'Opéra Guild et professeur de chant, décédée hier à 88 ans, et M. Eugène Lapierre, organiste, compositeur, pédagogue et musicologue, décédé mercredi à 71 ans.



Pauline DONALDA, chanteuse et fondatrice de l'Opéra Guild.

Pauline Donaldal était née Pauline Lighthouse à Montréal le 5 mars 1882. Après des études vocales dans sa ville natale et à Paris, la jeune artiste fit ses débuts à Nice, en 1904, dans le rôle-titre de "Manon", rôle qu'elle avait travaillé avec Massenet. Elle adopta le nom de "Donaldal" en souvenir de sir Donald A. Smith, qui lui avait obtenu une bourse d'études.

Au cours de sa carrière, Pauline Donaldal avait chanté au Covent Garden de Londres, à l'Opéra-Comique de Paris, à la Monnaie de Bruxelles, à l'Opéra de Monte Carlo, ainsi qu'au Manhattan Opera de New York. Elle eut pour partenaires Caruso, Edmond Clément, Marcel Journet, John McCormack, Mattia Battistini et autres. Elle travailla non seulement le

rôle de Manon avec Massenet mais encore ceux de Mimi et de Tosca avec Puccini, et elle prépara les mélodies de Fauré avec le compositeur lui-même. Rappelons qu'elle chanta le rôle principal dans la première anglaise de "L'Heure espagnole" de Ravel au Covent Garden, en 1919. Enfin, elle fut l'une des premières artistes du Canada à se faire entendre en Russie, en 1910.

Pauline Donaldal avait quitté le Covent Garden en 1922. Elle revint ensuite à Montréal pour enseigner le chant et fonda, en 1940, l'Opéra-Guild qui, jusqu'à l'an dernier, présentait un spectacle annuel de théâtre lyrique aux Montréalais, tout d'abord au Her Majesty's, ensuite à la Place des Arts. Mme Donaldal avait reçu un doctorat honorifique en musique de l'université McGill en 1954 et l'Ordre du Canada en 1967.

Pauline Donaldal était restée active jusqu'à ces toutes dernières années. Immobilisée depuis quelques mois seulement, elle est décédée hier après-midi au Jewish General Hospital. Ses funérailles auront lieu au salon funéraire Papernan & Sons, 5605 Côte des Neiges, dimanche après-midi à 3 h.

Eugène Lapierre avait obtenu en 1930 le premier doctorat en musique décerné à titre régulier au Québec. Il était né à Montréal en 1899, fut licencié de l'Ecole des Hautes études commerciales en 1922 et s'engagea bientôt dans la carrière musicale. Il fut organiste à plusieurs églises, notamment à Saint-Jacques, puis alla poursuivre ses études musicales à Paris d'où il revint en 1923 avec un diplôme de la Schola cantorum et de l'In-

stitut Grégorien, ayant étudié la composition avec Vincent d'Indy et Georges Caussade et l'orgue avec Marcel Dupré.

Compositeur, Eugène Lapierre, écrivit un opéra-comique, "Le Père des amours", œuvre historique inspirée par la vie du compositeur Joseph Quesnel, une "Cantate des clochers canadiens", des pièces d'orgue, de piano, de chant et un traité d'accompagnement grégorien. Il écrivit également une biographie de Calixa Lavallée, compositeur de l'hymne "O Canada", et se chargea, en 1933, de la translation des restes de Lavallée, de Boston à Montréal.



Eugène LAPIERRE, organiste et compositeur

Eugène Lapierre donna de nombreux récitals d'orgue, collabora à plusieurs revues et journaux et contribua largement à propager le goût de l'orgue au Canada. Il fut décoré par les rois George V et George VI et reçut en 1966 la médaille Bene Merenti de Patria de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Ses funérailles d'Eugène Lapierre auront lieu demain matin à 9 h, en l'église Saint-Alphonse d'Youville, dont il avait été l'organiste jusqu'à sa mort.

Variétés

Le Mexique sans étincelles

BALLET FOLKLORICO DE MEXICO. Direction et chorégraphie: Amalia Hernández. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts jusqu'à dimanche. Première hier soir.

par René HOMIER-ROY

Il y a ceux qui connaissent le Mexique. Et ceux qui voudraient bien. C'est à ces derniers sans doute que la troupe du Ballet Folklorico de Mexico plaira davantage. Ils y trouveront l'image, les couleurs, les rythmes et les sons qu'on associe généralement à ce pays de Nord-Amérique. Et ils en seront vraiment éblouis, tout autant que le public nombreux qui assistait hier soir à la première et qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux danseurs et aux musiciens.

En fait, la troupe mexicaine présente un bon spectacle. Les danseurs sont agiles, les danseuses jolies, les musiciens habiles. Et les costumes en général possèdent les qualités nécessaires au genre: colorés, scintillants, parfois même très beaux, comme dans "les Aztecs" ou encore "Mariage sur l'Isthme de Tehuantepec". Il y a même un numéro amusant,

extrêmement bien fait, qui met en scène de réjouissants petits vieillards fort bien imaginés par trois danseurs et une dizaine de musiciens. Et le plus beau de tous ces numéros, le meilleur aussi, c'est sans doute "la Danse du chevreuil", qui met en scène un danseur d'une souplesse étourdissante.

Mais — car il y a toujours au moins un mais — en dépit de ses qualités, ce spectacle manque singulièrement de nerf et d'éclat. Malgré les couleurs, les décors (les toiles de fond sont fort laides), malgré le charme de la musique, le spectacle pêche par un manque d'enthousiasme, une absence d'allant qui s'explique en partie par la longueur de certains numéros, mais dont les causes profondes sont plutôt une conception assez ancienne de la mise en scène et de la "présentation" d'un spectacle de cette envergure.

Tout y est propre, honnête, correct. Mais rien n'y fait d'étincelles. Et, finalement, ce sont les étincelles qui comptent.

Nominations à l'Ecole nationale de Théâtre

Le Bureau des gouverneurs de l'Ecole nationale de Théâtre a annoncé les nominations de Mme Joy Goghil à la direction artistique de la section anglaise des cours d'interprétation, et celle de M. José Descombes à la direction des cours de production.

Mme Goghil était conseiller artistique de la Playhouse Theatre Company à Vancouver, et en avait assuré pendant deux ans la direction artistique auparavant.

En plus de rôles au théâtre à la radio et à la télévision, elle a aussi fait de l'opéra, tenant notamment le rôle de Puck dans le "Songe d'une nuit d'été" pour l'opéra de San Francisco. Elle a aussi assuré la mise en scène de "Noye's Fludde" de Britten pour le

Festival international de Vancouver.

M. José Descombes, lui, est de nationalité suisse. Après des études au théâtre-école Marigny de Paris, il rentre dans son pays pour participer à la fondation du Théâtre Populaire Romand en 1959.

C'est en 1968 qu'il vint à l'Ecole nationale de Théâtre, en qualité d'assistant des cours de production. En assumant ses nouvelles fonctions de directeur des cours de production, il succédait à M. David Peacock, nommé directeur général de l'Ecole le 23 février dernier.

La direction artistique de la section française repose toujours sur M. André Muller, grâce à une entente avec les services culturels du gouvernement français.

A la SMCQ, deux oeuvres sur cinq

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC. Premier concert de la saison, hier soir au Maisonneuve de la Place des Arts. Avec le concours du groupe instrumental de Montréal, Margo McKinnon, soprano, Jean Lauzon, ondiste, et Louis-Philippe Pelletier, pianiste. Direction: Serge Garant.

"Voices", pour soprano, flûte, violoncelle, piano et percussion (1967) Alan Heard.

"Kaddish", pour quatre trombones, deux trompettes, percussion et bande magnétique. Maurice Benhamou.

"Prolifération", pour piano, ondes et percussion (1968-69), Claude Vivier.

"Dimension soleils", film de Raymond Brousseau avec musique de Gilles Tremblay (1970).

"Alternance", pour ensemble de percussions (1961-62), Makoto Shinozuka.

par Claude GINGRAS

Des cinq oeuvres formant le programme de ce premier concert de la cinquième saison de la Société de musique contemporaine du Québec — soit trois oeuvres canadiennes et deux étrangères — ce sont ces deux-ci qui, à mon sens, offrent le plus d'intérêt: "Kaddish", de l'Algérien Maurice Benhamou, et "Alternance", du Japonais Makoto Shinozuka. Les deux oeuvres ont ceci en commun qu'elles font appel à des ensembles assez particuliers (les cuivres dominent dans la première, alors que la seconde utilise uniquement la percussion) et qu'elles engendrent, pendant toute leur durée, un climat sonore captivant, inséparable, envoûtant. On sent derrière tout cela non pas le désir de "faire nouveau", de surprendre, de choquer, mais au contraire le travail sérieux de chercheurs authentiques qui ont quelque chose à dire et qui le disent bien.

Dans "Kaddish" (mot hébreu signifiant "sanctification"), six cuivres en demi-cercle (quatre trombones et deux trompettes), avec derrière eux un percussionniste, répondant au fond sonore provenant d'une bande magnétique ("vents de désolation" et "choeur des morts"), explique le compositeur). Le son circule entre les deux haut-parleurs placés de part et d'autre de la scène, il se mêle aux cuivres et aux gongs, et de tout cela émerge la voix d'un récitant, déformée, lisant des paroles volontairement incompréhensibles. Mosaïque quasi hallucinante, à la mémoire des morts de toutes les guerres.

"Alternance" réunit sur scène six percussionnistes, en tenue "hip", qui exécutent neuf séquences, les unes calmes, les autres agitées. Une multitude d'instruments de toutes grosseurs et de toutes sonorités y produit une infinité de bruits entre lesquels est

maintenue néanmoins une certaine cohérence.

"Kaddish" et "Alternance": deux oeuvres, donc, de grand mérite, et j'ai ajouté qu'une bonne partie de l'effet obtenu est due à l'exceptionnelle exécution des musiciens montrealais dirigés par Serge Garant.

"Dimension soleils" est ainsi présenté: film: Raymond Brousseau; musique: Gilles Tremblay; idée mathématique: Fernand Lemay. Je n'ai pas très bien saisi l'idée mathématique. Pour moi il s'agit là, tout simplement, d'un autre très bon petit dessin animé, "géométrique", de l'ONF, avec une musique reléguée au second plan.

"Voices", d'Alan Heard, propose certains effets vocaux assez poussés, mais il faudrait, je pense, la voix d'une Cathy Berberian ou d'une Martina Arroyo pour en rendre toute la force et la couleur.

Enfin, "Prolifération", de Claude Vivier, comporte quelques bonnes idées: les trois exécutants se parlent et jouent à la chaise musicale, i.e. qu'ils jouent tour à tour de tous les instruments en présence, mais j'ai fortement l'impression que le jeune compositeur a voulu, avant tout, faire une blague — une blague d'ailleurs pas très drôle, et qui dure beaucoup trop longtemps.

Musique

CHANGEMENTS CHANGEMENTS CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Presse, le magazine que LA PRESSE inclut chaque samedi dans ses éditions. En conservant ce magazine très complet, vous pourrez facilement suivre vos émissions préférées.

tele-presse au jour le jour TV

- 4:00 (3) David Forst Show. Inv.: Engelbert Humperdinck, William Scranton, Joseph Rhodes et Shirley Bassey.
- 8:00 (2) (7) (9) (11) (13) Donald Laurence "Chaud". Inv.: Jacques Dufour, Christine Chartrand, Margot Lefebvre, Stéphane et Karine Louvière.
- (4) (5) (6) Rowan and Martin's Laugh-in. Emission spécialement consacrée à la Toussaint, avec la participation d'Orson Welles.
- 9:00 (4) (5) (6) Anne Murray and Friends, Inc.: Gene MacLellan, Patrician Ann et Jubilee Singers.
- 9:30 (10) Coeur d'Alou. Comédiens: Gisèle Dufour, Edgar Fruitier, Claude Préfontaine.
- 10:30 (2) (7) (9) (11) (13) Emission spéciale. Election au Nouveau-Brunswick.
- (4) Emission spéciale (élections).
- 11:30 (4) Emission spéciale Fédération des Oeuvres (3) (13) The David Frost Show. Inv.: Engelbert Humperdinck, William Scranton, Joseph Rhodes et Shirley Bassey.
- 11:45 (4) Heure Exquise. "Le Gant de fer".
- 1:01 (4) (6) Musique (Marc Legrand).
- Samedi matin
- 3:30 (12) The World Tomorrow "Woman — Are They Really Equal?". Cette émission permettra aux invités féministes d'exposer leur point de vue.

VINGT-DEUXIEME SEMAINE

SAINT-DENIS et Bijou

Des minoues comme ça y ont jamais vu ça!

MONIQUE MERCEUR

LOUISE TURCOT

DONALD PILON

MARCEL SABOURIN

MUSIQUE DE ROBERT CHARLEBOIS

UN FILM DE CLAUDE FOURNIER

DEUX FEMMES EN OR

TECHNICOLOR TECHNISCOPE

Aussi: Aux cinémas de Paris à Québec, Sherbrooke, Hull, Pigeon et Thetford-Mines et Belœil à Belœil.

CINEPIX PRESENTE:

CHANTAL RENAUD l'apprentissage de la sexualité DANIELLE OUMET

18 ANS

LA JOIE DE L'AMOUR

l'initiation

UN FILM EN COULEURS DE DENIS HEROUX avec la participation de JACQUES RIBEROLLES GILLES CHARTRAND, SERGE LAPRADE, CELINE LOMEX, LOUISE TURCOT

Votre dernière chance de voir le film

DÈS AUJOURD'HUI À 6 CINÉMAS

Cinéma LONGUEUIL	Cinéma REGAL
Cinéma COMODORE	BROADWAY
Cinéma RITZ	MONACO

Le Patriote

1474 EST, STE-CATHERINE

TÉL.: 521-6666 — 523-1131

JUSQU'AU 1er NOVEMBRE

FRANÇOIS DEGUULT

et

JACQUELINE DULAC

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS

DIRECTEMENT DU MEXIQUE

CE SOIR

8 h. 30

Ballet Folklorico de Mexico

ÉGALEMENT:

DEMAIN, 8 h. 30

SAMEDI, 8 h. 30

DIMANCHE, 2 h. 30 et 8 h. 30

Billets en vente: Place des Arts, CCA 1822 e., Sherbrooke (côté-sud); Ed. Archambault, 500 e., St-Catherine; Ecole de conduite Metro Longueuil; Caisse Populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Hoffman's, 1472 Peel; Charlebois, 2115 e., Jean-Talbot; Galop, 1488 Fleury; Atlantic-Pacific Travel, 4950 Queen Mary; Bonder's, 1188 e., Bonard; Universal Star, 4817 St. des Sources; D. des Bruns; Pharmacie Reclie; Centre d'achat Laval et Ile Perrot; Librairie Ado Nick, 10827 Pl. St. Laurent; 1087 Notre-Dame; Lachine; Aubaine du coupon, 176 St-Eustache; Motel Leclerc, 4950 e., Sherbrooke; Omega, Place Port-Belle, Brossard.

Reservations à CCA: 932-2171

Le Club PLAYBOY

présente, pour les membres et leurs invités

Un retour tant attendu

OZEL TURKBAS

"Le plus beau ventre du monde"

Directement du festival du film de Cannes et de Venise

et

Le talentueux chanteur

PIERRE LEBON

Dans le Penthouse

Vendredi et samedi avec la musique du trio

Kenny ALEXANDER

JACQUES ANTHONIN

au piano du Living room.

Directement de Londres et New York

THE RAVEN

Dans la discothèque

Le Club PLAYBOY

Montréal

2081, rue Aylmer

288-5181

L'IMPRÉVU

Dieu La mère, Dieu Le Vice et Le Sain d'Esprit

"La Sainte Trinité" 99"

445, place Jacques-Cartier 851 5416

L'IMPRÉVU

MÉTAL EXIT

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Samedi et dimanche après-midi 2 h à 5 h, mercredi soir 445, place Jacques-Cartier 158 5116

TOUS LES SOIRS à 7h45, EXCEPTÉ LE JEUDI.

LE DIMANCHE à 2h00

Blue Bonnets

Diamond Lil et ses Boys

C'est chez Diamond Lil qu'est toute l'action... c'est là que ça bouge. Laissez-vous emporter par les rythmes endiablés du piano de bas-lévrier et de la batterie dans un décor de saloon du Klondike, à l'époque de la ruée vers l'or, au XIXe siècle. Venez revivre la folle gaieté du bon vieux temps. Venez vous amuser chez Diamond Lil dès ce soir.

SKYLINE HOTEL MONTREAL

6000, Chemin de la Côte-de-Liesse

Téléphone: 342-2262

Y a de la joie au Skyline d'OTTAWA TORONTO • BROCKVILLE • KINGSTON (Jamaïque)

AU TÉLÉPHONE

SIGNEZ 849-9469

c'est épatant POUR LES ADULTES!

tnm

Tous les soirs à 20h15, samedi: matinée 16h45, soirée 20h45 (relâche dimanche et lundi)

Un événement dans la vie artistique de Montréal

NOUVELLE PIÈCE d'IONESCO

Jeux de massacre

Mise en scène: Jean-Louis Roux

Créé en même temps qu'à Paris!

RESERVATIONS: 288-6139

Billets à \$1.50 (taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponible) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.

THÉÂTRE PORT-ROYAL

PLACE DES ARTS

Montréal 129, T.É. 842-7112

théâtre du rideau vert

DÈS LE 29 OCTOBRE

la cerisaie

d'Anton Tchekhov

Mise en scène

ANDRÉ CAILLOUX

YVETTE BRIND'AMOUR

GILLES PELLETIER

BEATRICE PICARD

PIERRE BOUCHER

ANNE PAUZE

JEAN FAUBERT

CHRISTINE OLIVIER

SERGE TURGOIN

JEAN-PIERRE COMPAIN

JEAN-LECLERC

ANDRÉ CAILLOUX

ANDRÉE ST-LAURENT

Costumes: BARBEAU

Décors: RAJOTTE

4664 rue St-Denis (METRO LAURIER)

Réservation: 844-1793

LITHUANIAN CLUB

GALA D'OUVERTURE

Sous nouvelle administration

DANSE VENDREDI ET SAMEDI SOIR DE 21 H. A 2 H.

DIMANCHE DE 16 HEURES A MINUIT

Soeetacle tous les samedis

2:55 EST, RUE SAINT-CATHERINE, 572-2353

PARC DE STATIONNEMENT SOUS LE PONT JACQUES-CARTIER.

DANSE SPÉCIALE POUR L'Halloween SAMEDI 31 OCTOBRE

Prix pour les meilleurs costumes

TOUJOURS 18 ANS

le pussycat

"ORGY GIRLS"

"THE MAN FROM B.R.G.Y."

"VAMP"

"Vachement Adultes Mon Pot"

4015 ST LAURENT ANGLE D'OLYMPIA 849 9469

DERNIERS JOURS!

4e ET DERNIÈRE SEMAINE

Le plus grand film de 1969-70

Le meilleur film de Fellini

Le film qu'il faut avoir vu!

FELLINI SATYRICON

SUR SEM \$1.50 SAM. DIM \$1.75

ÉTUDIANTS \$1.25

présentation exclusive

verdi

\$380 St-Laurent 277-4145

TOUS LES SOIRS 7:00 ET 9:30

BIENTÔT: "LEO THE LAST"

Plongez dans

HAIR

Pour un temps limité

"Montréal est entré complètement dans l'ère du Verséau... Un spectacle vivant, captivant!"

La Presse

Billets de choix disponibles

- GUICHETS DE LA COMÉDIE
- COMPTOIRS
- SIMPSONS et MIRACLE
- MARTS

— Laissons entrer le soleil —

COMÉDIE-CANADIENNE

84 euest, rue Ste-Catherine

866-1041

CINÉMAS SALLÉS CLIMATISÉES

APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR
1er 2 VOIX
Oswalt Kolie
par exemple: Adultère
EN COULEURS
ADOLPHE (en couleurs)
une éducation amoureuse

CANADIEN 523-5180 **PLAZA** 274-6155

Elysée
35 MILTON / 842-6053
CE SOIR 7.30-9.45
52e SEMAINE
A MONTREAL
SALLE EISENSTEIN
COSTA GAVRAS
DRENI PEPES
VILS MONTANO
JE TRINTONANT
JACQUES PERIN
le monde insolite
d'Arrabal
DERNIERS JOURS
le grand ceremonial

DRÔLEMENT NU !
18 ANS
4e SEM.
"UNE COMME UN VER"
NUE
comme un ver
Le MAQUEREAU
EN COULEURS VERSION FRANÇAISE "WITHOUT A STITCH"
Midi-Minuit
Pigalle
PARC VERDUN
PALACE GRANBY
TRACY TRACY (Sorel)

SAMEDI À 1:00 P.M. POUR TOUS
CINÉMA DES JEUNES
"OPÉRATION FRÈRE CADET"
EN COULEURS
ENFANTS 50¢
VERSAILLES
7265 SHEBBROOKE E. 352-4020
"SOURIS SUR LA LUNE"
en couleurs
"QUEL NUMÉRO CE FAUX NUMÉRO!"
en couleurs
GRANADA
1353 STE-CATHERINE E. 355-2428
longueuil
PLACE LONGUEUIL 679-2610

18 ANS Adultes
Tous les vices du monde
aussi LA GAMINE: FEMME A 15 ANS (COULEUR)
CINÉMA DE PARIS 861-2996 **FLEUR DE LYS** 288-3303

PASSION, TERREUR ET AMOUR!
18 ANS Adultes
Deux Jumelles un amour
aussi LA PISCINE ALAIN DELON - ROMY SCHNEIDER
JEAN-TALON 725-7000 **MAISONNEUVE** 525-2174

D'ACTUALITÉ!
ÉMOUVANT!
VRAI!
Des hommes et des femmes...
L'amour, la guerre, dans notre monde
POUR TOUS
60 HOURS TO SUEZ
film de KOBAL JAEGER
côte des neiges
AUJOURD'HUI
(CINÉMA 1) Horaire: 1.30, 3.25, 5.20, 7.20, 9.20 du soir. Dernier spectacle complet: 9.00 du soir.

CE SOIR À 8:30
POUR DEUX semaines **au 5 NOV.**
SUR SCÈNE ★ EN PERSONNE
REVERN
L'ANIMATEUR AUSTRALIEN
UNE CÉLÉBRITÉ INTERNATIONALE
POUR TOUTE LA FAMILLE
MATINÉES À 2.30 p.m. (NON RÉSERVÉES)
SAM et DIM. ENFANTS \$1.50 ADULTES \$2.50
SOIRÉES DIM À JEUDI À 8.30 P.M.
\$3.00 \$2.50 VEN et SAM \$3.50 \$3.00
BILLET EN VENTE DE MIDI À 9 P.M.
CAPITOL
890 STE-CATHERINE O. 866-6828

Barbra Streisand et Yves Montand font un charmant duo! Deux êtres séduisants présentent une triple menace dans l'adaptation cinématographique du succès de Broadway, par Alan Jay Lerner! Streisand est enchantée! "On a clear day you can see forever" est un bon début pour la saison musicale.
Wanda Hale, N.Y. Daily News
Barbra Streisand / Yves Montand
LOOK INTO MY EYES
On A Clear Day You Can See Forever
Based upon the Musical Play On A Clear Day You Can See Forever
Bob Newhart Larry Blyden Simon Oakland
Jack Nicholson and John Richardson
Music by Burton Lane Screenplay and Lyrics by Alan Jay Lerner
Producteur: Howard W. Koch, Directeur: Vincente Minelli
Arrangements musicaux et direction musicale par Nelson Riddle
AUJOURD'HUI **YORK** 937-8978
1467 STE-CATHERINE O. HORAIRE: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. Dernier spectacle complet à 8.40 de soir.

FMUTUEL
C'EST un magazine POP
palmares • photos,
chroniques vedettes,
nouvelles du disque • de la radio...
• gratuit à votre magasin de disques...
• LE MAGAZINE DU RESEAU RADIOMUTUEL
CJMS 1200

"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!"
"Mené de main de Maître"
MICHEL DUCLOS
L'AMOUR, L'AMOUR, L'AMOUR
QUE LA BÊTE
6e SEMAINE!
COULEURS
VENDOME
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

18 ANS
NOUS AVONS TOUS EN NOUS-MÊME
QUELQUE RÊVE
ÉLECTRIFIANT ET TERRIFIANT
Mick Jagger
VENEZ LE VOIR DANS
PERFORMANCE
La rencontre du monde "underground" et du monde interlope
Cinéma GUY
GUY & MAISONNEUVE
TEL. 931-2912

SPECTACLE D'ADIEU!
UN DERNIER HOMMAGE À L'UN DES PLUS GRANDS FILMS JAMAIS PORTÉ À L'ÉCRAN!
en FRANÇAIS
LE DOCTEUR JIVAGO
en Couleurs
LE CONFLIT ENTRE L'AMOUR ET LA REVOLUTION!
DÈS AUJOURD'HUI
RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER, 277-4129
Le soir à 8.00. SAMEDI et DIMANCHE à 1.15, 4.25 et 8.00 p.m.

UN FILM SPECTACULAIRE!
PUISSANT, HORRIFIANT, TERRIFIANT
KRAKATOA A L'EST DE JAVA...
MAXIMILIAN SCHILL - GIANE BAKER
OMBRES SUR LE LIBAN
ELECTRA
STE-CATHERINE 527-9177

LA VIE... c'est
la contestation...
la révolte...
l'amour!
5e semaine
Acte du Coeur
GENEVIEVE BUIJOLD
MONIQUE LITRAC
DONALD SUTHERLAND
GILLES VIGNEAULT
le DAUPHIN
BAUDOUIN PRES D'ORVILLE 721-4000

Cinéma ODEON
13e SEM.
UN AMOUR DE COCCINELLE
2e GRAND FILM EN COULEUR
Aussi: "LE CHEVAL AUX SABOTS D'OR"
LES MOINS DE 12 ANS EN TOUT TEMPS
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

ATTACHEZ VOS CEINTURES!
DESTINATION: SUSPENSE
EN FRANÇAIS
AIRPORT AIRPORT AIRPORT
13e SEM.
DEUXIÈME FILM
AU CRÉMAZIE
LA MARIÉE AU CHIEN
AU CHAMPLAIN
Le Piment de la Vie
2e SEM. EN COULEUR
CRÉMAZIE
ST-DENIS-CRÉMAZIE 388-4210
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1885

DÈS DEMAIN
DE RETOUR! HITCHCOCK
avec du Sang plein les Mains!!
PSYCHOSE
frank langella
richard benjamin
diary of a mad housewife
UNE POIGNÉE DE PLOMBES...
RICHARD WIDMARK LENA HORNE
MERCIER
STE-CATHERINE-FLEUR 255-4226
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
ATWATER 1
ALEXIS NIKON PLAZA
525-4746

POUR TOUS
UN DÉFI, LES RÉGIONS INEXPLORÉES,
un pays de splendeur et de violence,
sous la coupe de la loi
du croc et des griffes.
Un homme et une fillette
face à un chasseur cruel
et à la furie de la nature.
SAFARI AU GRAND NORD
GORDON EASTMAN CARL SPORE
TECHNICOLOR TECHNISCOPÉ
2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA!
AUJOURD'HUI
CHATEAU ST-DENIS & BELANGER, 271-4400
GRANADA 4353 STE-CATHERINE E. 255-2428
PAPINEAU PAPINEAU & MT-ROYAL, 521-5451
VERSAILLES 7265 SHEBBROOKE E. 352-4020
et CINÉMA MASKA (ST-HYACINTHE)
Château: Dernier programme complet 7.40. Granada et Anjou: Le soir des 6.00. Samedi et Dimanche des 1.05 p.m. Versailles: Le soir des 6.15. Samedi et dimanche des 1.15 p.m. Greenfield: Le soir des 6.05. Dimanche continué depuis 1.00 p.m.

"PIEDS NUS DANS LE PARC"
 CE SOIR
CINE-PARC CHATEAUGUAY
 Restaurant ouvre 6 00 P.M.
 Enfants moins de 12 ans gratis
 5 milles du pont Mercier route 4, vers Châteauguay 691-11310

Un Voyage Sensuel d'Une Génération à l'Autre
 André LAWRENCE
 Pierre LETOURNEAU
 et Monique MERCURE
Viens mon amour
 2e FILM:
"CINQ FILS DE CHIEN"
 11e SEMAINE à MONTREAL
PAPINEAU
 Le soir dès 8 00 p.m.
 Samedi et dimanche dès 12 45 p.m.

CE SOIR EN PERSONNE
"Little Richard et sa Redue"
 AUSSI SAM. et DIM.
 Toutes les places \$3.50
 Aussi sur scène! "LA NOUVELLE FRONTIERE"
 REPRESENTATIONS: Vendredi à 8 h et 11 h. Samedi à 3 h, 8 h 30 et 11 h 30. Dimanche 3 h, 7 h et 10 h P.M.
CINEMA ARLEQUIN
 1004 EST RUE STE. CATHERINE 288-7943
 Ste-Catherine est pres Amherst
 Tel. 288-2943

CINERAMA
 Version Française
 BARBRA STREISAND
 WALTER MATTHAU
 MICHAEL CRAWFORD
IMPERIAL
 1430 BLEUVE
 288-7102/5603
 SUR ÉCRAN ÉCRAN
CINERAMA
 TOUS LES SOIRS à 8 30 p.m.
 Matinées, SAM., DIM., MERC. à 2 00 p.m.

"J'AUROIS TOUT VU"
 18 ANS
 J'ai été si bouleversé qu'il me serait impossible de dire au juste ce qui est arrivé
 — Beverly Hills Courier
"YES!"
 De Suede une production CANNON
 A L'AFFICHE
bonaventure
 Place Bonaventure 861-7725
 HORAIRE: 1 45, 3 45, 5 35, 7 45, 9 45
 Dernier spectacle complet à 9 h. du soir

14 ANS
 Leur histoire d'amour est humaine
Robert Forster Lauren Hutton
"Pieces of Dreams"
 de Will Geer
 Scénario ROGER D. HIRSON — d'après le roman "The Wine and the Music" de WILLIAM E. BARRETT. Dirigé par DANIEL HALLER. Une production de ROBERT F. BLUMOFF. Musique de MICHEL LEGRAND.
 COULEUR par deluxe
AVENUE
 1224 GREENE AVE. 937-2747
 HORAIRE: 1 20, 3 25, 5 30, 7 35, 9 45. Dernier spectacle complet à 9 15 du soir.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
 VOTRE GUIDE DE MEILLEURS FILMS!

PATRICK MCGOOGHAN RICHARD WIDMARK
"THE MOONSHINE WAR"
 14 ANS
 HORAIRE: 10 45, 12 55, 2 55, 5 15, 7 35, 9 45
LOEW'S 866-5851

Tous en parlent
"Joe"
 18 ANS
 HORAIRE: 12 15, 2 45, 5 15, 7 45, 9 45
CINEMA PLACE VILLE-MARIE 866-7644

Grand Prix Festival de Cannes
MASH ELLIOTT GOULD
 DONALD SUTHERLAND
 14 ANS
 HORAIRE: 12 35, 2 35, 4 35, 6 35, 8 35
THE CINEMA 931-7477
 WESTMOUNT SQUARE

Le meilleur film que j'ai vu — N.Y. TIMES
CATCH-22
 14 ANS
 HORAIRE: 12 15, 2 15, 4 15, 6 15, 8 15, 10 15
WESTMOUNT 486-7395

LE SPECTACLE HUMORISTIQUE DE L'ANNÉE
"HOW TO SUCCEED WITH SEX"
 18 ANS
 HORAIRE: 12 05, 2 40, 4 25, 6 10, 7 55, 9 40 P.M.
ALOUETTE 861-2807

Telle que vous l'imaginez.
The Minx JAN STERLING
 Couleurs
 18 ANS
 HORAIRE: 1 35, 3 35, 5 35, 7 35, 9 35
VAN HORNE 731-8243

De Gould à son meilleur
move
 18 ANS
 HORAIRE: 7 00 et 9 00, matinales le samedi à 2 00, dimanche représentation continue à partir de 1 00 de l'après-midi.
DORVAL SALLE DORÉE 631-9977

ISABEL SARI
FUEGO AND "FLESH AND LACE"
 18 ANS
 HORAIRE: 7 00, 9 00, 11 00
LUCERNE 744-2734

ARTHUR HALEY
HOTEL
 14 ANS
 HORAIRE: 12 45, 2 50, 4 50, 7 10, 9 25
CINEMA-21 561-7007

"COMMENT SÉDUIRE UN PLAYBOY"
 18 ANS
 HORAIRE: 8 20, 10 20, 12 20
VERSAILLES SALON BLEU 352-4020

"A FISTFUL OF DOLLARS"
 14 ANS
 HORAIRE: 7 15, 9 15, 11 15
GREENFIELD PARK 671-6129

WALTER MATTHAU
Fleur de Cactus
 14 ANS
 HORAIRE: 8 00, 10 00, 12 00
LAVAL CINEMA-2 688-8200

PETER FONDA DENNIS HOPFER
easy rider
 18 ANS
 HORAIRE: 1 15, 3 15, 5 15, 7 15, 9 15
MONKLAND 484-3570

THE GIANT OF THEM ALL.
 UNE PRODUCTION DE GEORGE STEVENS
GIANT
 Elizabeth TAYLOR · Rock HUDSON · James DEAN
 Aujourd'hui:
PALACE
 670 ST. CATHERINE W. 104-5991
 HORAIRE: 12 45, 4 25 et 8 00 du soir.

HORAIRES

ALOUETTE: "How to succeed with sex": 12:55, 2:40, 4:25, 6:10, 7:55, 9:40.
ANJOU: "Safari au grand Nord": 12:55, 2:40, 4:25, 6:10, 7:55, 9:40.
ARLEQUIN: "La nuit la plus chaude": 2:45, 6:05, 9:25, "Les playgirls": 1:15, 4:35, 7:55.
ATWATER (cinéma 1): "Diary of a mad housewife": 1:10, 3:25, 5:25, 7:25, 9:20.
ATWATER (cinéma 2): "Airport": 4:50, 7:10, 9:30.
AVENUE: "Piercing a dream": 1:20, 3:25, 5:30, 7:35, 9:45.
BELLE: "Un amour de Coccinelle": 1:00, 4:30, 8:10, "Le cheval aux sabots d'or": 2:40, 6:15, 9:50.
BIGU: "Deux femmes en or": 12:45, 2:58, 5:11, 7:24, 9:37.
BONAVENTURE: "Yes!": 1:45, 3:45, 5:45, 7:45, 9:45.
CHATEAU: "Safari au grand Nord": 1:25, 4:00, 6:20, 8:40, 11:00, 13:20, 15:40, 18:00, 20:20, 22:40, 25:00, 27:20, 29:40, 32:00, 34:20, 36:40, 39:00, 41:20, 43:40, 46:00, 48:20, 50:40, 53:00, 55:20, 57:40, 60:00, 62:20, 64:40, 67:00, 69:20, 71:40, 74:00, 76:20, 78:40, 81:00, 83:20, 85:40, 88:00, 90:20, 92:40, 95:00, 97:20, 99:40, 102:00, 104:20, 106:40, 109:00, 111:20, 113:40, 116:00, 118:20, 120:40, 123:00, 125:20, 127:40, 130:00, 132:20, 134:40, 137:00, 139:20, 141:40, 144:00, 146:20, 148:40, 151:00, 153:20, 155:40, 158:00, 160:20, 162:40, 165:00, 167:20, 169:40, 172:00, 174:20, 176:40, 179:00, 181:20, 183:40, 186:00, 188:20, 190:40, 193:00, 195:20, 197:40, 200:00, 202:20, 204:40, 207:00, 209:20, 211:40, 214:00, 216:20, 218:40, 221:00, 223:20, 225:40, 228:00, 230:20, 232:40, 235:00, 237:20, 239:40, 242:00, 244:20, 246:40, 249:00, 251:20, 253:40, 256:00, 258:20, 260:40, 263:00, 265:20, 267:40, 270:00, 272:20, 274:40, 277:00, 279:20, 281:40, 284:00, 286:20, 288:40, 291:00, 293:20, 295:40, 298:00, 300:20, 302:40, 305:00, 307:20, 309:40, 312:00, 314:20, 316:40, 319:00, 321:20, 323:40, 326:00, 328:20, 330:40, 333:00, 335:20, 337:40, 340:00, 342:20, 344:40, 347:00, 349:20, 351:40, 354:00, 356:20, 358:40, 361:00, 363:20, 365:40, 368:00, 370:20, 372:40, 375:00, 377:20, 379:40, 382:00, 384:20, 386:40, 389:00, 391:20, 393:40, 396:00, 398:20, 400:40, 403:00, 405:20, 407:40, 410:00, 412:20, 414:40, 417:00, 419:20, 421:40, 424:00, 426:20, 428:40, 431:00, 433:20, 435:40, 438:00, 440:20, 442:40, 445:00, 447:20, 449:40, 452:00, 454:20, 456:40, 459:00, 461:20, 463:40, 466:00, 468:20, 470:40, 473:00, 475:20, 477:40, 480:00, 482:20, 484:40, 487:00, 489:20, 491:40, 494:00, 496:20, 498:40, 501:00, 503:20, 505:40, 508:00, 510:20, 512:40, 515:00, 517:20, 519:40, 522:00, 524:20, 526:40, 529:00, 531:20, 533:40, 536:00, 538:20, 540:40, 543:00, 545:20, 547:40, 550:00, 552:20, 554:40, 557:00, 559:20, 561:40, 564:00, 566:20, 568:40, 571:00, 573:20, 575:40, 578:00, 580:20, 582:40, 585:00, 587:20, 589:40, 592:00, 594:20, 596:40, 599:00, 601:20, 603:40, 606:00, 608:20, 610:40, 613:00, 615:20, 617:40, 620:00, 622:20, 624:40, 627:00, 629:20, 631:40, 634:00, 636:20, 638:40, 641:00, 643:20, 645:40, 648:00, 650:20, 652:40, 655:00, 657:20, 659:40, 662:00, 664:20, 666:40, 669:00, 671:20, 673:40, 676:00, 678:20, 680:40, 683:00, 685:20, 687:40, 690:00, 692:20, 694:40, 697:00, 699:20, 701:40, 704:00, 706:20, 708:40, 711:00, 713:20, 715:40, 718:00, 720:20, 722:40, 725:00, 727:20, 729:40, 732:00, 734:20, 736:40, 739:00, 741:20, 743:40, 746:00, 748:20, 750:40, 753:00, 755:20, 757:40, 760:00, 762:20, 764:40, 767:00, 769:20, 771:40, 774:00, 776:20, 778:40, 781:00, 783:20, 785:40, 788:00, 790:20, 792:40, 795:00, 797:20, 799:40, 802:00, 804:20, 806:40, 809:00, 811:20, 813:40, 816:00, 818:20, 820:40, 823:00, 825:20, 827:40, 830:00, 832:20, 834:40, 837:00, 839:20, 841:40, 844:00, 846:20, 848:40, 851:00, 853:20, 855:40, 858:00, 860:20, 862:40, 865:00, 867:20, 869:40, 872:00, 874:20, 876:40, 879:00, 881:20, 883:40, 886:00, 888:20, 890:40, 893:00, 895:20, 897:40, 900:00, 902:20, 904:40, 907:00, 909:20, 911:40, 914:00, 916:20, 918:40, 921:00, 923:20, 925:40, 928:00, 930:20, 932:40, 935:00, 937:20, 939:40, 942:00, 944:20, 946:40, 949:00, 951:20, 953:40, 956:00, 958:20, 960:40, 963:00, 965:20, 967:40, 970:00, 972:20, 974:40, 977:00, 979:20, 981:40, 984:00, 986:20, 988:40, 991:00, 993:20, 995:40, 998:00, 1000:20, 1002:40, 1005:00, 1007:20, 1009:40, 1012:00, 1014:20, 1016:40, 1019:00, 1021:20, 1023:40, 1026:00, 1028:20, 1030:40, 1033:00, 1035:20, 1037:40, 1040:00, 1042:20, 1044:40, 1047:00, 1049:20, 1051:40, 1054:00, 1056:20, 1058:40, 1061:00, 1063:20, 1065:40, 1068:00, 1070:20, 1072:40, 1075:00, 1077:20, 1079:40, 1082:00, 1084:20, 1086:40, 1089:00, 1091:20, 1093:40, 1096:00, 1098:20, 1100:40, 1103:00, 1105:20, 1107:40, 1110:00, 1112:20, 1114:40, 1117:00, 1119:20, 1121:40, 1124:00, 1126:20, 1128:40, 1131:00, 1133:20, 1135:40, 1138:00, 1140:20, 1142:40, 1145:00, 1147:20, 1149:40, 1152:00, 1154:20, 1156:40, 1159:00, 1161:20, 1163:40, 1166:00, 1168:20, 1170:40, 1173:00, 1175:20, 1177:40, 1180:00, 1182:20, 1184:40, 1187:00, 1189:20, 1191:40, 1194:00, 1196:20, 1198:40, 1200:00, 1202:20, 1204:40, 1207:00, 1209:20, 1211:40, 1214:00, 1216:20, 1218:40, 1221:00, 1223:20, 1225:40, 1228:00, 1230:20, 1232:40, 1235:00, 1237:20, 1239:40, 1242:00, 1244:20, 1246:40, 1249:00, 1251:20, 1253:40, 1256:00, 1258:20, 1260:40, 1263:00, 1265:20, 1267:40, 1270:00, 1272:20, 1274:40, 1277:00, 1279:20, 1281:40, 1284:00, 1286:20, 1288:40, 1291:00, 1293:20, 1295:40, 1298:00, 1300:20, 1302:40, 1305:00, 1307:20, 1309:40, 1312:00, 1314:20, 1316:40, 1319:00, 1321:20, 1323:40, 1326:00, 1328:20, 1330:40, 1333:00, 1335:20, 1337:40, 1340:00, 1342:20, 1344:40, 1347:00, 1349:20, 1351:40, 1354:00, 1356:20, 1358:40, 1361:00, 1363:20, 1365:40, 1368:00, 1370:20, 1372:40, 1375:00, 1377:20, 1379:40, 1382:00, 1384:20, 1386:40, 1389:00, 1391:20, 1393:40, 1396:00, 1398:20, 1400:40, 1403:00, 1405:20, 1407:40, 1410:00, 1412:20, 1414:40, 1417:00, 1419:20, 1421:40, 1424:00, 1426:20, 1428:40, 1431:00, 1433:20, 1435:40, 1438:00, 1440:20, 1442:40, 1445:00, 1447:20, 1449:40, 1452:00, 1454:20, 1456:40, 1459:00, 1461:20, 1463:40, 1466:00, 1468:20, 1470:40, 1473:00, 1475:20, 1477:40, 1480:00, 1482:20, 1484:40, 1487:00, 1489:20, 1491:40, 1494:00, 1496:20, 1498:40, 1500:00, 1502:20, 1504:40, 1507:00, 1509:20, 1511:40, 1514:00, 1516:20, 1518:40, 1521:00, 1523:20, 1525:40, 1528:00, 1530:20, 1532:40, 1535:00, 1537:20, 1539:40, 1542:00, 1544:20, 1546:40, 1549:00, 1551:20, 1553:40, 1556:00, 1558:20, 1560:40, 1563:00, 1565:20, 1567:40, 1570:00, 1572:20, 1574:40, 1577:00, 1579:20, 1581:40, 1584:00, 1586:20, 1588:40, 1591:00, 1593:20, 1595:40, 1598:00, 1600:20, 1602:40, 1605:00, 1607:20, 1609:40, 1612:00, 1614:20, 1616:40, 1619:00, 1621:20, 1623:40, 1626:00, 1628:20, 1630:40, 1633:00, 1635:20, 1637:40, 1640:00, 1642:20, 1644:40, 1647:00, 1649:20, 1651:40, 1654:00, 1656:20, 1658:40, 1661:00, 1663:20, 1665:40, 1668:00, 1670:20, 1672:40, 1675:00, 1677:20, 1679:40, 1682:00, 1684:20, 1686:40, 1689:00, 1691:20, 1693:40, 1696:00, 1698:20, 1700:40, 1703:00, 1705:20, 1707:40, 1710:00, 1712:20, 1714:40, 1717:00, 1719:20, 1721:40, 1724:00, 1726:20, 1728:40, 1731:00, 1733:20, 1735:40, 1738:00, 1740:20, 1742:40, 1745:00, 1747:20, 1749:40, 1752:00, 1754:20, 1756:40, 1759:00, 1761:20, 1763:40, 1766:00, 1768:20, 1770:40, 1773:00, 1775:20, 1777:40, 1780:00, 1782:20, 1784:40, 1787:00, 1789:20, 1791:40, 1794:00, 1796:20, 1798:40, 1800:00, 1802:20, 1804:40, 1807:00, 1809:20, 1811:40, 1814:00, 1816:20, 1818:40, 1821:00, 1823:20, 1825:40, 1828:00, 1830:20, 1832:40, 1835:00, 1837:20, 1839:40, 1842:00, 1844:20, 1846:40, 1849:00, 1851:20, 1853:40, 1856:00, 1858:20, 1860:40, 1863:00, 1865:20, 1867:40, 1870:00, 1872:20, 1874:40, 1877:00, 1879:20, 1881:40, 1884:00, 1886:20, 1888:40, 1891:00, 1893:20, 1895:40, 1898:00, 1900:20, 1902:40, 1905:00, 1907:20, 1909:40, 1912:00, 1914:20, 1916:40, 1919:00, 1921:20, 1923:40, 1926:00, 1928:20, 1930:40, 1933:00, 1935:20, 1937:40, 1940:00, 1942:20, 1944:40, 1947:00, 1949:20, 1951:40, 1954:00, 1956:20, 1958:40, 1961:00, 1963:20, 1965:40, 1968:00, 1970:20, 1972:40, 1975:00, 1977:20, 1979:40, 1982:00, 1984:20, 1986:40, 1989:00, 1991:20, 1993:40, 1996:00, 1998:20, 2000:40, 2003:00, 2005:20, 2007:40, 2010:00, 2012:20, 2014:40, 2017:00, 2019:20, 2021:40, 2024:00, 2026:20, 2028:40, 2031:00, 2033:20, 2035:40, 2038:00, 2040:20, 2042:40, 2045:00, 2047:20, 2049:40, 2052:00, 2054:20, 2056:40, 2059:00, 2061:20, 2063:40, 2066:00, 2068:20, 2070:40, 2073:00, 2075:20, 2077:40, 2080:00, 2082:20, 2084:40, 2087:00, 2089:20, 2091:40, 2094:00, 2096:20, 2098:40, 2100:00, 2102:20, 2104:40, 2107:00, 2109:20, 2111:40, 2114:00, 2116:20, 2118:40, 2121:00, 2123:20, 2125:40, 2128:00, 2130:20, 2132:40, 2135:00, 2137:20, 2139:40, 2142:00, 2144:20, 2146:40, 2149:00, 2151:20, 2153:40, 2156:00, 2158:20, 2160:40, 2163:00, 2165:20, 2167:40, 2170:00, 2172:20, 2174:40, 2177:00, 2179:20, 2181:40, 2184:00, 2186:20, 2188:40, 2191:00, 2193:20, 2195:40, 2198:00, 2200:20, 2202:40, 2205:00, 2207:20, 2209:40, 2212:00, 2214:20, 2216:40, 2219:00, 2221:20, 2223:40, 2226:00, 2228:20, 2230:40, 2233:00, 2235:20, 2237:40, 2240:00, 2242:20, 2244:40, 2247:00, 2249:20, 2251:40, 2254:00, 2256:20, 2258:40, 2261:00, 2263:20, 2265:40, 2268:00, 2270:20, 2272:40, 2275:00, 2277:20, 2279:40, 2282:00, 2284:20, 2286:40, 2289:00, 2291:20, 2293:40, 2296:00, 2298:20, 2300:40, 2303:00, 2305:20, 2307:40, 2310:00, 2312:20, 2314:40, 2317:00, 2319:20, 2321:40, 2324:00, 2326:20, 2328:40, 2331:00, 2333:20, 2335:40, 2338:00, 2340:20, 2342:40, 2345:00, 2347:20, 2349:40, 2352:00, 2354:20, 2356:40, 2359:00, 2361:20, 2363:40, 2366:00, 2368:20, 2370:40, 2373:00, 2375:20, 2377:40, 2380:00, 2382:20, 2384:40, 2387:00, 2389:20, 2391:40, 2394:00, 2396:20, 2398:40, 2400:00, 2402:20, 2404:40, 2407:00, 2409:20, 2411:40, 2414:00, 2416:20, 2418:40, 2421:00, 2423:20, 2425:40, 2428:00, 2430:20, 2432:40, 2435:00, 2437:20, 2439:40, 2442:00, 2444:20, 2446:40, 2449:00, 2451:20, 2453:40, 2456:00, 2458:20, 2460:40, 2463:00, 2465:20, 2467:40, 2470:00, 2472:20, 2474:40, 2477:00, 2479:20, 2481

EATON Vente "plus pour votre argent"

Dès maintenant! Toute une semaine d'aubaines



Tricots côtelés lavables

Coordonnées en tricot côtelé "Celara acétate" d'entretien facile. De coupe élégante et d'une belle tenue durable.

	Special de la vente
Gilet géant midi. Noir ou prune; petite, moyenne, grande.	17.99
Pantalon côtelé. Taille élastique. Noir ou prune; petite, moyenne, grande.	10.99
Tunique en Jersey. Imprime multicolore à harmoniser au gilet et pantalon. Jersey soyeux lavable; 10 à 16.	10.00

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

Composez 842-9211

EATON en ville (rez-de-chaussée et troisième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 246



Tricots pour hommes

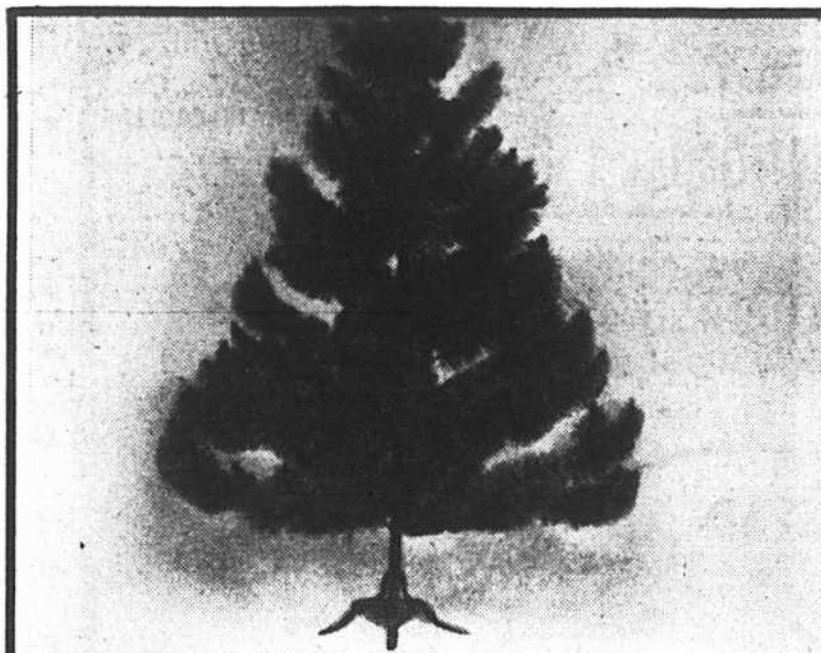
Special de la vente
4.99 ch.

Détails-mode: patte de boutonnage 3-boutons, poche-poirine, manches longues. Un confort qui fait la niche à l'hiver!

A. Chemise "Fortrel" et coton. Ordinairement 7.00
Mélange raffiné 50% coton et 50% "Fortrel" ne nécessitant pas de repassage. Lavable machine. Vert, brun, cuivre ou ton or. Tailles: petite, moyenne, grande ou forte.

B. Chemise "Orlon" et nylon. Ordinairement 8.00
Texture attrayante 80% "Orlon" et 20% laine. Ecosais vivants en rouge vin, bleu, brun, marine ou ton or. Tailles: petite, moyenne, grande ou forte.

Eaton en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228

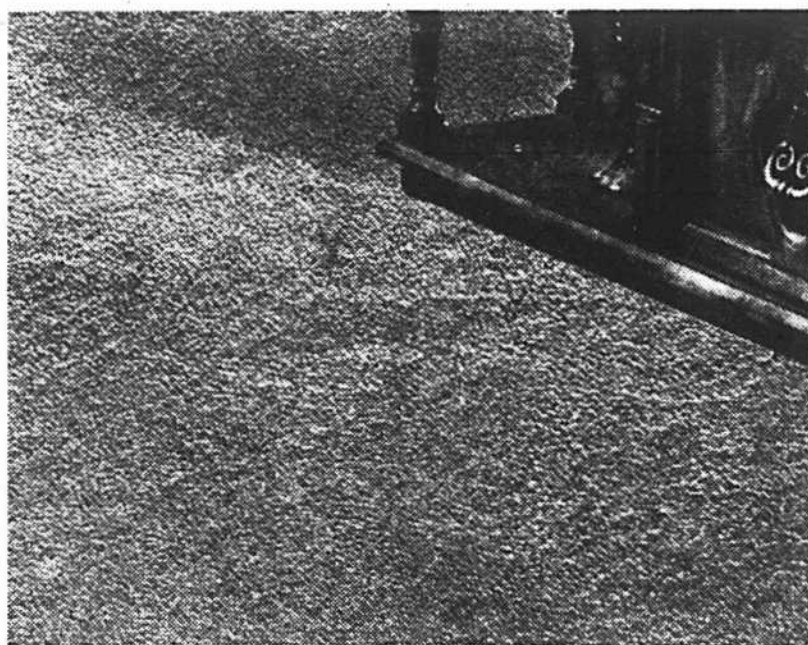


Spécial d'arbres de Noël

Les arbres "Eternels" de Noma en trois formats, avec pied-support.

	Prix courant	Special de la vente
Pin écossais 4 1/2', 61 branches (Commandes passées au magasin même)	12.95	9.69
Pin écossais 7', 123 branches	24.95	18.69
Epinette bleue 6 1/2', 101 branches	25.00	18.69

En ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 219



Moquette en fibre acrylique

Prix courant 16.95

Special de la vente **13.95** la verge carrée (pose comprise)

(installation mur à mur comprise, sur sous-tapis de caoutchouc. Léger supplément pour les escaliers et les rebords de métal).

La riche toison de la fibre Acrylique offre une résistance exceptionnelle à l'usure. Elle est antimites et non-allergène. En largeur de 12'.
• Texture unie en belles couleurs décoratives: • Ton or des Temples • Gâteau de miel • monnaie romaine • ton or coucher de soleil • saule givre • vert fougère • vert laurier • vert doré • turquoise • bleu Windsor • bleu satellite • beige parchemin.
Profitez de ces aubaines tout en restant chez vous. Composez 341-3000 poste 241 ou 242. Un représentant de notre service d'achats à domicile Eaton se rendra chez vous avec échantillons, sans frais ni obligation de votre part.

En ville (sixième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 272



Lit continental Simmons

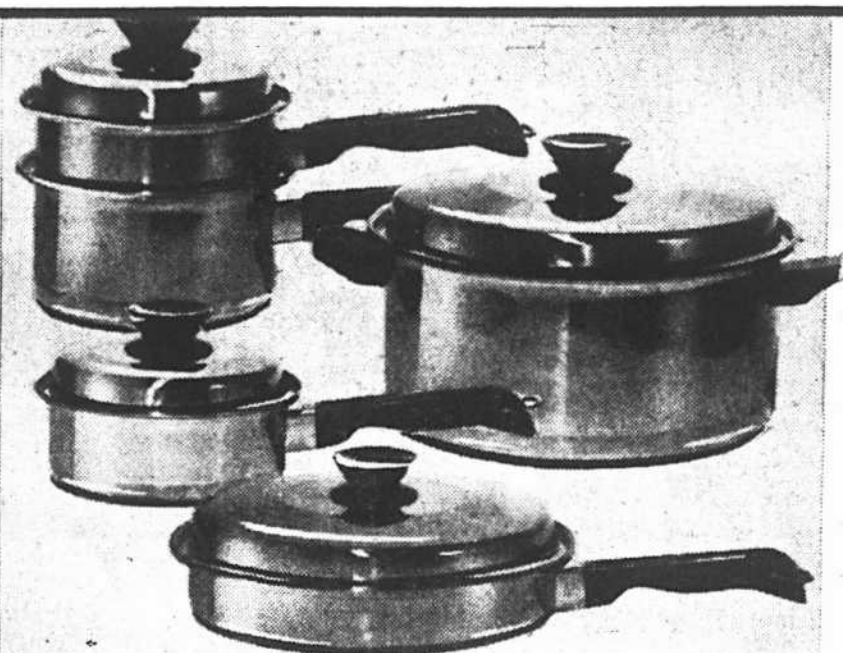
Ordinairement 164.90

Special de la vente **109.95** 8.00 par mois

Matelas "Orthopedic" et sommier-tapissier assorti sur ses pieds.

Caractéristiques:
• 5 formats — 2'6", 3'0", 3'3", 4'0" et 4'6" (lequel renferme 299 ressorts hélicoïdaux).
• Epaisseurs de feutre blanc et isolant de sisal reliés à un couteil de coton ferme à rayures.
• Coutures à cordonnet, préfabriquées; poignées de manipulation tournées en corde; évents.
• Sommier-tapissier assorti avec ses six pieds de bois.

En ville (septième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 271.



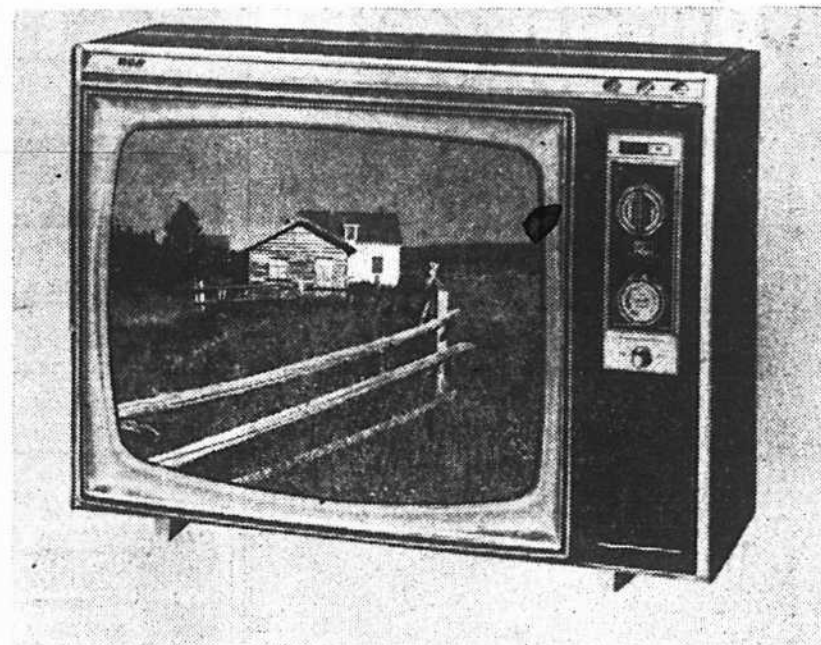
Ustensiles. Prix courant 52.98

Special de la vente

39.74 l'ensemble.

Acier inoxydable. fond cuivré pour une chaleur égale. Boutons en "Bakelite". L'ensemble comprend: une casserole et couvercle 40 oz, un bain-marie et couvercle 52 oz, une cocotte et couvercle 182 oz, un poêlon de 10" (le couvercle de la cocotte convient au poêlon), un livret de recettes et le nettoyeur convenant à ces ustensiles.

En ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 254



Télécouleur 19" R.C.A.

Special de la vente

499.00 19.00 par mois

Caractéristiques: Stabilisateur automatique de l'image (AFT), châssis télécouleur "New Vista" de RCA, antenne incorporée, allumage instantané de l'image (sans période d'attente), tuner UHF "Solid State", tuner VHF "New Vista", indicateur des canaux illumine, stabilisateur automatique de la clarté et purificateur de couleur "Perma-Chrome". Haut-parleurs 1" x 5". Modèle CTA 403. (23 3/4" x 19 1/4" x 17 1/4" de hauteur).

En ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 260



Mobilier de dinette 6 pièces

Special de la vente

379.00 15.00 par mois

Mobilier dimensions appartement 419.00

L'allure "militaire" se retrouve élégamment interprétée dans ce mobilier de bois dur massif à dessus et côtés en placage 3 épaisseurs, au fini bois de santal travaillé à l'antique et traité "Keydura".
Le mobilier comprend: un buffet de 50" x 18" x 30" de hauteur à trois portes, tiroir pour la cutellerie et tablette; une table mesurant 38" x 52" s'ouvrant à 76"; 4 chaises capitonnées à dossier droit (Un vaisselier à deux portes de 34" remplace le buffet dans le mobilier dimensions appartement).
Aussi en vente: un vaisselier de 50" x 12" x 40 1/4" à deux portes, panneau central et tablettes de verre.

Special de la vente **99.00**

Commandes passées aux magasins seulement.

Eaton en ville (septième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 270